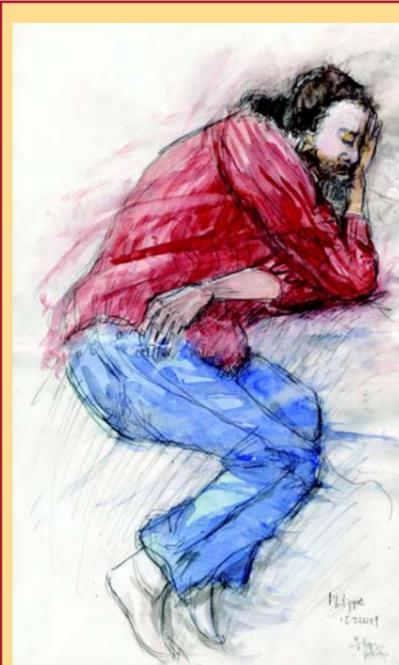




Ph.: AFP

## QUAND JOHNNY DEVIENT KARIM

AKRAM BELKAÏD



**Les errements de nos politiques industrielles !**

MOHAND TAHAR BELAROUSSI

**La gestion en co-propriété d'une ville**

EL YAZID DIB

**Le temps des réformes**

ABDOU B.

**Changer pour être durable**

ABDERRAHMANE MEBTOUL

**Daignez me prêter attention, M. le Wali**

FAROUK ZAHY

**Un problème ne peut pas se résoudre de lui-même**

ABED CHAREF

**De la démocratie des masses à la démocratie des publics !**

MOHAMED GHRIS

## Stigmatisation permanente des musulmans en France

# 2.000 NIQABS POUR VOILER UN ÉCHEC INTÉGRAL

P. 5

# Le Quotidien

Edition Nationale d'Information **D'ORAN**

L'Actualité *Autrement* Vue P. 7 à 15

## L'AFRIQUE N'EST PAS ENCORE INDÉPENDANTE

AHMED CHENIKI



Ph.: AFP

### Faits et méfaits du « droit d'ingérence »

DJAMEL LABIDI

**Libye : piétinements militaires, hésitations diplomatiques**

PIERRE MORVILLE



## NOUVELLE CHEVROLET SAIL



5 PORTES OU 4 PORTES, VOTRE SAIL TOUTE ÉQUIPÉE.

L'étoile Chevrolet veille sur vous.

**À NE PAS RATER**

**LES 50 PREMIÈRES**  
SAIL À PARTIR DE :  
**895 000 DA TTC**  
Taxe véhicule neuf incluse

OFFRE VALABLE DU 1<sup>ER</sup> AU 30 AVRIL 2011



ETOILE D'ORAN : Zone Showrooms RN N°4 Es Senia  
Tél. 041 42 12 80/32 - Fax. 041 53 84 16  
SARL BOUKAMEL : 98 Rue Mohamed Boudiaf (Ex Mostaganem).  
Tél/Fax : 041 50 19 91

WWW.DIAMAL.NET

INFORMATION ET ASSISTANCE CHEVROLET : 021 98 00 61  
Offres valables chez Diamal et son Réseau National.



## Khalida Toumi «La culture n'a pas de prix»

Salim L.

La manifestation «Tlemcen capitale de la culture islamique 2011» sera inaugurée ce 16 avril par le Président de la République. Au total, 29 Etats membres de l'ISISCO (Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture) ainsi que 12 Etats non musulmans participeront à cet événement», a annoncé Mme Khalida Toumi, ministre de la Culture, qui s'exprimait sur la radio chaîne 3. Les ministres de la Culture de Tunisie et d'Egypte seront également présents à la cérémonie du coup d'envoi. Les capitales de la culture islamique sont sélectionnées en fonction d'un cahier des charges précis de l'ISISCO, prenant en compte le rôle de la ville au service de la culture, de la littérature, des arts, des sciences et du savoir islamiques. L'Algérie s'est portée candidate avec Tlemcen pour abriter l'organisation de l'édition de 2011 pour la région arabe, au moment où Jakarta (Indonésie) et Conakry (Guinée) représenteront la culture islamique pour l'Asie et la région Afrique. Mme la ministre a annoncé que 7 infrastructures seront inaugurées par le chef de l'Etat. Il s'agit du Théâtre de verdure de 2 000 places, du Palais royal des Zianides restauré, du Musée d'art et d'histoire de la ville de Tlemcen, du Palais de la culture Ima, du Musée des arts graphiques islamiques de Sidi Belahcène, du Centre des manuscrits de la medersa El Khalounia de Sidi Boumediene et enfin du Musée des objets nationaux du culte musulman du Mechouar.

Ces sites s'ajoutent à 22 autres monuments qui ont été réhabilités, à l'image de la Grande Mosquée de Tlemcen, la Mosquée de Sidi Brthahim El Gherib. D'autres sites historiques seront réceptionnés au cours de l'année 2011 et 7 autres au-delà de 2011.

Mme Toumi a indiqué que 9 bureaux d'études algériens et plus de 150 entreprises algériennes ont réalisé les études et des travaux de restauration de ces sites. Mme Toumi a salué le travail de ces entreprises algériennes, dont le travail a été qualifié de «très bonne qualité». «Je me battrais pour que d'autres villes de notre pays puissent bénéficier de programmes aussi beaux et que

nous leur ferons appel parce qu'ils ont démontré que lorsqu'on fait confiance aux Algériens, ils sont capables de miracles», a déclaré Mme Toumi. Invitée à dévoiler le budget consacré par son ministère à cet événement de «Tlemcen capitale de la culture islamique», la ministre a refusé de rendre public aucun chiffre. Explication de cette dernière : «Pour ceux qui considèrent que la culture coûte cher, je dis, essayez celui de l'ignorance. L'Algérie en a fait l'expérience dans les années 90. La culture n'a pas de prix parce que investir dans la culture, c'est investir et lutter contre l'obscurantisme». Et d'ajouter : «Il y a 13 ministères qui sont impliqués dans cet événement. Il n'y a pas que le ministère de la Culture, dont le budget ne dépasse pas 0,7 % du budget de l'Etat. Un budget qui, du reste, est en-deçà du 1% recommandé par l'UNESCO».

L'ouverture officielle sera précédée d'une parade populaire dans les rues de Tlemcen le 15 avril. La cérémonie d'ouverture officielle de la manifestation «Tlemcen, capitale de la culture islamique 2011», le 16 avril, sera marquée par un programme d'animation grandiose sur le plateau Lalla Setti. Un programme artistique englobe théâtre, musique, littérature, peinture, cinéma et histoire. Il se déclinera à travers des expositions thématiques, colloques, spectacles, festivals et tournées musicales. Pas moins de 19 pièces de théâtre sont programmées sur l'année. Quelque 2800 artistes sont inscrits au programme. «Les cachets ne sont pas élevés, il faut que les artistes nous comprennent. Nous assurons le service public. Les concerts seront gratuits. Nous ne sommes pas une agence commerciale», a expliqué Khalida Toumi. La ministre a également estimé que cet événement est une occasion pour réaliser des infrastructures culturelles, des projets de restauration et de valorisation du patrimoine culturel. La ministre a indiqué que cette manifestation est une occasion pour l'échange et le dialogue avec les autres. L'événement prône les valeurs de liberté, d'amour et de tolérance. Mme Toumi fera enfin savoir que «d'autres villes seront concernées par le schéma directeur de son ministère, visant la restauration des monuments et sites historiques».



Ph.: APS

## ANALYSE

Kharroubi Habib

**L**e pouvoir a commis une double faute à l'égard de la fronde estudiantine.

La première, en mésestimant la détermination des étudiants et leur capacité à se fondre dans un mouvement de contestation et de revendication unitaire. La seconde a été tenter de disperser par la force leur marche de mardi dans la capitale. Le voilà, à cause de cela, confronté à une situation autrement plus à risque pour lui que les face-à-face qu'il a avec ses opposants politiques partisans qui s'essayaient à faire bouger la rue contre lui.

La démonstration estudiantine à Alger de mardi lui a révélé que le mot d'ordre de l'unité d'action a été bel et bien entendu par la communauté estudiantine. Ils ont été en effet des milliers d'étudiants venus de partout à prendre part à la marche de mardi. Il lui a été aussi démontré que la répression est impuissante devant le raz de marée humain.

A contrario, les étudiants savent désormais que la dynamique unitaire fait leur force dans le bras de fer qui les oppose à leur administration de tutelle et que leur mouvement pacifique bénéficie d'une chaude sympathie populaire. La population algéroise leur a en effet exprimé de différentes façons des marques de cette sympathie. Pour peu que les étudiants décident de ne pas s'en arrêter à la seule marche de mardi et récidivent, quitte à subir à nouveau la répression, alors il y a de fortes chances que leur détermination soit le déclencheur d'un événement que le pouvoir aura du mal à gérer.

Nous avons écrit, au premier moment de la fronde estudiantine, que celle-ci venant à s'exprimer dans la rue en dehors des campus, elle peut réaliser ce que l'opposition politique est incapable de faire en son état actuel, à savoir agglomérer autour d'elle les mécontentements populaires et être ainsi à l'origi-

ne d'un mouvement de contestation plus large.

L'autisme du pouvoir et son recours à la répression a transformé la fronde estudiantine, à son départ motivée par des revendications d'ordre purement interne à leur communauté, en un mouvement dans lequel s'exprime aussi maintenant la contestation politique du système et du régime. Qu'il en soit ainsi, ce n'est pas parce que les étudiants seraient manipulés par des forces qui travailleraient à déstabiliser le pays, mais au constat qu'ils ont fait que le pouvoir en place ne réagit qu'au rapport de force. Ces étudiants qui ont marché à Alger et ailleurs ont pris la précaution de démarquer leur mouvement revendicatif dès son entame de toute filiation politico-partisane.

Le pouvoir ne peut non plus essayer de minimiser la fronde estudiantine en l'assimilant à «un chahut de gamins», et encore moins la discrediter en la présentant comme le fait de «voyous» à la recherche d'occasions pour s'adonner à la casse et au pillage. Leur statut d'étudiants, l'impeccable organisation de leur marche et leur pacifisme dont elle fut la démonstration, ont donné à voir à la population algéroise que les manifestants de mardi ne sont pas motivés par de contestables desseins.

Ce mardi, c'était l'avenir du pays qui s'est exprimé dans les rues algéroises pour faire entendre au pouvoir qu'il ne se reconnaît pas dans les projets que le pouvoir a concoctés pour lui. Il ne pouvait que susciter l'approbation de l'opinion publique, en attendant d'entraîner la mobilisation populaire autour de son action.

Faute d'entrevoir ce que la fronde estudiantine a de potentiellement déstabilisant pour lui, le pouvoir risque de se retrouver, sans s'y attendre, pris dans un engrenage qu'il lui sera impossible d'arrêter.

## Après le dialogue engagé avec le ministère du Commerce

### La grève des boulangers annulée

Z. Mehdaoui

La grève annoncée la semaine dernière par les boulangers est annulée. C'est ce qu'a annoncé hier Hadj Tahar Boulouar, porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA). «La grève n'a plus aucun sens du moment que le ministère du Commerce a engagé le dialogue avec les représentants des boulangers», nous a déclaré le porte-parole de l'UGCAA.

Joint par téléphone, le président du comité national des boulangers et secrétaire général par intérim de l'UGCAA, Antour Maamar, a déclaré la même chose, à savoir l'annulation de la grève, même s'il a tenu à préciser qu'il existe deux «tendances» au sein du comité national des boulangers. «Nos revendications datent de longtemps», dira notre interlocuteur, qui souligne que les boulangers exigent «des marges bénéficiaires légales, conformément à la loi». Antour Maamar rappellera par ailleurs que le prix de la

baguette de pain n'a pas bougé depuis 14 années, en expliquant que même si la farine est subventionnée par l'Etat, le pain quant à lui ne l'a jamais été. «Le boulanger travaille à perte aujourd'hui», a-t-il ajouté, en soulignant que le matériel utilisé pour fabriquer le pain s'use avec le temps et les boulangers restent dans l'incapacité de le renouveler faute de crédits bancaires.

Le président du comité national des boulangers a salué également la décision du ministère du Commerce d'organiser les assises régionales et nationales du commerce durant les mois de mai et juin prochains. «Les assises permettront de mieux nous organiser et de faire des propositions au bénéfice des boulangers», a déclaré M. Maamar.

A noter qu'une rencontre a été organisée hier au ministère du Commerce avec les représentants des boulangers. Le ministre du commerce, Mustapha Benbada, a pris part à l'ouverture de cette rencontre, qui entame ainsi le dialogue officiel avec les artisans boulangers, qui réclament à leur tour des droits et plus de bénéfices.

## Pas de sit-in pour les étudiants en pharmacie devant la Présidence

Salah-Eddine K.

Trotôt peut-être pour reprendre les sit-in devant la présidence de la République. Hier les forces de l'ordre ont empêché tout regroupement aux abords de la Présidence.

Les étudiants en pharmacie ont essayé quand même de tenir leur sit-in devant la Présidence. Ils ont eu juste le temps de se regrouper pour être «refoulés» et rebroussèrent chemin dans le sens

inverse vers le centre-ville jusqu'en haut de la rue Didouche Mourad où, enfin, ils ont fait une halte pour un sit-in pendant une petite heure avant de se disperser.

Les étudiants en pharmacie tenaient à faire connaître leurs doléances aux plus hautes autorités, car, estime un délégué de la coordination nationale des étudiants en pharmacie, «le ministère de l'Enseignement supérieur ne veut toujours pas

répondre à nos doléances, ni ouvrir un dialogue avec nous». Les étudiants pharmaciens qui sont à leur sixième sit-in, réclament le titre de docteur en pharmacie ainsi qu'ils réclament une réforme de leur formation. Aussi, ils tiennent à ce qu'ils soient classés à la catégorie 16 au lieu de la 13. Ils demandent également à ce qu'ils bénéficient en nombre autant que les médecins des postes dits mixtes ou communs de résidanat.

Tirage du N°4977  
133.251 exemp.

**Le Quotidien**  
D'ORAN

Edition Nationale d'Information  
Editée par la SPA  
**ORAN - PRESSE**  
au Capital de 195.923.000,00 DA

**Président**  
Directeur Général  
**Directeur**  
de la Publication  
Mohamed Abdou  
BENABBOU

**Direction - Administration**  
**Rédaction centrale**  
63, Ave de l'ANP - Oran  
B.P.N°110 - Oran  
Tél. 041.32.63.09  
32.72.78 / 32.91.34  
32.86.66 / 32.86.67 / 32.86.68

**Fax Pub:** 041.32.69.06  
**Fax et Rédaction**  
041.32.51.36/32.69.06

**Imp.: Oran:** imprimerie  
"Le Quotidien d'Oran"  
**Alger:** SIMPRAL  
**Constantine:** S.I.E.  
**Ouargla:** S.I.A.

**INTERNET:** <http://www.lequotidien-oran.com>  
E-mail: [infos@lequotidien-oran.com](mailto:infos@lequotidien-oran.com)  
[publicite@lequotidien-oran.com](mailto:publicite@lequotidien-oran.com)  
[admin@lequotidien-oran.com](mailto:admin@lequotidien-oran.com)  
[lequotidiendoran@yahoo.fr](mailto:lequotidiendoran@yahoo.fr)

**Rédaction Algéroise** | **Rédaction Constantinoise**  
Tél.: 021.74.96.39 - Fax: 021.74.71.57 | Tél.: 031.64.19.81 - Fax: 031.64.19.80

**Diffusion: Ouest:** SEDOR Tél.: 041.41.94.31/41.65.31  
**Centre:** SEDOR - **Est:** SO.DI. PRESSE - **Sud:** TDS

Exportations de la filière agroalimentaire

**Tout reste à faire**

**Les exportations de la filière agroalimentaire étaient, hier, au menu d'une journée d'étude organisée par le Groupe Benamor, à l'hôtel Hilton, en présence du ministre du Commerce, Mustapha Benbada.**

M. Mehdi

Les constats sont les mêmes : les capacités sont énormes, mais il reste beaucoup à faire pour espérer pouvoir se frayer une place sur les marchés étrangers.

Ce n'est surtout pas une affaire de législation, dira Réda Hamiani, président du FCE. «Ce ne sont pas les politiques publiques qui manquent, mais il y a un gap entre ces politiques et la réalité sur le terrain», a déclaré l'ancien ministre de la PME.

Selon lui, depuis l'interdiction des exportations des métaux ferreux et non ferreux, «le montant des recettes de l'exportation hors hydrocarbures a été divisé de moitié». La hausse des exportations en 2010 est due aux expéditions de sucre blanc de Cevital.

Pour Hamiani, les contraintes sont nombreuses et rendent l'exportation «difficile et lourde à gérer». «Les entreprises doivent être aidées», notamment en matière de procédures bancaires, fiscales, et de rapatriement. «Il est nécessaire, dit-il, de revoir l'attribution à l'opérateur des 10% du montant des exportations en devises. Ce n'est pas une motivation suffisante. Avant on laissait 100%, puis 50%».

Les contraintes liées aux devises dont, comme l'explique le président du FCE, qu'il est difficile pour une entreprise de créer des filiales à l'étranger. Selon lui, «la loi algérienne ne permet pas de transférer de l'argent pour payer les intermédiaires (grossistes) qui se chargent de distribuer les produits algériens à l'étranger».

Autre souci, la règle qui oblige le rapatriement des devises au bout de 4 mois qui «est très contraignante» surtout «lorsqu'il s'agit d'exporter vers l'Afrique, où les importateurs demandent plus de temps pour écouler les produits».

Selon M. Hamiani, «ce n'est pas un catalogue de bonnes mesures qu'il nous faut», mais plutôt «réunir à la même table» l'ensemble des acteurs de l'export (banques, douanes, fisc, transitaires, opérateurs).

Concernant les entreprises, il dira que celles-ci «ne sont pas au RDV», que «leurs offres ne sont

pas visibles à l'étranger», et qu'elles doivent «se mettre à niveau» et «cibler les salons spécialisés» si elles veulent exporter.

Avant lui, le ministre du Commerce, Mustapha Benbada, expliquait que «l'industrie agroalimentaire dispose de capacités importantes» et qu'elle intervient à hauteur de 40% du PIB industriel. «Mais face à la concurrence, y compris dans le monde arabe, il est important de la développer encore plus, ce qui passe nécessairement par la mettre en lien étroit avec le monde agricole».

Les exportations algériennes de produits agroalimentaires sont passées de 40 à 300 millions de dollars en quelques années, «en grande partie grâce aux expéditions de sucre de Cevital».

Selon Benbada, quatre étapes sont nécessaires pour relancer les exportations. Il s'agit de : «la mise à niveau des PME (en équipements et en gestion)», «mettre en place des infrastructures et de la logistique dédiée à l'export», un volet «recherche et développement» au service de l'entreprise, «améliorer l'environnement de la PME (financement...)».

Le ministre a annoncé l'organisation d'une conférence nationale sur l'encouragement aux exportations prévue en mai prochain.

De son côté, Mohamed Bennini (DG d'Algex), estime que la production agricole nationale «est bridée» par plusieurs facteurs. D'abord par «l'absence de marché transparent, notamment des marchés de gros (restrictions de la production pour permettre une hausse des prix)», «l'absence de concurrence». «Nous sommes en situation d'oligopoles pour les produits frais», a-t-il ajouté.

Pour Bennini, «il est nécessaire d'arriver à des productions en volume et en qualité, et maîtriser les normes internationales, avant de parler d'exportation». Selon lui, «il n'y a pas de mise à niveau sans compétitivité internationale». Même le marché local «doit être du même standard que l'international», car le «consommateur algérien a droit aux mêmes qualités, pour faire son choix avec les produits importés».

Projet de code communal

**Deux articles supprimés**

La commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a supprimé du projet de code communal l'article 45 relatif à la suspension du mandat électoral de tout membre d'une APC dont le parti a été dissous, ainsi que l'article 79 relatif au retrait de confiance, a-t-on appris mercredi auprès de cette commission. Le président de la commission, M. Hocine Khaloune, a indiqué à l'APS que les délibérations, qui ont pris fin après une semaine de débats, ont abouti à la suppression des articles 45 et 79 qui avaient suscité des débats intenses en plénière. L'article 45 ainsi annulé stipule : «Il est mis fin, en vertu de la loi, au mandat électoral de chaque mem-

bre de l'APC dont le parti politique a été dissous judiciairement». Quant à l'article 79 non retenu par la commission, il dispose : «Le président de l'APC peut faire l'objet de retrait de confiance de la part de l'assemblée. 2/3 au moins des élus peuvent demander au président de convoquer une session extraordinaire à cette fin».

En cas de refus, c'est le wali saisi qui peut convoquer l'assemblée en session extraordinaire. Si le retrait de confiance est consacré par les 4/5 des voix, le président est démis de ses fonctions». Un grand nombre de députés avaient insisté sur l'abrogation de ce dernier article pour permettre à l' élu d'exercer ses fonctions en jouissant d'une plus grande liberté d'action.



Raïna Raïkoum

Kamel Daoud

**Le grillage à la place de l'état d'urgence**

**T**out le monde le pense : avec la dernière marche réussie des étudiants à Alger, un sursis vient d'expirer. Celui accordé par les Algériens au Régime actuel. Ce dernier, confiant dans sa confiance éternelle, a cru que le vent panarabe de la Révolution ne le concernait pas, que la menace a expiré que, à cause de la faible mobilisation derrière la Coordination pour le changement et la Démocratie, les Algériens n'étaient pas tentés par la Révolution. Erreur : «La mère n'était pas la bonne mais cela ne veut pas dire que la bombe n'existe pas» a résumé, avec brio, un prof d'université. Le règne de Bouteflika a donc usé cette dernière chance qui lui a été donnée depuis les émeutes dites de l'huile et la fuite de Benali le voisin et semble avoir épuisé les méthodes de la Contre-Révolution avant même la Révolution. Depuis trois mois Bouteflika n'a rien dit, parle à peine, fréquente un autre pays mental que celui de tous, se débat dans un univers extraterrestre et hésite tellement qu'il a fini par laisser les siens. Au plus proche du centre de la décision, l'analyse est unanime : l'homme a fait trop le vide autour de sa personne, ne gouverne pas et ne sait pas quoi faire malgré les apparences. Un temps précieux a été dépensé en atermoiements là où il fallait oser des décisions «historiques», fortes, limoger des poids morts, rajeunir la façade et démocratiser la vie nationale. Aujourd'hui donc, il semble que ce temps est épuisé. Sur les visages des milliers d'étudiants d'avant-hier à Alger, on voyait quelque chose d'autre que l'habituelle lassitude ou colère du mal payé : une exaltation au pressentiment d'un temps nouveau. Ils étaient des milliers face à des policiers mobilisés à Alger depuis des mois, lassés, sans raisons et fatigués de servir de solu-

tion à la place de la solution politique. C'est dire qu'il y a quelque chose de profond qui a changé : la démission a changé de camp. On y est presque ten-

té par le rire au souvenir des jeux de suffisance développés ces derniers jours par Ouyahia et cette arrogance d'une sorte de Pouvoir confiant que l'Algérie est une exception.

Rien n'illustre cependant, au mieux, le manque de vision du Pouvoir et son manque d'idées qu'un dernier exemple à Alger même : l'une des places publiques les plus connues, celle des Martyrs, vient d'être totalement «encagée» par un long grillage l'interdisant aux manifestations. Une sorte de mur de la honte, de ligne Morrice, de solution par l'apartheid qui laisse pantois : on en est arrivé donc à cette limite de la bêtise ? Qu'est-ce qu'un Etat qui en arrive à du barbelé pour interdire les marches et verrouiller les places publiques ? Que penser de cette politique du fil de fer et du grillage ? Une misère. Mobiliser des milliers de policiers à Alger pendant des mois est une position de défense intenable. Grillager les places publiques est ridicule sauf si on veut enrichir un importateur de fil de fer. Se débarrasser de ce peuple est encore plus impensable. Nous pousser tous à la mer est un fantasme. Croire que les puissances étrangères sont des amis tant que le pétrole coule est une illusion. Vouloir remonter au temps de Boumediene est une farce tragique. Croire que l'Algérie se trouve au Japon donc loin de Place Tahrir est une mascarade. Rester assis dans un palais à discuter avec son propre frère est une perte de temps. Inaugurer un robinet et offrir un bus gratuit est ridicule quand l'histoire universelle frappe à la porte. Un sursis vient d'expirer et il ne s'agit pas seulement de faire dégager un homme et les siens mais de sauver un pays.

Mostaganem

**Des CDD pour les dockers**

Ayache Djamel

Quelque 121 dockers journaliers, sur les 317 activant au niveau du port de Mostaganem, qui avaient bloqué l'accès au port pendant 24 heures, viennent de bénéficier de contrats à du-

rée déterminée après de difficiles négociations entre leurs représentants et les services de l'Entreprise portuaire de Mostaganem. L'accord entrera en vigueur dans les prochains jours, selon une source autorisée.

Les OMJ (ouvriers manuten-

tionnaires journaliers) ont protesté au début de la semaine contre les conditions socioprofessionnelles dans lesquelles ils se débattaient depuis des années. Ils avaient sollicité les autorités compétentes pour les embaucher à plein temps. Ce qui vient d'être acquis.

Procès des cadres de Sonatrach

## La liberté provisoire refusée pour Feghouli



Houari Saaïdia

Le procès Sonatrach/Safir SPA, impliquant l'ex-n°2 de la compagnie pétrolière nationale et ex-PDG de sa filiale «Aval», Feghouli Abdelhafid, a été reporté au 27 avril. Motif du renvoi: l'absence de témoins, au nombre de sept. Les avocats de la défense n'ont pas fait grise mine à cette décision, puisque c'était eux-mêmes qui en avaient fait la demande. Rendez-vous donc dans 15 jours dans le même prétoire du Pôle pénal spécialisé d'Oran. Entre-temps, le parquet se chargera de convoquer par voie d'huissier des personnes citées comme témoins.

9 heures. La salle d'audience se remplit progressivement. On peut relever au premier coup d'œil la bonne organisation. Aucun détail n'a été omis. Des affiches placardées sur les bancs, à portée de vue dès le seuil de la porte, aiguillent avocats, public, journalistes, auxiliaires de justice... vers leurs places réservées. Bref, question décor, tout est bien. Soudain, les policiers d'audience redoublent de vigilance et se mirent à communiquer par le langage des signes. C'est le moment de faire entrer les accusés. M. Feghouli, ancien vice-président de Sonatrach-Aval et PDG par intérim du groupe Sonatrach, Henni Mekki, ex-directeur des études et du développement de l'activité Aval, M. Nechnech, ex-DG de Safir SPA, et M. Benamar, cadre à la retraite, entrent par une porte latérale. Le tribunal s'installe. A la chaire de présidence, la juge, Mme Gharbi. Les quatre accusés détenus sont appelés à la barre. Leur cinquième co-prévenu, l'ancien PDG du groupe Sonatrach Meziiane Mohamed, en liberté sous contrôle judiciaire, les rejoint au pied de la tribune. Des neuf témoins cités, des cadres de Sonatrach et de Safir SPA, société algéro-française d'engineering et de réalisation, pour la plupart, seuls deux répondent présent. De quoi donner un motif de report aux avocats de la défense. La présidente accepte séance tenante.

Maître Brahimi Miloud en profite pour solliciter la remise en liberté de son client Henni Mekki, mettant en avant l'article 123 du code de procédure pénale. Selon lui, ce prévenu présente toutes les garanties d'être à la disposition de la justice à tout moment. «C'est un cadre algérien, père de famille, qui possède un domicile fixe, entre autres». «La

preuve, ajoute l'avocat, Meziiane (sous contrôle judiciaire pour deux affaires, à Alger et à Oran) est là aujourd'hui». Tour à tour, les avocats des autres prévenus incarcérés depuis fin décembre 2010 tentent leur chance en sollicitant la remise en liberté de leurs mandants respectifs, quoiqu'ils sachent pertinemment que pareille demande a trop peu de chance d'aboutir. «Mais je le demande quand même, par confiance en la justice et par devoir et acquit de conscience professionnelle aussi», nous répondra Me Brahimi Miloud en remettant soigneusement ses copies dans le cartable.

Il est vrai que c'est une très lourde responsabilité pour un juge, n'importe quel juge, que de remettre en liberté des accusés incarcérés depuis près de quatre mois, à un intervalle de 15 jours du procès. «Demande rejetée pour tous les concernés», lâche d'un ton neutre la présidente, sans avoir eu à lever l'audience pour délibérer là-dessus. Feghouli, la mine pâle, le regard errant, et ses trois coaccusés reviennent d'où ils sont venus, la geôle du tribunal ex-Benzerdjeb, et de là ensuite vers la maison d'arrêt de M'dina Jdida. Seul Meziiane Mohamed, astreint à un double contrôle judiciaire pour cette affaire et celle d'Alger, en janvier 2010, où l'état-major du groupe pétrolier avait été littéralement décapité, pouvait emprunter l'accès libre du tribunal, s'éclipsant dans la foule.

M. Feghouli, l'ex-vice-président du groupe Sonatrach, qui avait occupé transitoirement le poste du PDG du groupe par intérim suite à l'inculpation de Mohamed Meziiane en janvier 2010, au niveau de la cour d'Alger, et qui cumulait jusque-là les deux fonctions de PDG de Sonatrach-Aval et Tassili Airlines, avait été placé sous mandat de dépôt, le 20 décembre 2010, en compagnie de Henni Mekki, directeur des études et du développement de l'activité Aval, M. Nechnech, DG de Safir SPA, et M. Benamar, cadre à la retraite, et ce, sur ordre du juge d'instruction près la 2<sup>ème</sup> chambre du tribunal d'Arzew, dans le cadre d'une enquête sur une série de transactions douteuses, entre 2007 et 2008, diligentée par les services de la DRS. Au cœur de cette affaire, c'est encore une fois le fameux mode du «gré à gré», comme mode en raccourci qu'offrait la circulaire A 408 R-15, avec à la clé le motif d'urgence pour passer outre le code des marchés publics.

50<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance

## Deux réformes par semaine !

Ghania Oukazi

«Nabni» est l'appellation d'une nouvelle initiative dont les promoteurs veulent tenter l'expérience de provoquer la réflexion chez «les Algériens de profils divers» en vue de préparer une plate-forme de mesures pour changer le quotidien des citoyens. «Nabni» est certes l'ambition même dans un contexte de «destruction massive» de la pensée, de la réflexion et de l'initiative. Mais le groupe qui a bien voulu en faire son leitmotiv veut tenter le coup pour démontrer, disent-ils, que «le sentiment de l'impuissance» peut être vaincu. Difficile pari mais «ça vaut la peine de le tenir !», pensent-ils. Les animateurs de cette nouvelle initiative qu'ils veulent «citoyenne de propositions pour le cinquantenaire de l'Indépendance» s'identifient comme étant «des jeunes Algériens issus des générations postindépendance, résidant en Algérie et à l'étranger et aux profils divers». Ils se proposent de mettre «humblement, notent-ils, leur expérience, leur expertise et leur motivation au service du débat public sur les questions concrètes qui intéressent le quotidien de nos concitoyens».

Le groupe «Nabni» a pris hier ses devants en s'armant de réponses à toutes les questions qui pourraient douter de leur «bonne foi» dans un pays où tout le monde s'est réveillé en même temps pour arracher plutôt des droits sonnants et rébuchants. «Nous sommes des jeunes et moins jeunes du secteur public, privé, de la société civile et du monde académique, résidant en Algérie et à l'étranger», explique Abdelkrim Boudraâ, responsable de CARE, cet espace ouvert à la réflexion économique et sociale. Boudraâ était parmi le groupe de précurseurs qui a réuni hier un certain nombre de personnes notamment les représentants des médias pour marquer la naissance de cette nouvelle démarche. On remarquera aussi la présence de Hassan Khelifati, le directeur général de «Alliance Assurances» dont la récente entrée en

Bourse n'est pas passée inaperçue. Slim Othmani, patron de NCA (producteur de boissons), était aussi de la partie.

Qui est derrière vous ? La question est revenue plusieurs fois. «Rabi (Dieu)... et l'Algérie», répond Boudraâ qui a tenu hier le haut de la scène avec Naji Benhacine, un Algérien, représentant de la Banque mondiale à Rabat. Ils sont près d'une dizaine de personnes qui affirment avoir réfléchi à une démarche dont l'objectif, indiquent-ils, est de «constituer une force de proposition et d'action dans le développement de l'Algérie et dans l'œuvre de réforme profonde et durable du pays au cours des dix prochaines années». Pour un début, ils veulent commencer par des choses simples pour alléger le quotidien notamment des petites gens. «Au lieu de rentrer par la porte des grandes réformes, nous voulons rentrer par celle de petites mesures concrètes, nous avons une charte de gouvernance claire et transparente», précise Benhacine.

Le groupe se place ainsi en plein milieu des déboires qui minent la vie courante des citoyens pour en alléger le poids à travers des propositions de mesures qu'ils veulent «faisables, faciles à mettre en œuvre et efficaces». C'est ce qui leur fait dire que «l'initiative n'est ni une contribution académique, ni un manifeste politique, mais le produit d'une réflexion de jeunes qui ont en commun de croire que le meilleur est possible pour le pays et qu'il est atteignable si suffisamment de personnes porteuse d'idées, d'expérience et d'optimisme contribuent à proposer des solutions concrètes aux défis que vit l'Algérie».

### LE RÊVE EST PERMIS

Le groupe se déclare alors «ouvert à toutes les compétences algériennes de bonnes volonté, notamment les jeunes». Ils ont voulu que leur démarche repose sur la symbolique de la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance non pas «par opportunisme mais parce que l'indépen-

dance est un moment où on croit au rêve, il faut se forcer à croire qu'on peut !», estime A. Boudraâ. Leur démarche se décline en deux étapes. La première a déjà commencé hier et se projette sur 2012. Explications de Naji Benhacine qui en fait la démonstration hier par data show : «elle se fixe comme objectif la préparation, de manière participative et progressive d'un plan de 100 mesures qui pourraient être réalisées en douze mois, entre le 5 juillet 2011 et le 5 juillet 2012». Ainsi «à compter d'aujourd'hui (ndlr, hier), 10 mesures seront rendues publiques sur le site www.nabni2012.org tous les mercredis. Elles seront progressivement enrichies des contributions des visiteurs du site, qui pourront en proposer de nouvelles, noter celles publiées (de 0 à 6) ou suggérer leur modification.» Le résultat de ce travail, dit Benhacine, fera l'objet d'un rapport contenant «100 mesures pour l'émergence d'une Algérie nouvelle : plan d'action de rupture pour l'année du cinquantenaire». Il sera rendu public le 5 juillet 2011.

La deuxième phase se veut celle du bilan et de la vision à moyen terme puisqu'elle se projette sur 2020. Elle débute le 5 juillet 2011, et «consistera à préparer dans le prolongement des 100 mesures et suivant une méthodologie similaire un document prospectif pour l'Algérie de 2020». Ce sera le temps «des stratégies sectorielles détaillées». L'objectif, pense le groupe, est «d'engager le second cinquantenaire de notre pays sur des bases solides, à partir d'un bilan bref et serein des réalisations des 5 dernières années».

L'équipe croit au rêve comme le répète Boudraâ. Son rêve l'amène jusqu'à imaginer qu'après avoir fait mâcher le travail par toutes et tous les Algériens qui veulent bien y participer, «on pourrait avoir deux réformes par semaine. Ça serait sublime pour le moral de la Nation.» Ce serait, en évidence, compter sans ceux qui s'érigent en objecteurs de conscience pour rejeter toute proposition de rupture avec les visions archaïques qui sclérosent le pays.

### Affaire du jeune retrouvé pendu à la sûreté de wilaya de Constantine

## Des peines de six mois à deux ans de prison pour six policiers

A. Mallem

Le verdict dans l'affaire Tifouti Kamel, du nom du jeune homme retrouvé pendu dans les locaux de la sûreté de wilaya de Constantine, est tombé hier. Le tribunal de Chelghoum-Laid a condamné deux commissaires et un inspecteur de police de la sûreté urbaine de Constantine à une peine de 2 ans d'emprisonnement chacun, assortie d'une amende de 50.000 dinars, un officier à un an d'emprisonnement ferme et à 30.000 dinars d'amende et 2 agents de l'ordre public à 6 mois de la même peine et 25.000 dinars d'amende. Quant au 3<sup>ème</sup> agent de police, il a bénéficié de la relaxe. Les mis en

cause étaient poursuivis pour «négligence» et «non-respect des procédures en vigueur». Pour rappel, le procureur de la République avait requis, au terme du procès, le 6 avril dernier, une peine de 6 années de prison ferme à l'encontre des 7 policiers.

Hier matin à 11 h, tout de suite après avoir eu connaissance du verdict rendu par le tribunal, une dizaine de membres des familles et des parents des policiers condamnés sont descendus dans la rue et ont bloqué avec leurs véhicules toute circulation sur l'axe vital de la place des Martyrs située en plein centre-ville de Constantine. Ils ont protesté vivement contre les sanctions infligées à leurs parents en procla-

mant à qui veut les entendre que la victime, Toufouti Kamel, s'était suicidé et que leurs parents et leurs proches viennent d'être injustement condamnés.

Intervenant avec calme et modération, les agents de l'ordre et des officiers de police de la sûreté urbaine sont parvenus, après bien des palabres, à convaincre les manifestants de libérer la voie. Ce que ces derniers ont fait vers 13 heures.

Le 16 décembre 2010, le dénommé Kamel Tifouti, 41 ans, avait été découvert pendu à l'aide des lacets de ses chaussures dans une cellule de la sûreté de wilaya de Constantine, quelques heures après son interpellation pour ivresse publique, rappelle-t-on.

Stigmatisation permanente des musulmans en France  
**2.000 niqabs pour voiler un échec intégral**



Salem Ferdi

Elles seraient deux mille femmes en France, selon les estimations le plus répandues, à porter le niqab et la burqa. Depuis lundi, en vertu d'une loi controversée, elles ne peuvent plus se risquer sur la voie publique sans risquer de se faire verbaliser et d'avoir à régler une contravention de 150 euros. Deux d'entre elles ont déjà été interpellées en vertu de la nouvelle loi. Lundi, deux femmes en niqab ont été interpellées à la fin d'une manifestation devant la cathédrale Notre-Dame à Paris, non pour leur accoutrement, mais en raison du non-respect de la procédure de «déclaration de manifestation». L'appel à manifester avait été lancé par l'homme d'affaire Rachid Nekkaz, ancien candidat à la présidence et porte-parole de l'association «Touche pas à ma constitution» qui milite contre la loi. L'homme d'affaire a d'ailleurs décidé de mettre en œuvre son projet de créer un «Fonds de défense de la laïcité et de la liberté» pour prendre en charge les amendes qui seront infligées aux femmes en niqab verbalisées.

Le bien-fondé d'une loi sur un épiphénomène – 2.000 femmes concernées sur une population de 70 millions d'habitants – a été fortement contesté en France. Les politiciens ayant leurs propres calculs, il revient désormais à des policiers français, très dubitatifs, de devoir appliquer la loi. Ils expriment ouvertement leur scepticisme.

**UNE LOI «INFINIMENT DIFFICILE À APPLIQUER»**

La loi sera «infiniment difficile à appliquer» et «sera infiniment peu appliquée», a estimé lundi le secrétaire général adjoint du Syndicat des commissaires de police, Manuel Roux. «Très clairement, ce n'est pas aux policiers d'aller faire du zèle», a-t-il déclaré, même devant «des cas qui sont outrageusement provocateurs. On ne va pas rien faire non plus».

Il est clair que ces policiers, s'ils veulent se faire plus contraignants, risquent de provoquer un trouble plus sérieux à l'ordre public que le passage dans la rue d'une femme en niqab. «Je n'ose même pas imaginer quand on va s'intéresser à une femme voilée (...) dans un milieu sensible avec des hommes qui sont très fiers, et des policiers qui auront fait le premier pas et ne pourront pas reculer». La loi qui entre en application fait partie d'une démarche soutenue d'une partie des politiciens français de mettre les musulmans et l'Islam au cœur d'une «menace» indéfinie et indéfinissable. Légiférer pour 2.000 femmes afin de stigmatiser en permanence tous les musulmans de France, apparaît comme un «bon investissement» pour des hommes politiques discrédités et en plein désarroi. La loi anti-burqa se saisit en définitive

d'une tendance ultra-marginale pour mettre à l'index une population plus large qui, officiellement, n'a pas «de problème avec la république». Mais qui en a manifestement avec les politiciens français. Les musulmans de France, même quand ils veulent se faire oublier, sont constamment placés sous les feux des projecteurs par des manœuvres systématiques. Au point où deux ministres français de l'Intérieur se sont laissés aller à des épanchements plus que douteux. L'un a d'ailleurs été condamné par la justice de son pays, l'autre est clairement sur la même pente et clame qu'il y aurait «trop de musulmans en France», lesquels endossent ainsi le rôle de bouc émissaire commode car sans défense. En permanence.

**UN DANGEREUX POISON**

Il ne s'agit plus «d'accidents» politiques qui peuvent survenir dans une démocratie. On se retrouve face à une entreprise ininterrompue qui distille à doses massives un dangereux poison dans le débat politique. L'actuel pouvoir français est responsable d'un abaissement sans précédent du niveau de ce débat qu'il oriente structurellement vers des thématiques raciales et anti-musulmanes en jouant sur la peur, les phantasmes d'invasion et de dissolution de l'identité française.

La droite néoconservatrice au pouvoir, en relayant ce discours d'extrême droite, banalise le racisme anti-arabe et l'installe en toile de fond «explicative» de tous les maux de la société française. C'est la France officielle qui tente de voiler intégralement ses propres échecs économiques et sociaux en réveillant de vieux démons aussi familiers que dangereux. Les observateurs internationaux sont plus que perplexes devant cette dérive.

«M. Sarkozy et le reste de son parti devraient arrêter leur exploitation éhontée de l'intolérance à des fins politiques». C'est ainsi que le New York Times conclut un éditorial virulent de son édition du 11 avril intitulé «Le sectarisme imposé par le gouvernement».

Mais il ne s'agit pas que de diversion. Les analystes français ne s'y trompent pas : derrière les stigmatisations de l'Islam et les manipulations de phénomènes marginaux, l'objectif est de renforcer le plafond de verre sur lequel viennent buter les populations françaises d'origine maghrébine et subsaharienne. Ces citoyens assignés à «communautés», à qui l'on refuse la moindre influence dans la vie politique française, sont stigmatisés pour mieux être exclus. Ils doivent rester à leur place, en marge et en dessous du reste du corps social. Les 2.000 femmes en niqab ne sont qu'un prétexte. Une aubaine pour des aventuriers politiques qui ne semblent pas craindre d'instaurer un climat d'apartheid de fait en stigmatisant sans cesse une partie de la population.

L'état de santé de l'ex-président jugé instable  
**Moubarak et ses fils en détention**

D. Belaïfa et agence

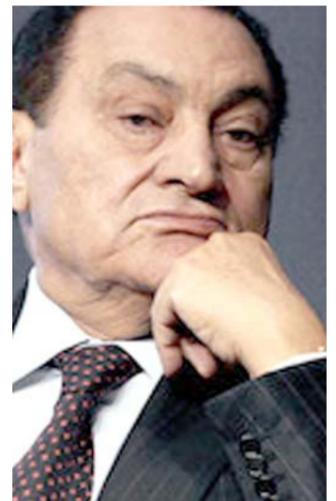
Deux mois après sa chute, l'ex-président égyptien Hosni Moubarak et ses deux fils Alaa et Gamal ont été placés en détention pour 15 jours par la justice. La rue égyptienne maintient sa pression pour que le clan Moubarak soit jugé. Mardi en fin de journée, les événements se sont précipités avec les annonces de l'hospitalisation du président déchu, 82 ans, de son interrogatoire pour une enquête sur les violences contre les manifestants qui ont provoqué son départ et les mises en arrestation des trois hommes. Selon l'AFP qui cite un porte-parole du parquet, le procureur général Abdel Maguid Mahmoud a ordonné la mise en détention préventive pour 15 jours de l'ancien président Hosni Moubarak et ses deux fils dans le cadre de l'enquête sur l'usage de la violence contre les manifestants pendant le soulèvement de janvier et février. Il a par ailleurs indiqué que l'interrogatoire de l'ancien président et de ses fils n'avait pu être mené au Caire «pour des raisons de sécurité». La justice a ajouté que «des raisons de santé» avaient nécessité le transport de M. Moubarak à l'hôpital de Charm el-Cheikh où il est assigné à résidence depuis sa chute le 11 février dernier. Une source des services de sécurité, citée par l'agence française de presse, a indiqué que ses fils étaient arrivés dans la matinée à la prison de Tora, dans le sud du Caire. Avant la révolte, Gamal Moubarak, l'un des principaux cadres dirigeants du parti au pouvoir, le Parti national démocrate (PND), était considéré comme le successeur

désigné de son père. Son frère aîné Alaa, beaucoup moins présent sur la scène politique et médiatique, a fait carrière dans les affaires.

L'ex-président a commencé à être interrogé mardi et a été victime d'une crise cardiaque durant l'interrogatoire, ce qui a nécessité son hospitalisation. Il a dû être placé en soins intensifs, selon l'agence officielle égyptienne Mena. Son état de santé est «instable», a indiqué Mena en citant une source médicale à l'hôpital de Charm el-Cheikh où il a été admis la veille.

Moubarak et ses fils doivent aussi être interrogés sur des accusations concernant «l'utilisation de l'argent public» dans le cadre d'opérations anti-corruption en cours visant l'ancien régime, avait indiqué la justice. Ils risqueraient tous trois d'être arrêtés s'ils ne coopéraient pas, avait prévenu le ministre de l'Intérieur Mansour al-Issaoui. Le ministre de la Justice, Abdel Aziz al-Guindi a toutefois expliqué que l'interrogatoire d'Alaa et de Gamal Moubarak concernait les violences et que les questions sur les malversations financières dépendaient d'un autre département. La prison de Tora héberge déjà plusieurs autres hauts responsables du régime de M. Moubarak, placés en détention préventive, notamment l'ancien Premier ministre Ahmad Nazif, l'ancien président du Sénat et secrétaire général de l'ex-parti au pouvoir Safouat el-Chérif et l'ancien chef de cabinet du président, Zakaria Azmi.

Dimanche, le président déchu était sorti de son silence, pour la première fois depuis deux mois, pour défendre son «intégrité» et récuser



les accusations de malversations, se disant victime d'une «campagne de diffamation», dans une allocution sonore diffusée par la chaîne Al-Arabiya. Son interrogatoire ne préjuge pas d'un procès, mais constitue un premier pas qui pourrait y conduire. Le procès de M. Moubarak, qui a régné sans partage sur l'Égypte pendant trois décennies, est réclame avec de plus en plus d'insistance par les mouvements qui ont mené la révolte anti-régime au début de l'année, sur fond de soupçons contre l'armée qui dirige le pays depuis sa chute et cherche à ménager l'ancien chef d'Etat issu de ses rangs. Une manifestation réclamant sa traduction en justice a rassemblé, vendredi, plusieurs dizaines de milliers de personnes au Caire sur la place Tahrir, épicentre des rassemblements qui ont fait chuter M. Moubarak.

**Libye**

**Les divergences persistent**

Yazid Alilat

Le Groupe de contact sur la Libye a insisté hier à Doha sur le départ de Mouammar Kadhafi comme moyen de parvenir à un règlement de la crise libyenne, ainsi que le financement de l'opposition, selon le texte du communiqué de sa réunion à Doha. Le Groupe insiste sur «la nécessité pour Kadhafi de se démettre du pouvoir» pour favoriser un règlement de la crise politique en Libye, indique le texte du communiqué lu devant les journalistes par le Premier ministre et chef de la diplomatie du Qatar, cheikh Hamad ben Jassem ben Jabr Al-Thani. Pour autant, une belle pagaille sur les moyens d'aider les insurgés libyens à se débarrasser de Mouammar Kadhafi était palpable hier mercredi à Doha. Les divergences se sont encore agrandies entre les pays de la coalition sur la manière de soutenir l'opposition, alors que des voix, africaines celles-là, mettent en garde contre une partition du pays et sa somalisation. A Doha, les propositions se chevauchent sur le soutien financier et militaire pour soutenir l'opposition, qui elle a demandé des armes pour en finir avec le régime de Kadhafi.

La première réunion du Groupe de contact s'est ouverte à Doha sous la coprésidence de la Grande-Bretagne et du Qatar, près de quatre semaines après le début le 19 mars d'une opération armée multinationale sous mandat de l'Onu. L'impasse militaire entre les rebelles tenant la région de Benghazi et les forces loyales à Mouammar Kadhafi retranchés dans celle de Tripoli a fait naître au sein de l'Otan, qui dirige les opérations alliées, le spectre d'un enlèvement. Londres et Paris ont appelé à une action plus musclée de l'Alliance, mais Washington a défendu le rôle de l'organisation transatlantique qui a appelé à une solution politique, notamment la mise en œuvre d'un cessez-le-feu.

L'opposition a de son côté appelé l'Otan à intensifier les frappes aériennes.

«Nous voulons davantage de frappes aériennes contre les chars et les sites de lancement de missiles» de l'armée fidèle au colonel Kadhafi, a déclaré le responsable des relations extérieures du Conseil national de transition (CNT, rebelles libyens), Ali al-Issaoui. Peu avant l'ouverture de la réunion, les insurgés libyens avaient indiqué qu'ils voulaient une plus ample reconnaissance, mais aussi des armes et de l'argent. Leur porte-parole Mahmoud Chammam a indiqué que le CNT attend «une assistance militaire», et «une protection des civils libyens bombardés» par les forces loyalistes. M. Chammam a aussi insisté sur la libération de fonds libyens, notamment quelque 30 milliards gelés aux Etats-Unis dans le cadre des sanctions internationales prises contre le régime du colonel Kadhafi.

**LEUROPE TOUJOURS DIVISÉE**

Par ailleurs, les Européens n'arrivent pas à s'accorder sur les moyens d'aider l'opposition libyenne, et les divergences s'accroissent. Après les fausses notes allemandes, et la fuite en avant franco-britannique, l'Italie vient de s'illustrer dans cette cacophonie pour demander l'envoi d'armes à l'opposition libyenne, Rome appelant à armer la rébellion et Berlin rejetant une solution militaire. Selon un porte-parole du ministère italien des Affaires étrangères, Rome est en faveur de fournir des armes aux rebelles libyens.

«Nous devons fournir tous les moyens possibles pour leur défense», a assuré Maurizio Massari, qui a souligné que la résolution 1973 «n'interdisait pas de fournir des armes aux rebelles». «La question de la fourniture d'armes aux rebelles est clairement un sujet de discussion», a ajouté M. Massari, alors que la réunion de Doha doit tenter de donner une perspective politique à l'intervention militaire multinationale en Libye lancée le 19 mars sous mandat de l'Onu. De son côté, le secrétaire général

de l'Otan Anders Fogh Rasmussen a répété hier à Doha qu'il n'y avait «pas de solution militaire» au conflit en Libye. «Nous espérons que cette réunion peut faciliter une solution politique au problème en Libye. Il n'y a évidemment pas de solution militaire, par conséquent nous devons lancer un processus politique», a déclaré M. Rasmussen aux journalistes. Quant au SG de l'Onu Ban Ki-moon, il a exhorté la communauté internationale à rester soudée, pour prévenir une tragédie humanitaire en Libye. «Il est essentiel que nous parlions d'une seule voix», a assuré M. Ban, affirmant que près de 3,6 millions de personnes pourraient avoir besoin d'aide internationale. Les appréhensions de M. Ban rejoignent celle de l'Union africaine qui tente, avec sa mission de bons offices, de trouver une solution négociée à la crise libyenne.

**GROSSES EXPLOSIONS À TRIPOLI**

Par ailleurs, les insurgés ont repris la ville d'Ajdabiya, noeud routier stratégique, théâtre de combats meurtriers ces derniers jours, mais les unités pro-Kadhafi y maintenaient leur pression par des tirs d'artillerie sporadiques. A Misrata, enclave de l'opposition, à 200 km à l'est de Tripoli, la situation était critique pour les 300.000 habitants, assiégés et bombardés depuis sept semaines. A Tripoli, des explosions ont été entendues hier en milieu d'après-midi, au moment même de la diffusion du communiqué sur les travaux du Groupe de contact à Doha. Plus tôt, l'agence libyenne Jana avait indiqué que les forces de l'Otan ont effectué des raids aériens sur Misrata et Al-Aziziya ainsi que sur Syrte, la ville natale du dirigeant libyen Mouammar Kadhafi. Enfin, l'UE envisage l'ouverture d'un couloir humanitaire maritime sous protection militaire pour aider la population. Hier, un avion français a atterri à Benghazi, chargé de médicaments.



# NOUVELLE AURIS VOLCANIQUE!



drivedtsu



Disponible dans tout le réseau TOYOTA ALGERIE et ses agents représentants.

TOYOTA ALGERIE

Alger: 021 98 30 00 - Blida: 025 43 14 14 - Oran: 041 98 30 00 - Ouargla: 029 71 71 71 - Annaba: 038 51 16 96.

www.toyota-algerie.com

Tlemcen: Arc en ciel, 043 38 00 70 / 040 91 50 13 - Sétif: Merouani Karim Automobiles, 036 83 24 30 - Ouled Slama: Ets Saidani, 025 46 34 34.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الأستاذ: فريق علي محضر قضائي لدى محكمة وهران مسير لمكتب الأستاذ بلرواتي محمد، محضر قضائي  
26 شارع إخوان نياطي وهران

## \*إعلان عن بيع عقار محجوز بالمزاد العلني\*

ليكن في علم الجمهور أنه بتاريخ 2011/05/16 على الساعة الواحدة و30 د بمقر محكمة وهران يغمراسن، سوف يتم البيع بالمزاد العلني للعقار المحجوز بموجب الأمر الصادر يوم: 2006/07/10 عن رئاسة محكمة وهران، وذلك لفائدة القرض الشعبي الجزائري - وكالة خميستي 416 - وهران ضد الشركة ذات المسؤولية المحدودة "فلافورتك الجزائر".

### وصف العقار:

- هذا العقار مشيد على طابق أرضي معلى بطابق أول يقع بالكرمة منطقة التخزين وهران. الطابق الأرضي: يتكون من وحدة للإنتاج، مخزن، صحبات، وحجرات لتغيير الثياب.

الطابق الأول: يتكون من 06 مكاتب، قاعة اجتماع، مطبخ صغير، صحبات، وحجرات لتغيير الثياب. مجموع القطعة الأرضية المشيد عليها العقار تقدر مساحتها بـ 1000,00 م<sup>2</sup> تتشكل من تجمع القطعتين 7 و8 من منطقة التخزين وهران.

الحدود: من الشمال القطع رقم 5، 6، من الشرق مسلك، من الجنوب القطع رقم 9، 10، من الغرب الطريق الولائي رقم 33/ السانية الكرامة.

السعر الافتتاحي: 65.551.824,00 دج بعد خصم 10%.

المحضر القضائي

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
الأستاذ: فريق علي محضر قضائي لدى محكمة وهران مسير لمكتب الأستاذ بلرواتي محمد، محضر قضائي  
26 شارع إخوان نياطي وهران

## \*إعلان عن بيع عقار محجوز بالمزاد العلني\*

ليكن في علم الجمهور أنه بتاريخ 2011/05/16 على الساعة الواحدة و30 د بمقر محكمة وهران يغمراسن، سوف يتم البيع بالمزاد العلني للعقار المحجوز بموجب الأمر الصادر يوم: 2006/10/22 عن رئاسة محكمة وهران، وذلك لفائدة القرض الشعبي الجزائري - وكالة خميستي 416 - وهران ضد ورثة المرحوم: كوجيتي سمايل ولد أحمد وهم: أرملة السيدة مداني مريم، البنيت كوجيتي مایسة غيتا، كوجيتي إسلام صفا، الإبن كوجيتي سفيان جواد، البنيت كوجيتي سراح هناء، البنيت كوجيتي طانية فراح، البنيت كوجيتي إيناس فريال، البنيت كوجيتي ليدية زوييدة.

### وصف العقار:

- العقار الكائن بالكرمة دائرة السانية وهران المقدر مساحتها بـ 674,50 م<sup>2</sup> يحمل رقم 01 من مخطط المسح.

الحدود: من الشمال طريق، من الجنوب طريق، من الغرب طريق.

السعر الافتتاحي: 31.500.000,00 دج بعد خصم 10%.

المحضر القضائي

**BEN-TRASALGERIE**  
AGENT GENERAL POUR L'ALGERIE DE

**acciona**  
TRASMEDITERRANEA

**Nouveau**

### Promotion saison estivale 2011

Ligne Oran / Almeria / Oran

**Tarif pour résidents à l'étranger (valable du 1er au 20/07/2011):**

- \* à partir de 10420,00 DA (TTC) pour 1 passager en fauteuil
- 52020,00 DA (TTC) pour 1 passager en fauteuil + 1 véhicule
- \* jusqu'à 105280,00 DA (TTC) pour 4 passagers en cabine + 1 véhicule

Réservation immédiate

**Tarif pour résidents à l'étranger (valable du 21/07 au 04/09/2011):**

**Promotion 'spécial ramadhan'**

- \* à partir de 8540,00 DA (TTC) pour passager en fauteuil
- 41820,00 DA (TTC) pour 1 passager en fauteuil + 1 véhicule
- \* jusqu'à 85040,00 DA (TTC) pour 4 passagers + 1 véhicule en cabine

Réservation immédiate



**Tarif pour touristes nationaux (valable du 1er au 22/07/2011)**

- \* à partir de 5720,00 DA (TTC) pour 1 passager en fauteuil
- 26520,00 DA (TTC) pour 1 passager en fauteuil + 1 véhicule
- \* jusqu'à 54680,00 DA (TTC) pour 4 passagers + 1 véhicule en cabine

Réservation immédiate

**Nouveau**

Pour toute émission de billet en Algérie, le paiement se fera en Dinars Algériens.  
Pour toutes informations complémentaires,  
veuillez nous contacter au 041 39 62 82 et 041 39 62 92

# De la démocratie des masses à la démocratie des publics !

PAR MOHAMED GHRIS

Ainsi, récemment, le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères algériens ont eu tous deux à user de ce fameux langage fait de subtilités... et de ruses tirant d'affaires ! On l'aura deviné - puisque des journalistes avisés en ont déjà fait la remarque -, il s'agit de la situation sociopolitique actuelle dans le pays qui n'est pas à rapprocher de celle épineuse de la Tunisie ou l'Egypte, parce que, selon nos deux représentants de l'Etat algérien, l'Algérie a déjà vécu sa révolution... en octobre 1988 ! Bien évidemment, ce qui surprend, ce n'est pas la justification avancée, partagée d'ailleurs par beaucoup d'observateurs, mais c'est le fait que cette historique «rupture politico-sociale» avec l'hégémonie de la pensée unique évoquée n'a jamais été reconnue auparavant par le système ?! Et encore moins le statut de martyr de cette mémorable insurrection des jeunes tombés pour le changement radical dans le sens d'une plus grande justice sociale ! Pour rappel, longtemps les thuriféraires du système inamovible ont nié le caractère révolutionnaire, ou du moins réformiste de cette révolte considérée naguère comme un accident de l'histoire (comme l'a si bien notifié dans son récent édifiant article le journaliste-chroniqueur Kamel Daoud) et qui semble subitement reconsidérée, aujourd'hui, dans ses fondements. Bien évidemment, le motif servant de prétexte pour dire que nous autres Algériens nous l'avons vécue notre révolution transformatrice du paysage politico-social. Entendons-nous bien, il ne s'agit pas ici de nier ce fait, mais d'évoquer le pourquoi de ce «jeu de cache-cache» de nos politiciens. Et s'ils témoigneraient vraiment d'une reconsidération de la position initiale des apparatchiks vis-à-vis de la rupture d'Octobre 1988, alors qu'ils entreprennent à l'avenir d'officialiser son caractère historique déterminant. Sans détour aucun.

Concernant les événements actuels traversés par le pays et ses voisins à la périphérie, l'auteur de ces lignes a eu déjà à exposer ses points de vue dans une opinion («Levee de l'état d'urgence et nécessité de rétablir la perspective démocratique») parue dans Le Quotidien d'Oran du 22 février 2011, où il a notamment mentionné, à ce propos bien avant la fameuse manifestation massive attendue en Algérie mais n'ayant pas eu lieu: «(...) Ce qui se passe en Tunisie, en Egypte et tendant à contaminer tout le reste des pays à pouvoirs moyenâgeux du monde arabo-islamique, devrait inciter à plus de circonspection. Déjà que la contestation gronde dans le milieu algérien en proie à des contradictions exacerbées, même si par rapport à celles des deux pays de voisinage cités, des différences existent, l'Algérie ayant eu à faire face à de pénibles et exténuantes épreuves, entre autres: la dure expérience de la double tragique décennie écoulée d'un défi relevé éreintant et mortifère du pays et sa population solidaire des forces patriotiques combinées en lutte inlassable contre les perfides coups de boutoir du terrorisme abject et aussi les prédateurs mafieux envenimant un social déjà accablant; la multiplicité des émeutes sporadiques succédant à la grande révolte d'octobre 1988, les grandes contestations populaires pratiquement dans toutes les régions du bled, etc., qui ont relativement contribué avec le temps, à donner au courroux populaire des émeutes sporadiques à travers le pays

**C'est bien connu que les politiciens usent souvent de leurs dribbles diplomatiques dans leurs discours de circonstance pour parer à toute éventualité risquant de les prendre au dépourvu.**



Ph.: Rachid K.

de ces derniers temps, un caractère moins volcanique et massif débordant de toutes parts comme ce fut le cas en Tunisie et au pays des pharaons (...)

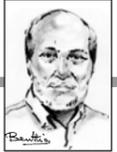
(in Le Quotidien d'Oran du 22 février 2011). Ceci pour dire qu'effectivement la situation en Algérie diverge de celle de ses voisins limitrophes mais encore faut-il que ces révolutions- réformistes tôt entreprises dans notre pays soient reconnues officiellement et leur perspective démocratique entièrement rétablie!

En entreprenant résolument, bien sûr, l'approfondissement du processus pluraliste démocratique, et avec ce qu'il exige naturellement comme révision de la Constitution, dissolution de l'Assemblée nationale, suppression des privilèges salariaux exorbitants - injustifiés et redéfinition de critères d'éligibilité fiables, etc, etc. Ce qui assurerait une mutation démocratique pacifiste de l'Algérie qui, par rapport à certains pays expérimentant les premières phases du changement pluraliste démocratique, se distingue effectivement, d'un point de vue sociologique, par le fait que notre pays est en train de passer actuellement d'une «démocratie (spécifique) des masses» (en se référant aux notions de Gustave Lebon) à une «démocratie des publics» (en se référant à Gabriel Tarde). Autrement dit, c'est ce qui explique pourquoi aujourd'hui en Algérie la mode est aux sempiternelles émeutes et grèves multiples, chaque zone, chaque association, corporation professionnelle, chaque parti, chaque tendance montant au créneau pour défendre non pas un idéal collectiviste commun classique mais un intérêt de groupe: c'est-à-dire un intérêt limité de groupuscule socioprofessionnel ou autre, bref, un intérêt non pas de masse mais public-citoyen. Cette transition qui se dessine sous nos yeux, c'est ce qui explique pourquoi les masses algériennes ne bougent plus en «blocs monolithiques homogènes»

mais en «factions groupusculaires» et corporations disparates défendant chacune des intérêts publics corporatifs identifiés (médecins, enseignants, journalistes, GLD, postiers, jeunes de quartiers, associations citoyennes, etc.). Ce passage, vraisemblablement, de la société algérienne de la «démocratie de masse» à la «démocratie des publics» s'accroîtra davantage à l'avenir avec l'avènement de la libération du secteur audiovisuel: chaque parti, chaque tendance, chaque organisation socioprofessionnelle, chaque représentant médiatique, etc., étant appelé à s'activer d'arrache-pied pour défendre son prestige. Et pour avoir un aperçu de ce que sera cette démocratie des publics en perspective (pour davantage de détails voir «L'Age des Foules, de Serge Moscovici, Fayard 1981), il n'y a qu'à considérer les virtualités prometteuses d'un riche paysage politique où personne ne pourrait prétendre à l'hégémonie totale du chef classique de masse, incarné par les figures historiques des pères fondateurs. On pourrait avoir ainsi candidats à l'affiche présidentielle 2014, les Ahmed Ouyahia, Belkhadem, Boudjerra, Touati, Louiza Hanoune, Saïd Sadi, Djballah, Menasra, Rebaine, A. Merbah, S.-A. Ghazali, Hamrouche, Benflis, Benbitour, etc., etc. C'est-à-dire le règne des «frères» succédant à celui classique, dépassé, des redoutables «pères»-chefs tribuns. Mais attendons pour voir ce que réserve la suite des événements qui ne pourraient vraiment connaître de changements structurels notables qu'avec l'avènement futur d'un pouvoir civil débarrassé de ce qu'un grand intellectuel a nommé le spectre de la «Amnocracy» (Securitocratie) des «Moukhabarat» sévissant dans le monde arabe et nécessitant absolument une urgente reconversion et adaptation aux exigences démocratiques humaines du troisième millénaire. Il y va de notre salut à tous !

## LE-DIT DU JEUDI

Par Abdou B.



### Le temps des réformes

Il y a des symptômes qu'il est préférable de voir et d'analyser. Et lorsque des annonces sont faites par le premier magistrat du pays, qui le fait savoir ici et à nombre de visiteurs étrangers de taille, il est tout aussi préférable de les entendre, d'en tenir compte et d'essayer d'anticiper ou du moins de ne pas sombrer dans le pathos. L'Algérie est grosse de changement ou de moins aspire à des réformes politiques qui ne peuvent être remplacées par des gains sociaux, des augmentations de salaires et des crédits dont la plupart feront perdre un peu de temps et ne seront jamais, pour beaucoup, remboursés. M. Bouteflika, fidèle à sa démarche héritée depuis longtemps, ne se presse pas tout en allant le plus vite possible vers ce qui est, à l'évidence inéluctable, quoique disent, en se contredisant, les formations d'une majorité qui tantôt apparaît comme un parti unique, lorsqu'il s'agit de soutenir et de commenter le programme présidentiel, tantôt comme une monture à trois chevaux qui tirent chacun dans une direction ou plutôt tâtonnent au petit bonheur. Le MSP, plus «démocrate» que ses deux alliés, demande au président d'aller plus vite, d'ouvrir la pratique politique et les médias lourds, en ayant sa propre vision de l'espace et des missions des assemblées élues. Ce qui est un programme à part entière, différent des procédés et procédures de ladite alliance. Les choses se compliquent lorsque le FLN et le RND prennent, à la manière du crabe, leurs distances avec la rébellion de A. Soltani. Celui-ci ne quitte pas l'alliance et place ses cadres dans une position acrobatique dans laquelle le citoyen ne sait plus si c'est du lard ou du cochon. Le chef du RND estime que le pays ne vit aucune crise, aussi minime soit-elle d'ordre politique, mais serait partant pour des réformes, y compris une révision profonde de la Constitution. Est-ce une position «sociale» ou tout simplement politique venant d'un chef de parti et Premier ministre qui plus est? Le FLN qui a de la suite dans les idées a installé un think tank avec à sa tête Boudjemâa Haïchour, et attend de voir venir, en protégeant ce qui peut l'être, d'un passé révolu. Le président boit du petit lait et doit regarder d'un œil amusé, un tantinet moqueur, des formations qui ont la seule vocation de soutenir ses projets, se perdre en conjectures et pour certains prendre des risques, refuser une éventuelle constituante qui introduirait un facteur de rassemblement, évoquer l'identité nationale dans le style Sarkozy, ne pas traduire devant la justice «ceux qui veulent brûler l'Algérie», etc. L'administration pare au plus pressé, gère des conflits qui ne se comptent plus mais qui «arrosent» de plus en plus, des catégories qui ne se ressemblent pas mais se suivent à chaque concession qui ne règle rien sur la durée. Jamais l'Algérie n'a connu autant de mouvements sociaux, de troubles (routes coupées, APC coupées ou détruites, affrontements pour des bidonvilles, universités en ébullition...) et vu un effacement des plus retentissants de

«Le ciel peut faire des dévots, le Prince fait des hypocrites».

Montesquieu

L'UGTA qui ne peut même plus jouer au pompier, devant l'ampleur des revendications, des demandes et des octrois. Si l'Algérie n'est pas condamnée à suivre les exemples tunisien, égyptien ou yéménite, parce que les populations refusent, pour la majorité, la violence, l'affrontement et éventuellement toute ingérence, il y a des réformes urgentes, profondes systémiques à réaliser dans le rassemblement le plus large. Le champ politique (pouvoir et opposition), l'ensemble des opérateurs économiques (privés et publics), les acteurs de la Culture, les ONG et les associations représentatives (à l'exclusion des appendices qui émergent, qui prouvent depuis toujours leur absolue inutilité), les personnalités politiques, industrielles et tous les experts ont du travail, beaucoup de travail. Au-delà les labels, des monopoles politiques, dans le respect de tous et des secteurs d'activité, il est tout à fait possible pour les Algériens de construire l'avenir ensemble. Un pacte national, un gros «cahier des charges», négocié en dehors de la rue, mettraient noir sur blanc, des consensus codifiés dans un calendrier. Les réformes politique, institutionnelle, agricole, industrielle, médiatique, celles de l'université, de la santé, de l'enseignement et d'autres chantiers peuvent être prises à bout de bras, dans la négociation franche et sereine, sans exclusion ni stigmatisation.

Bien entendu «un front national» qui fédère, peut être considéré comme une douce rêverie par de gros intérêts pointés si souvent par l'Exécutif, par ceux qui estiment que le pouvoir est un bien personnel, légitime qui ne saurait être objet d'une quelconque participation extérieure à l'alliance de trois, ni soumis aux règles de l'alternance, au jeu des compromis porteurs et à l'inclusion des talents, des intelligences et des compétences.

Ce qui se passe, chaque jour, dans le pays démontre indubitablement qu'il faut de vrais changements avec les Algériens. Ces derniers, comme tous les peuples, ne demandent qu'à être informés, cultivés, politisés, éduqués, respectueux des lois et des institutions, ambitieux pour le pays et l'avenir de leurs enfants. Pour cela, il faut attaquer les maux à la racine, dès les crèches dont le nombre est ridicule, dans la légitimité et la légalité des institutions représentatives qui ne doivent rien à voir avec l'achat et la vente des postes. De vrais syndicats seraient les partenaires et le vis-à-vis responsable des pouvoirs publics pour que la rue soit une exception et non plus la règle, désormais admise.

Les petites mesurette, la perte du temps que l'on croit gagner, l'attrait forcené de la rente, l'autoritarisme, la répression et la stigmatisation des esprits libres et critiques ont démontré leur nocivité pour le pays. Il est temps de passer à autre chose, au temps des réformes.

# Daignez me prêter attention, M. le wali...



PAR FAROUK ZAHI

On a élevé autour de vous plusieurs barrières, le plus souvent immatérielles, mais réelles. D'oligarchiques «Mazarin» régissent votre espace immédiat. Ils ont fait de l'affable commis de l'Etat que vous êtes certainement, un gourou que peu de personnes approchent. Excusez mes propos dont certains vous sembleront excessifs, moi, ce vieil administré qui garde une image idyllique de vos prédécesseurs et dont certains ne sont plus de ce monde. Ils n'étaient pourtant pas issus de grandes écoles, mais portaient dans leur âme les meurtrissures de la vie. Ils n'ont à aucun moment dénié à leur administré ou à leur collaborateur, le droit à la parole ou à l'entrevue. Ils s'adressaient à l'ainé comme s'il s'agissait de leur propre ascendance et à l'immature, comme s'il s'agissait de leur propre descendance. Je me rappelle comme si c'était hier, de ce wali d'une ancienne wilaya du Centre, qui enfourchait sa bécane et qui faisait les quelques chantiers d'alors, quand le pays était encore désargenté. La voiture officielle, une vieille DS Citroën héritée probablement de l'administration coloniale, était plus destinée au protocole qu'à l'usage quotidien. Un autre, dit-on, chargeait sur ses épaules des matériaux destinés au chantier de construction du siège de sa wilaya ; ou encore celui qui tenait tête à un puissant ministre qui lançait la phase pastorale de la défunte révolution agraire. Sanctionné, il assumait dans l'honneur ses intimes convictions. Si ces images sont magnifiées, c'est qu'elles avaient du sens, sinon la mémoire collective les aurait effacées à jamais. Il est des hommes de la nouvelle génération qui ont perdu la vie au cours de missions sanglantes. Notre pensée va à Mohamed B'Lal, wali de Tissemsilt, assassiné avec son staff au détour d'une cédraine. Il aurait pu se planquer comme beaucoup l'ont fait, en arguant du contexte sécuritaire défavorable. Les dispositions sécuritaires, renforcées et à juste titre à cette époque de turbulence, n'ont plus à notre sens, de raison de perdurer ; l'ambiance n'étant heureusement plus le même.

Le protocole tend de plus en plus à prendre le pas sur les objectifs assignés aux inspections, car il s'agit bien de visite de travail et d'inspection affirme-t-on. Heureux encore que ces tournées puissent faire espérer des multitudes ; d'aucuns, plus excessifs, considè-

...pour vous exposer quelques réflexions qui me taraudent l'esprit depuis longtemps. La première est cette désagréable sensation de paresthésie qui m'empêche, depuis quelque temps déjà, de vous sentir aussi bien dans votre dimension régaliennne qu'humaine.



rent à tort ou à raison en dépit des arguties qu'on tente de faire valoir, que les charges du maire du chef lieu sont en fait assurées par le wali lui-même. Sinon comment expliquer l'écart de plus en plus béant entre les commodités du chef lieu et la périphérie ? Contrairement au déséquilibre régional décrié par les seuls initiés, le déséquilibre local est amèrement constaté par le citoyen lambda. Il lui suffit maintenant, de faire une virée au siège de la wilaya pour se faire sa propre opinion.

Il a été récemment donné à votre serviteur, d'assister de loin à l'arrivée d'un wali, longuement attendu dans une daïra. Au passage de l'illustre cortège constitué de 4/4 rugissants et de limousines rutilantes aux vitres teintées, le temps suspendait son vol. Le maire premier personnage de la ville, était comble du burlesque, collé à la vitre arrière d'un véhicule utilitaire qui tentait de rejoindre les mustangs. Il devra faire le trot pour pouvoir rallier la délégation qui a pris une longueur d'avance. N'aurait-il pas été plus convenant que cet édile soit installé à côté du chef de l'exécutif pour l'entretenir, quelque peu, sur l'état de la cité et répondre aux éventuels questionnements ? L'intimité du moment peut apporter à elle seule, des solutions à des problématiques qu'aucune séance de travail ne pourra résoudre. La rue défoncée

par endroit et parcourue par le cortège officiel, gardera dans l'indifférence générale ses nids de poule. Le citoyen lambda se posera toujours la question de savoir, si le wali est déjà passé par là ou pas. Et pourtant il est passé ! Ce citoyen dont la crédulité est primaire, ne sait pas que ce n'est pas si simple de réparer des trous dans la chaussée. Pour cela, il faut qu'il sache que la commune est soumise au sacerdoce d'une nomenclature annuelle de projets. Elle devra introduire une fiche de projet que les services techniques de l'Etat doivent avaliser au titre du programme de développement. Après quoi, on transmettra par l'intermédiaire de la daïra, tous les dossiers d'inscription d'objectifs planifiés à la Direction de la Planification pour un premier arbitrage. Tout ceci dépendra, bien sûr, des priorités que la wilaya aura arrêtées. Pendant ce temps, l'érosion et le flux circulant entameront encore dans les berges des trous qui vont être plus importants que les premiers décrits par la fiche technique. Quand les crédits seront enfin débloqués, ce ne sera plus une réhabilitation, mais un décapage et un enrobage de toute la chaussée et pour lesquels les crédits mis en place sont de loin insuffisants. Les définites régies communales, mises à mort par la bêtise humaine, ont laissé un vide que toutes les élucubrations intellectuelles ne peuvent combler.

Vous avez autorité sur une multitude de cadres supposés être de grande valeur professionnelle agissant par délégation. La synergie active que les textes réglementaires présupposent est souvent contrariée par des comportements puérils de prééminence. Tentant d'obtenir les grâces du chef, certains feront dans la séduction de l'entrisme quitte à s'allier au diable du clanisme. A partir de là, la cohésion solidaire de groupe dépeçée par l'étroues de vue, partira en lambeaux. Certains chercheront des appuis auprès du cabinet qu'ils trouveront aisément, parce que le chef reçoit discrétionnairement les uns, plutôt que les autres. D'autres trouveront refuge auprès du secrétariat général. Il suffira que la friolité soit avérée entre les deux structures pour que les fissures apparaissent sur l'édifice. Représentant local de chacun des membres du gouvernement et par conséquent de son secteur respectif, vous détenez à vous seul les destinées de chacun d'eux. A la pratique, ces secteurs ne sont pas traités de la manière la plus équilibrée qui soit. Il suffira de constater cela lors des sessions de l'assemblée délibérante consacrées à chacun des secteurs. Le contrôle populaire ne s'exercera souvent que sur les «parents pauvres» de la circonscription territoriale que sont l'Education, la Santé, la Protection sociale et subsidiairement les secteurs des Ressources hydriques, le Transport, les Postes et télécommunications.

Quant aux secteurs de la Culture et du Tourisme, plus passésistes que prospectifs, ils ne semblent intéresser personne. Et à ce titre, leurs responsables peuvent être considérés comme des peignards ce qui est d'ailleurs faux. Ils doivent mal vivre leur dépit. Pour le patrimoine commun, l'archéologie et le tourisme culturel, il faudra malheureusement, repasser. De véritables mentors ont fait de vieux os à la tête de secteurs dits techniques qu'il n'est nul besoin de citer. Placés sous l'aile du cabinet et assurés de leur préemption contre la curée délibérante, parfois féroce et humiliante, ils assument leurs fonctions en toute sérénité.

Quant à votre représentant local et qu'on appelle communément Chef de daïra ( Un agriculteur du Madher(1) l'appelle non sans justesse : Cheikh daïra,). Ce corps dont la plupart des membres sont éligibles aux fonctions de wali,

gagnerait à avoir plus de crédit auprès de la population et plus de considération au niveau des services de la wilaya. A ce titre, il faudrait commencer par lui épargner l'humiliation dans sa quête d'outils de travail qu'il ne cesse de commander auprès de puissants chefs de bureaux de l'administration locale. Ces outils ou moyens logistiques sont tellement prosaïques, qu'ils ne méritent même pas l'évocation. L'exercice serait que certaines de vos audiences soient organisées dans le cabinet même, de ce responsable qui est le premier fronton de l'institution. En plus de l'avantage d'éviter l'interpellation du tout-venant en plein tourné, l'entrevue en aparté évacuera la profuse assistance constituée d'élus dont l'intérêt à la chose publique n'est qu'occasionnel et souvent clientéliste. Il existe malheureusement, des élus nationaux qui ne font leur apparition sporadique que lors d'événements marquants. Le reste du temps, ils sont d'une transparence matérielle spectrale. Ces ombres furtives hantent volontiers, le clair-obscur des couloirs. La règle n'étant pas générale, il y a lieu cependant, d'excepter les élus intègres soucieux de l'intérêt de leur électoral.

Le citoyen dont la culture est sensible dans son environnement immédiat qu'ailleurs. Son déplacement aléatoire vers des lieux qu'il méconnaît ou qu'il connaît peu, ne fera qu'altérer un peu plus l'état d'esprit dans lequel il a été réduit par absence de réponse suffisante à ses préoccupations. L'impact du bouche à oreille sur la communauté nourrie par l'oralité, a certainement, plus de valeur marchande que n'importe quelle déclaration d'intention faite en public. Les dividendes de la relation personnalisée, même condensation dans certains cas, survivront et pour longtemps dans l'imaginaire populaire. Il est des «faits d'armes» d'équité exercés par de grands responsables que la mémoire collective a gardés dans ses recoins. Je ne terminerais pas sans restituer cette réflexion de l'agriculteur cité plus haut, qui pour illustrer le parcours bureaucratique du fellah disait ceci : «Le responsable est un monsieur qui, au sommet d'une échelle démesurée enduite de graisse que vous venez d'escalader laborieusement, vous dira sous forme de reproche : «mais, tu as encore oublié tel papier !». Avec une telle conviction, aucune politique de bien être social, fut-elle généreuse, ne peut transcender la méfiance vis-à-vis de l'administration locale.

(1) Zone agricole de Bou Saada

# Un problème ne peut pas se résoudre de lui-même



PAR ABED CHAREF

Les ministres sont nommés pour régler les problèmes. En Algérie, les ministres constituent le problème.

Mustapha Benbada a réussi un curieux exploit. Un exploit très algérien, donc totalement inutile. Le ministre du commerce a en effet réussi à créer un problème là où il n'en y avait pas, et déploie aujourd'hui toute son énergie pour en sortir. Il propose même aux Algériens d'organiser un débat national sur la question.

Lundi dernier, M. Benbada a proposé de lancer un débat national sur la subvention des produits de large consommation, comme le sucre, l'huile, le lait, le pain, etc. Cette subvention coûte 30 milliards de dinars au trésor public, a-t-il dit. Son poids est excessif pour l'économie du pays. Elle est socialement inutile et économiquement inefficace. Est-il juste que la subvention profite à tous, riches et pauvres, revenus modestes et milliardaires ? s'est demandé à juste titre le ministre. N'est-il pas préférable de rechercher de nouvelles formules pour que la subvention profite d'abord à ceux démunis, ceux qui en ont réellement besoin ? Peut-être fau-

rait-il cibler des catégories sociales auxquelles l'Etat devrait apporter une assistance, plutôt que de subventionner les produits.

Le raisonnement est bon, mais M. Benbada est visiblement en retard d'une guerre. Ces questions ont été posées au milieu des années 1980. Elles ont fait l'objet d'un large débat, et elles ont été tranchées il y a vingt ans. Des choix avaient été faits. Peu à peu, la subvention avait disparu, à la faveur de la libéralisation mise en œuvre à cette époque. Café, sucre, huile, de plus en plus de produits sortaient de la liste de ce qu'on appelait les « produits de large consommation », et donc subventionnés, pour être soumis aux seules règles du marché. L'Etat gardait quelques possibilités pour intervenir en cas de grave crise, mais la société avait accepté ces nouvelles règles, malgré les difficultés qu'elles engendraient. Et le réajustement structurel imposé par l'accord signé avec le FMI avait achevé, dans la douleur, cette démarche. Seuls le pain et le lait bénéficiaient encore de subventions, alors que le prix d'autres produits, comme l'électricité, l'eau et le gaz, était fixé par décret, ce qui les maintenait à un niveau anormale-

ment bas. Au début des années 2000, la situation était devenue mûre pour aller à la fin de la subvention, et la remplacer par des mécanismes plus modernes d'assistance aux familles démunies, grâce à différentes formes d'amélioration du revenu et d'assistance ciblée. L'objectif était d'autant plus justifié que l'expérience a prouvé que la subvention tue la production. La production de céréales avait chuté à un point tel que la question devenait une menace pour la sécurité du pays. L'Algérie devenait le premier importateur mondial de blé !

Et puis, l'argent a commencé à se déverser dans les caisses de l'Etat. Et, coup sur coup, sont survenues les crises des céréales de 2008, celle de la pomme de terre de l'été 2009, la crise du lait de 2010 et les émeutes de janvier 2011. Incapable d'imaginer de nouvelles formules, et pris de panique, face à cette situation, le gouvernement a agi par la seule méthode qu'il maîtrise : distribuer de l'argent. Il a augmenté les subventions pour les céréales, pour le lait, supprimé les taxes douanières pour la pomme de terre et pour l'huile et le sucre, ainsi que l'impôt sur le bénéfice pour cer-

tains produits. Il a livré aux spécialistes de l'import-import de vastes pans de l'économie algérienne, avec pour seule préoccupation celle de préserver le front social.

Les subventions ont alors explosé, pour atteindre des sommes insupportables pour l'économie algérienne. Insupportables pour l'économie, non pour les finances du pays, il faut bien le préciser. Car ces subventions représentent peu de choses par rapport à ce que le gouvernement est disposé à mettre pour se maintenir, mais elles écrasent la production. Et tout ceci a été réalisé pendant que M. Benbada était ministre. C'est même lui qui était monté au front en janvier, pour tenter de calmer la colère de la rue lors des émeutes imputées, de manière erronée, à la hausse des prix des produits alimentaires. Il a été au centre du dispositif mis en place pour faire face à la situation, ce qui l'a amené à opter pour une augmentation massive des subventions pour se retrouver, aujourd'hui, contraint de déconstruire détricoter le dispositif qu'il a contribué à mettre en place.

M. Benbada a été nommé pour régler des problèmes. Mais aujourd'hui, comme nombre d'autres ministres, il est incapable de les résoudre. Pour une raison, simple : désormais, c'est, Le Problème.

# Changer pour être durable

PAR ABDERRAHMANE MEBTOUL

## LE DEVELOPPEMENT DURABLE PASSE PAR LE CHANGEMENT DE GOUVERNANCE

Il est unanimement admis par les analystes sérieux, privilégiant uniquement les intérêts supérieurs de l'Algérie et non la distribution de la rente des hydrocarbures, qu'un changement de gouvernement et de ministres n'apporterait rien de nouveau si l'on maintient le cap de l'actuelle gouvernance politique, sans apporter une cohérence et une visibilité à l'actuelle politique socio-économique tenant compte tant des mutations internes que mondiales. Les Algériens voient toujours les mêmes têtes sans bilans avec des permutations perpétuelles, comme si l'Algérie était stérile avec ce discours lassant et qui ne porte plus, on prépare la relève pour la jeunesse. Une personne née en 1962 a, aujourd'hui 49 ans et peut être grand-mère ou grand-père. Encore que l'âge n'est pas toujours déterminant mais la mentalité culturelle du changement productif, pouvant trouver un jeune moulu dans le parti unique, plus conservateur qu'un autre ayant dépassé les 60 ans. L'essentiel est d'éviter l'inertie. Or, les enquêtes des instituts de psychologie du travail internationaux montrent clairement que pour les managers économiques (P-DG de grandes entreprises) ou des managers politiques (ministres), qu'au delà de cinq années, pour 75% des cas, 25% étant des femmes ou hommes exceptionnels- ils deviennent amorphes et incapables d'innovation, avec le risque de s'entourer d'une cour aussi stérile d'où le danger d'une inertie générale alors que le monde évolue. Cela explique que souvent dans les grands pays démocratiques on limite les mandats présidentiels à deux. En dynamique, une Nation qui n'avance pas recule forcément, la maîtrise du temps étant le principal défi des gouvernants au XXIème siècle car nous sommes à l'ère de la mondialisation, contrainte stratégique. Il semble bien que la majorité de nos dirigeants ne tiennent pas compte de ce facteur temps, surtout que les réserves d'hydrocarbures - entendu rentables économiquement (coût/prix, concurrence des pays et des énergies substituables) iront vers l'épuisement dans 20/25 ans au maximum, donc posant la problématique de la sécurité nationale.

## EFFICACITÉ GOUVERNEMENTALE ET GOUVERNANCE RENOVÉE

Lorsqu'on sait que l'assainissement des entreprises publiques en Algérie a coûté au Trésor public plus de 50 milliards de dollars entre 1971/2010 et encore 16 milliards de dollars annoncés par le ministre de la Promotion d'investissement pour 2011, sans résultats probants, 70% des entreprises publiques étant revenues à la case de départ, alors que ces montants auraient pu être consacrés à la création de nouvelles entreprises dynamiques de quoi créer tout un nouveau tissu productif et des millions d'emplois, à valeur ajoutée. Bon nombre d'institutions internationales avec des classements déplorables, entre 2006/2011, qui ne reflètent pas les potentialités énormes du pays, et d'experts nationaux, ont tous souligné le poids de la bureaucratie, l'instabilité juridique et le manque de clarté dans les nouvelles dispositions du gouvernement algérien. C'est dans cet esprit, sans études d'impacts, que rentrent les décisions hasardeuses de 51% aux Algériens dans tout projet



d'investissement et 70% des parts algériennes dans les sociétés d'import étrangères, alors qu'il fallait privilégier une balance de devises excédentaires, l'apport technologique et managérial pour un partenariat gagnant/gagnant ce qui a entraîné une chute de plus de 70% des IDE, hors hydrocarbures, sans compter les litiges au niveau des tribunaux internationaux, une loi n'étant jamais du point de vue du droit international, rétroactive sauf si elle améliore la précédente. Comme il convient de se demander pourquoi ces échecs répétés depuis 2007, aucune grande compagnie étrangère n'a été intéressée par les avis d'appel d'offres de l'Alnaft (structure dépendante du ministère de l'Energie) pour les gisements d'hydrocarbures, le dernier échec étant l'avis d'appel d'offres de mars 2011. Cela est plus vrai pour l'aval, c'est-à-dire les segments pétrochimiques produits semi-finis et finis, répondant aux valeurs internationales dont les parts de marché avec des structures oligopolistiques sont déjà pris au niveau mondial (amortissement déjà réalisé) où avec les 49/51%, il faut ne s'attendre à aucun investisseur privé national ou étranger potentiel. Cette situation de changement perpétuel de cadres juridiques démobilitise, tant les cadres du secteur économique public que les opérateurs privés nationaux et internationaux, montrant clairement la dominance de la vision administrative et non économique, liée à l'absence de visibilité et de cohérence dans la démarche de la réforme globale, renvoyant au blocage systémique intimement lié aux aspects de gouvernance (Etat de droit notamment) du fait que l'on ne peut isoler la gouvernance de l'entreprise de la gouvernance globale. Comme en témoignent le poids de la bureaucratie, la corruption (renvoyant à la refonte de l'Etat), la léthargie du système financier, l'épineux problème du foncier et enfin l'inadaptation du système socio-éducatif et la dominance des emplois/salaires rentes (dé-

valorisation du savoir), bloquant l'entreprise créatrice de richesses et montrant l'absence d'une politique salariale fondée sur le travail et l'intelligence, malgré des discours que contredisent les pratiques sociales.

C'est que l'Algérie est toujours dans cette interminable transition depuis 1986, ni économie administrée ni économie de marché, qui doit des mécanismes de régulation nouveaux avec un rôle stratégique de l'Etat régulateur.

## L'IMPACT DE LA NOUVELLE DONNE INTERNATIONALE SUR LA GOUVERNANCE

Ce n'est pas à la population algérienne de changer de comportement mais d'abord à nos dirigeants devant donner l'exemple, qui n'ont pas encore fait leurs mues culturelles vivant encore à l'ère du Parti unique. Or, nous avons deux options : soit satisfaire les appétits partisans par une redistribution passive de la rente en maintenant l'actuel système politique où les partis FLN/RND/MSP représentent moins du quart (25%) de la population algérienne, en référence aux dernières élections étant d'ailleurs l'ancien parti du FLN des années 1980 éclaté en trois composantes, avec la création de nombreux micro-partis instrumentalisés et de 30 ou 40 ministères sans efficacité réelle, incapables de mobiliser et de sensibiliser, laissant lors d'émeutes, les citoyens face aux services de sécurité, qui s'entrechoquent avec des conflits de compétences, ce qui ne peut que conduire à une déflagration sociale à terme. L'Algérie ne saurait invoquer sa spécificité face au printemps démocratique qui secoue le monde arabe et devrait méditer les nouvelles mutations politiques. Pour éviter les réformes du régime, certains dirigeants arabes se réfugiant derrière l'islamisme radical, le combat contre le terrorisme et invoquant la main de l'extérieur comme facteur de déstabilisation. Or ce sont des combats d'arrière-garde, les Occidentaux les ayant aban-

donnés malgré leur servitude, dans la politique, n'existant pas de sentiments mais des intérêts), à l'instar des anciens dirigeants tunisiens, égyptiens et récemment des actuels dirigeants yéménites, syriens et libyens. Avec l'avènement d'Internet qui modèle l'opinion et l'entrée des sociétés civiles, ces discours ne portent plus ce qui préfigure d'ailleurs une reconfiguration des nouvelles relations internationales prenant en compte les exigences de dignité et de liberté au niveau des populations du Sud. Certes le danger extrémiste, source d'intolérance est réel mais les grandes puissances ont fait comprendre aux dirigeants arabes (et à certains dirigeants d'Afrique) qui deviendront à terme de plus en plus minoritaires, se réfugiant derrière le statu quo par le frein à la démocratisation avec une répartition inégalitaire des richesses et la corruption d'une certaine caste, que leurs comportements favorisent le terrorisme et l'islamisme radical et qu'ils en sont, en grande partie, responsables. Ce n'est pas par philanthropie mais certes mus par des intérêts économiques et voulant éviter que des milliers de jeunes qui rêvent de s'enfuir vers les USA, le Canada et l'Europe viennent alourdir leur taux de chômage. Encore que l'exode de cerveaux massif des pays arabes et l'Afrique est souvent voulu par certains dirigeants, malgré certains discours de propagande à usage de consommation intérieure envers la diaspora alors qu'ils ne font presque rien pour retenir ce qui reste, vidant la substance de leurs pays. C'est que l'élite ne peut s'assimiler à un tube digestif mais aspire à conquérir des espaces de liberté par la participation à la gestion de la Cité. Ou alors, d'où cette seconde solution, la seule fiable, privilégier plus de libertés et une bonne gouvernance ce qui suppose de profonds réaménagements politiques devant conduire à une transition démocratique, condition de l'efficacité gouvernementale.

L'urgence d'approfondir la réforme globale en panne (du fait de rapports de forces contradictoires qui se neutralisent, renvoyant au partage de la rente), doit reposer sur le travail et l'intelligence afin de redonner une lueur d'espoir, surtout à une jeunesse désabusée, en conciliant l'efficacité économique par plus de rigueur budgétaire et la justice sociale

## REVOIR L'ACTUELLE POLITIQUE POUR EVITER LES TENSIONS SOCIALES

La réussite est avant tout, non celle d'une femme ou d'un homme seul (une seule main comme dit l'adage ne saurait applaudir), mais celle d'une équipe compétente soudée (de véritables managers, sachant tant gérer qu'à l'écoute des populations), animée d'une profonde moralité avec une lettre de mission à exécuter dans les délais et des coûts internationaux les projets mis en œuvre. La situation actuelle montre clairement (sauf à ceux qui vont dans l'autosatisfaction, déconnectés des réalités sociales), une très forte démobilitisation populaire due à ces signes extérieurs de richesses souvent non justifiées, la détérioration du niveau et genre de vie de la majorité de la population, malgré des réserves de change dépassant les 157 milliards de dollars US fin 2010, dues à des facteurs exogènes, n'étant pas signe de développement, grâce en grande partie aux hydrocarbures. Et comme le démontre les moins de 2% des exportations hors hydrocarbures, entre 2006/2010, un taux de croissance relativement faible, tiré essentiellement par les dépenses publiques en récession (plus de 5% entre 2004/2005, 1,8% en 2006, moins de 3% en 2007 et

inférieur à 4% entre 2008/2010, non proportionnel aux dépenses monétaires, les 80% des segments hors hydrocarbures étant eux-mêmes tirés par la dépense publique, le programme de soutien à la relance économique étant passé de 55 milliards de dollars en 2004, à 100 fin 2005, à 140 fin 2006 et allant vers 200 milliards de dollars fin 2009 et sur les 286 milliards de dollars programmés entre 2010/2014, 130 sont des restes à réaliser du programme 2004/2009 (mauvaise gestion, corruption, projets mal ciblés etc.) Comme suite logique de la mauvaise gestion et de la corruption qui s'est socialisée avec certainement des fuites de capitaux importants qui accélèrent la détérioration de la valeur du dinar (écart de plus de 45% entre le cours officiel et le cours sur le marché parallèle coté en avril 2011 à 1,50 dinar pour 1 euro) Des tensions sociales que l'on essaie de tempérer à travers une redistribution désordonnée de la rente avec le risque d'un hyper inflation à terme, le taux de chômage officiel ne reflétant pas la réalité, assistant à la dominance des emplois/rentes. La condition de l'amélioration sociale passe par un retour à la croissance hors hydrocarbures qui reste tributaire d'un certain nombre de conditions. D'une part la réhabilitation de l'entreprise par la levée des contraintes d'investissement, une détermination plus grande par une vision plus cohérente de la réalisation du programme des réformes et d'autre part, sur le plan socio-politique déterminant, cela passe par une véritable décentralisation, la production d'une culture politique participative, une communication institutionnelle efficace et l'élaboration d'un nouveau consensus social et politique (ce qui ne signifie aucunement unanimité, signe de la décadence de toute société), permettant de dégager une majorité significative dans le corps social autour d'un véritable projet de société. L'Algérie doit réorienter sa politique socio-économique, l'actuelle étant ruineuse pour le pays avec la dominance de la dépense publique dans les infrastructures (70%), souvent mal faites alors qu'elle n'est qu'un moyen du développement et des rentes aux dépens du travail en privilégiant l'entreprise et le savoir. Il s'agit d'assurer un minimum de cohésion sociale tant spatiale qu'entre les catégories socio-professionnelles (cette injustice qui devient criarde, un Etat riche mais une population de plus en plus pauvre) et s'adapter aux enjeux de la mondialisation, l'espace euro méditerranéen et arabo-africain étant notre espace naturel, surtout que la crise mondiale actuelle préfigure d'un bouleversement géo-stratégique et économique. Cette adaptation est inséparable d'un Etat de droit et de la démocratie, tenant compte de notre anthropologie culturelle, du respect du droit de l'Homme et de la promotion de la condition féminine signe de vitalité de toute société. L'Algérie a toutes les potentialités pour devenir un pays pivot, conditionné par plus de réformes maîtrisées, pour une dynamisation de la production et exportations hors hydrocarbures. C'est que les observateurs neutres tant nationaux qu'internationaux tendent vers ce constat : le système politique et économique algérien est bloqué avec une concentration excessive du revenu au profit d'une minorité rentière. On a l'impression que le pouvoir actuel face aux bouleversements mondiaux et des tensions qui touchent tous les secteurs en même temps, est tétanisé et en panne d'imagination.

Or, à vouloir perpétuer des comportements passés, l'on ne peut aboutir qu'à une vision périmée avec le risque de névrose collective et d'une déflagration sociale.

# La gestion en co-proprieté d'une ville

La grève des personnels communaux a réussi à s'investir plus dans la rue que dans les salons politiques. Neuf jours de «saleté» ont permis au chroniqueur d'oublier ses libertés publiques pour songer un peu à la salubrité publique.



PAR EL YAZID DIB

L'homme est une entité capable de vivre sous toute contrainte. Son intelligence fait de lui une espèce privilégiée par rapport à celles autour desquelles il gravite. Il évolue donc dans tout un environnement. L'environnement qui est «l'ensemble des éléments biotiques ou abiotiques ; qui entourent un individu et qui s'intéressent à la nature au regard des activités humaines, et aux interactions entre l'homme et la nature» n'est pas un vain mot.

Toute la stratégie environnementale nécessite l'étude des milieux naturels, pour mieux cerner l'impact humain ainsi que la démarche à adopter afin de provoquer les éléments réducteurs à cet impact dans son volet négatif.

A Sétif la nature est une autre nature dans le comportement quotidien du citoyen. Depuis peu, l'on s'initie à des actions d'envergure, se disant ayant une étroite relation avec les notions de l'environnement. Planter des arbres, prévoir des bacs à ordures, semer et tailler des pelouses n'est pas en fait ; une fin en soi.

## CADRE LÉGAL : DES AVANCÉES PROMETTEUSES

Les EIE (études d'impact de l'environnement) ont trouvé toute leur substantialité légale dans les dispositions de la loi cadre n° 83-03 du 5 février sur la protection de l'environnement. Le détail applicatif s'est cependant mis en évidence subséquemment par un texte à valeur réglementaire le 27 février 1990. (Décret exécutif 90-78). En matière de texte, l'Algérie a commencé à se doter dès 1974 de tout un panel juridique. Le conseil national de l'environnement créé cette année a vu, après sa dissolution 3 années plus tard, le transfert de ses attributions au profit du Secrétariat d'Etat aux Forêts et à la mise en valeur des terres. Une Agence Nationale pour la Protection de l'Environnement (ANPE) fut créée en 1983. C'est dire que l'effort ne s'est point figé. Le souci de cet aspect d'environnement a fait de multiples migrations d'un ministère à un autre. Il fallait rajouter à tout cet arsenal juridique encore balbutiant toute une batterie de mesures allant de la protection de l'environnement au développement durable. Le ballotage de rattachement missionnaire se faisait du ministère de l'Intérieur, à celui de l'Education nationale, aux Universités, à la Recherche scientifique, jusqu'en 2007 où il fut institué organiquement un ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement. La législation nationale rentrait en droite symbiose avec les exigences universelles en la matière et se mouvait dans une flexibilité apte à satisfaire le besoin factuel.

## ECOSÉT : «POUR UNE ÉCOLOGIE URBAINE»

Pour l'exemple de Sétif, ville carrefour avec le million et demi d'habitants, la tâche quant à cette protection n'est pas une aisance managériale. L'existence d'un CET (centre d'enfouissement technique), érigé en entreprise à caractère industriel et commercial, dépendant du secteur public et fonctionnant en conseil d'administration dont le wali en assure la présidence ; est une réponse adéquate et spontanée à une forte demande en la matière.

Ce centre, à la raison sociale, sonnante et pimpante «ECOSÉT» vient tout juste de se mettre en place. Situé à quelques encablures du chef-lieu de la wilaya, il s'étend sur une superficie de 54 hectares. Il dispose déjà d'une unité de tri. L'acharnement de quelques travailleurs nouvellement recrutés vient en assistance à la petite machine de presse, acquise par la direction de l'environnement ; pour nous afficher tout leur challenge à relever le défi qui s'impose à tous. Vivre mieux, sous un climat sain. Cette unité naissante, qui nécessite d'ailleurs une nouvelle ligne de traitement, fait dans la récupération et le tri, du plastique, carton et PET, en attendant leur recyclage. Cette action nous dira Monsieur Smati Saou, Directeur général «participe activement d'abord à améliorer le cadre de vie du citoyen» car selon ce responsable, la phase récupération que ses services effectuent de concert avec les différentes communes, tend à s'inscrire outre «dans une mission économique, mais aussi dans un objectif de réduction et d'élimination de tout effet néfaste et négatif sur le milieu environnemental.»

Il est unanimement connu et reconnu que la dégradation du milieu naturel au sens écologique reste invariablement sous une culpabilité humaine. Voire à son activité. Cette détérioration, selon certaines normes établies se mesure essentiellement par les pollutions apparentes, les traces de composés synthétisés par l'homme dans les sols, l'air et l'eau, la raréfaction des ressources naturelles, renouvelables ou pas ainsi que par la perte de la biodiversité. C'est dans ce cadre que notre interlocuteur s'évertue à nous clamer «il faudrait assurer la protection des terres, des eaux et de l'air, ce qui nous permettra de ne pas mettre en situation d'otages les futures générations. On ne doit pas les étouffer, les affamer ou les assoifffer» à faire cette similitude ô combien symbolique entre l'objet à protéger et l'effet à éviter.

## ZONES ET SITES HUMIDES À PROTÉGER :

Sétif est aussi une importante assiette comprenant des zones humides. Il existe selon la liste Ramsar près de 20 sites humides naturels et artificiels dont trois seraient classés parmi les 47 sites algériens. Il s'agit du chott Melloul dans la daïra d'Aïn Oulmène, chott El Frein dans la daïra d'El Eulma et chott El Beïda dans la daïra de Hammam Sokhna. Dans la wilaya de Sétif, les zones humides sont très nombreuses et certaines sont très importantes et n'attendent que leur valorisation et leur protection. Parmi les 21 sites humides naturels et artificiels recensés à travers l'ensemble de la wilaya de Sétif, trois ont été classés parmi les 47 sites algériens sur la liste Ramsar des zones humides d'importance internationale en 2010. Il s'agit du chott Melloul dans la daïra d'Aïn Oulmène, chott El Frein dans la commune de Bazer Sakhra, daïra d'El Eulma et chott El Beïda dans la daïra de Hammam Sokhna. Ces espaces sont d'une valeur écologique inestimable. Ce qui avait poussé les autorités, d'élaborer en 1995 un riche programme à même de réduire sinon circonscrire l'avancée de l'eau saumâtre. Celui se confinait alors dans une action forestière d'envergure consistant en la plantation d'arbres appropriés, tenant lieu de digue naturelle. Cependant l'eau salée gagne toujours du terrain. Mais rien ne semble emballer l'autorité locale pour restructurer le plan de sauvetage. Au moins avoir penser à vouloir le faire.

## UNE CITÉ GÉRÉE EN CO-PROPRÉTÉ :

Quant à monsieur le président de l'Assemblée populaire communale de Sétif, énarque et ancien cadre de l'Etat, il ne se prive pas de faire apparaître tout son honneur à avoir piloté d'innombrables opérations, toutes peuvent être à son sens anodines, mais qui contribuent grandement à l'équilibre des systèmes. Faire des pelouses, de l'espace vert, des jardins est un acte de suivi quotidien et son principal point fort. Le maire de la ville, justement en étroite collaboration avec le Directeur général d'ECOSÉT, qui ne se trouve d'ailleurs que le vice-président communal ; tient à mettre tout en œuvre afin de rendre sa ville, à la légendaire propriété, une cité où il fait bon vivre. Avec ces milliers de visiteurs/jours, Sétif offre un beau label d'une ville qui se veut agréable, écologique et saine. «Nous avons voulu moderniser cette démarche classique qui est dévolue pratiquement à toutes les communes par un passage réussi de l'usuelle collecte à la notion de la co-proprieté de la ville» nous dira le maire. Ainsi le citoyen est responsabilisé quant à la préservation des actions d'appui à l'hygiène collective. «L'espace vert est devenu maintenant une requête citoyenne» continue-t-il à nous affirmer.

## LE MÛRIER, LE PLATANE, LE MICOCOULIER ET NON LE PALMIER !

Nous saurons qu'un programme important est inscrit au titre de l'année en cours à la charge de l'APC. Consciente de l'enjeu majeur qu'impose une telle préoccupation quant à la protection de l'environnement, la municipalité, outre ses fonctions ordinaires de salubrité publique ; égratignée ces derniers jours par la «grève des braves» aspire à édifier une pépinière dans la vallée d'Oued Bousalem. Le besoin en matière de produits végétaux serait ainsi satisfait. Il en est de même pour que le jardin Emir Abdelkader (ex-jardin d'Orléans) situé en plein centre-ville soit transformé en jardin botanique et pédagogique.

Cependant le projet de planter (40 000) le long du trajet de part et d'autre, Sétif/Djemila (60 km), s'il suscite déjà une adhésion, il ne se trouve pas corroboré par l'ensemble, car semble-t-il serait planté par des palmiers. Une horreur contre-nature. Ce type, n'est pas approprié au paysage forestier et végétal de la région. Le caroubier, le mûrier, le platane, le micocoulier, forment entre autres, l'espèce la mieux indiquée qui lui sied. Ce constat es-qualité aurait été l'objet d'un rapport fait à la Société d'utilité publique sur les colonies suisses de Sétif en 1855.

## «LES MAINS SALES»

Ainsi «la grève des éboueurs demeure plus fatale que celle de l'ordre des architectes, des pharmaciens ou autres corporations. Plus importante qu'une marche usant les gosiers que les godasses. Ils constituent en fait ; ces nettoyeurs matinaux la plus noble espèce du fonctionnariat. Pas la peine donc, de refuser de leur tendre la main, en susurrant en catimini «qu'ils ont les mains sales». Cela pourrait être bien vrai, que ces mains soient entachées de malpropreté, mais elles ne sont cependant souillées que par la saleté des autres. Ceux qui sont censés les écouter. Ceux à qui on en demande audience. Ainsi nous aurions su que toute notre culture s'exprime aussi à travers le contenu de nos poubelles. Si le débit labial (parler trop) égalisait le produit fécal (?), nos communes auraient à être assimilées à une benne à ordures neuves et saines.

## LA CHRONIQUE DU BLEDA

Paris : Akram Belkaïd



## Quand Johnny devient Karim

Sa mère était fan de Johnny Halliday et, lorsqu'il est né, c'est le plus logiquement du monde qu'elle l'a appelé Johnny.

Quelle légèreté, quelle conscience ! Il est des prénoms plus durs à porter que d'autre et celui-ci en fait partie. Résultat, l'homme, une fois adulte, s'est tourné vers la justice française pour en changer. «C'est un prénom ridicule», a expliqué cet habitant de Pau. Et de raconter son calvaire : «J'en ai marre des moqueries, des 'Ah que coucou !' quand j'arrive quelque part. J'en ai assez des sourires en coin au guichet d'une banque. J'en peux plus». Comment ne pas comprendre une telle exaspération. Toutes proportions gardées, imaginez aujourd'hui le calvaire d'un Zine el-Abidine ou d'un Saddam... Ah que oui, c'est très dur mon ppp !

Signalons au passage que cette image du chanteur naïf au cerveau quelque peu dégingolé relève en grande partie de la responsabilité des marionnettes des Guignols de l'info. La méchanceté de leurs scénaristes - trop souvent gratuite - a été telle que le chanteur a fini par s'en émouvoir et par demander grâce au nom de sa famille, notamment ses enfants qui n'en pouvaient plus d'être la cible des quolibets et des vexations dans la cour de récréation. On peut en sourire, mais il me semble que la limite entre la bonne plaisanterie et l'acharnement a été franchie depuis longtemps concernant celui que l'on appelait l'idole des jeunes.

Ajoutons par ailleurs que le culte entretenu autour d'Halliday a quelque chose d'un peu désuet, comme s'il s'agissait de continuer à faire vivre un mythe des années 1970, cette période que nombre d'hommes politiques et de chroniqueurs français semblent tant regretter. La vérité, c'est que Johnny ne vend plus autant de disques qu'avant, qu'il a du mal à remplir les stades et que ses ennuis de santé entretiennent le doute sur sa capacité à remonter un jour sur scène. Il n'empêche. Johnny reste Johnny et quand circule la rumeur de sa mort, c'est tout un pays qui oublie ses sarcasmes et se prépare à prendre le deuil.

Mais revenons à l'autre Johnny. Après avoir été débouté une première fois, ce dernier vient donc d'obtenir en appel de se faire appeler Karim, un prénom qu'il tient de son père. Karim au lieu de Johnny... Voilà qui va rendre fou de rage Jean-François Copé et tous ceux qui reprochent aux Français d'origine maghrébine de continuer à donner des prénoms arabes à leurs enfants. C'est un sujet que j'ai déjà traité il y a quelques années (\*). Sans vous servir un plat réchauffé, il n'est pas inutile de revenir là-dessus car je suis persuadé que ce thème va, tôt ou tard, provoquer l'une de ces polémiques dilatoires dont la droite de moins en moins républicaine a désormais le secret.

Il y a quelques temps, des voix se sont fait entendre à droite pour reprocher à Rachida Dati d'avoir donné un prénom arabe à sa fille. De même, plusieurs élus ne cessent de clamer qu'un Français d'origine maghrébine qui choisit un prénom arabe à son nouveau-né affirme par-là son refus de s'intégrer. Des incidents ayant eu lieu dans des mairies sont régulièrement rapportés, des fonctionnaires de l'état-civil quelque peu zélés s'étant mis en tête de convaincre le père de franciser le prénom de son nouvel enfant. «Dis

donc vous, venez voir par ici ! Vous voulez appeler votre fille Malika ? Et pourquoi ? Vous préférez pas Marine ? C'est mieux pour elle, vous savez ! Réfléchissez bien...»

A ce propos, il est de coutume d'opposer le comportement des Asiatiques à celui des Maghrébins. En règle générale, les premiers n'ont aucune hésitation à donner un prénom français à leurs enfants. A l'inverse, les seconds sont bien plus réticents. Peur du qu'en dira-t-on, des plaisanteries et commérages implacables de la famille et du voisinage, sentiment de trahir ses origines, vieux réflexe anticolonial enfoui dans la mémoire collective qui pousse à rejeter toute tentative, réelle ou supposée, d'assimilation : les explications cohérentes ne manquent pas. A cela s'ajoute le fait que personne n'est dupe. Donner un prénom français peut aider, en théorie, à s'intégrer, mais cela n'empêchera en rien les discriminations futures. Comme me l'a dit un jour un jeune franco-marocain de Genevilliers : «un prénom, ça ne change pas le faciès».

Autre témoignage d'un fidèle lecteur de cette chronique : «Quand j'ai appelé ma fille Salima (2), l'employée de mairie m'a inventé une loi selon laquelle un prénom étranger était autorisé aux Français seulement si il correspondait à l'un des prénoms des grands-parents ! Tout ça en me tendant une liste de prénoms français. Ça a failli mal se terminer car j'ai refusé de quitter les lieux avant d'obtenir gain de cause. Pour reculer, tout en sauvant la face, l'employée a fait semblant d'appeler le Parquet pour savoir si Salima était un prénom «valable». Pourquoi le Parquet ? Je n'en sais rien du tout, ce que je sais c'est que je lui ai répondu sans honte par une blague de bas étage qu'elle pouvait appeler la moquette si elle voulait et que je ne bougerai pas de son bureau.»

C'est une évidence : entre Akram Belkaïd et Mathieu Belkaïd, c'est le nom Belkaïd que le recruteur, le policier ou tout autre fonctionnaire retiendra d'abord. Les Maghrébins, eux, seront intrigués par le prénom Mathieu et chercheront à comprendre ce qu'il trahit comme histoire personnelle. Fils de har ki ? Candidat zélé à la naturalisation ? Mariage mixte où la «partie» française a pris le dessus sur l'autre... ? Le pauvre Mathieu devra s'expliquer toute sa vie ce qui l'incitera, peut-être, à changer de nom (en le francisant) ou de prénom (en l'araboberberisant).

La deuxième option est de plus en plus fréquente et ce phénomène est régulièrement évoqué par la presse. En effet, nombreux sont les personnes d'origine maghrébine qui demandent aujourd'hui à changer leur prénom français pour un prénom arabe (3). Comme Johnny devenu Karim, ils font, pour des raisons souvent liées au regard et au jugement d'autrui, le chemin inverse de ce que l'on pouvait attendre d'eux. Et ils démontrent ainsi, par leur cas personnel, que l'intégration est tout sauf un chemin tranquille.

Note:

(1) Une histoire de prénoms, Le Quotidien d'Oran, jeudi 29 janvier 2009.  
(2) Le prénom a été changé.  
(3) «Quand Olivier préfère s'appeler Saïd», Le Parisien, 4 novembre 2008.

## Faits et méfaits du «droit d'ingérence»

PAR DJAMEL LABIDI

Les deux interventions militaires, en Libye et Côte d'Ivoire, ont des points communs. Tout d'abord la recherche de la couverture du Conseil de Sécurité de l'ONU pour légaliser une ingérence flagrante dans les affaires d'un autre Etat. Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, les forces de l'ONU n'ont été, d'évidence, qu'un paravent à l'intervention des forces françaises. Pour la Libye, on sait comment la résolution 1973 a été manipulée et violée, sans qu'une réelle opposition à cela puisse s'imposer au sein du Conseil de sécurité

LE CONSEIL  
DE L'INSECURITE

Du fait de la répétition de ces pratiques, le Conseil de sécurité apparaît aujourd'hui comme l'organe d'une sorte de dictature mondiale à travers une alliance des principales puissances militaires occidentales, USA, Angleterre, France. Ces trois puissances sont, en général partantes pour toutes les interventions militaires.

La Chine et la Russie, en pleine transition industrielle, n'ont d'évidence pas les moyens actuellement de s'opposer à cette domination. Elles réservent apparemment l'utilisation de leur droit de veto aux situations où leurs intérêts vitaux sont directement touchés, ce qu'évite d'ailleurs de faire les puissances occidentales.

Il s'agit d'une dictature, car la «Communauté internationale» à laquelle on se réfère, et qui est supposée fournir la justification morale à ces interventions, n'a jamais été aussi absente et silencieuse au sein de l'ONU. L'Assemblée générale de l'ONU, qui en est l'expression, ne joue plus le rôle de relai de l'opinion mondiale, qu'elle remplissait auparavant, quand elle avait par exemple condamné l'apartheid ou défini le sionisme comme une forme de racisme. Le rôle du Secrétaire général de l'ONU semble, lui aussi, se réduire de plus en plus à celui d'un employé docile et effacé du Conseil de Sécurité, qui sert par sa présence d'alibi dans les conférences internationales, et qui n'ose même pas s'inquiéter de la bonne application et du respect des résolutions du Conseil de Sécurité.

Le Tribunal pénal international (TPI), conçu au départ comme un des instruments de la démocratie internationale, est peu à peu détourné, instrumentalisé au service d'une dictature internationale, selon le «deux poids, deux mesures». Les dirigeants occidentaux et pro-occidentaux y bénéficient de l'immunité. Les morts civils des bombardements des forces militaires occidentales, sont des «bavures» ou des «dommages collatéraux», tandis que ceux causés par l'adversaire, ou attribués à lui, sont des «crimes contre l'humanité». Pour la Libye et la Côte d'Ivoire, il est intéressant de voir comment la menace du TPI est brandie ou retirée selon l'objectif, qu'on veuille écraser et humilier un dirigeant, ou lui laisser entrevoir une porte de sortie.

INGERENCE  
ET GUERRES CIVILES

Un autre point commun à la situation en Libye et en Côte d'Ivoire, est que l'intervention militaire étrangère y déclenche ou y nourrit une guerre civile. Celle-ci, comme son nom l'indique, est la plus coûteuse en vies civiles, alors que l'objectif proclamé au départ de l'intervention est de protéger les populations. En Libye, comme en Côte d'Ivoi-

**Après la Libye, la France intervient en Côte d'Ivoire. On pourrait tout autant dire qu'avant la Libye, la France était intervenue en Côte d'Ivoire, tant l'ingérence et l'intervention militaire de la France ont été chroniques dans ce pays depuis son indépendance. En 2004, les troupes françaises avaient ouvert le feu sur la foule à Abidjan, faisant 90 morts et 2000 blessés.**

re, les interventions se sont vite transformées en ingérence caractérisée au profit toujours d'un camp, celui jugé pro-occidental par rapport à l'autre. L'ingérence fausse le jeu des rapports de force internes à une société et rend toujours plus difficile la recherche du compromis et le dialogue entre les forces nationales d'un pays.

En Libye, c'est une insurrection, déclenchée dans des conditions obscures, qui a fourni le prétexte à l'intervention puis carrément à l'ingérence. Du coup, les véritables données sur la situation en Libye, s'en sont trouvées brouillées et l'intervention du peuple libyen paralysé. Celui-ci apparaît d'ailleurs étrangement absent et silencieux comme s'il était seulement l'enjeu passif des combats. Chaque camp peut alors revendiquer le soutien du peuple sans que rien ne permette de contrôler la véracité de ce qui est proclamé. Que l'intervention ait eu pour objectif de déclencher un affrontement interne, ou qu'il en soit la conséquence, le résultat est le même: la guerre civile est installée et elle nourrit à son tour l'ingérence, dans une situation où on ne peut plus alors distinguer les effets des causes. C'était déjà la situation en Irak et en Afghanistan, cela risque de devenir celle de la Libye et de la Côte d'Ivoire. La haine diffusée dans la société par la guerre civile rend alors le pays qui en est victime fragile et vulnérable pour longtemps.

En Côte d'Ivoire, c'est le non respect du résultat des élections présidentielles qui a été la raison proclamée de l'ingérence. Mais là, c'est l'ingérence qui a précédé l'intervention militaire violente actuelle, bien que la présence de troupes officiellement sous le contrôle de l'ONU (mais dont l'action dépend en réalité opérationnellement de celle des troupes françaises) soit plus ancienne. C'est donc déjà la preuve que l'ingérence peut aggraver les problèmes jusqu'à provoquer et justifier à la fois une intervention militaire. Un engrenage s'installe alors où l'intervention alimente la guerre civile en Côte d'Ivoire, alors, qu'à l'origine, elle était supposée vouloir l'empêcher.

Pour le résultat des élections, dans les deux cas, que ce soit celui du comptage de la Commission de l'ONU en faveur de Ouattara ou celui du Conseil constitutionnel ivoirien en faveur de Gbagbo, le nombre de voix était proche et indiquait une population électorale répartie en deux camps d'une importance à peu près égale. Dans de telles conditions, la pression faite par la France sur Ouattara pour qu'il agisse militairement, puis l'intervention militaire française en sa faveur ne peuvent que pousser à la guerre civile, être un drame pour la société ivoirienne, et fausser les équilibres en son sein, tels qu'ils ont été révélés par les élections. Il faut rapprocher cette fébrilité et cette impatience du Gouvernement français à intervenir, de l'attitude et de la patience de l'Union africaine à rechercher une solution pacifique.

## L'AVEU

C'est prendre les gens pour des imbéciles que d'affirmer, comme le fait le ministre des affaires étrangères français, Alain Juppé, que c'est Ouattara qui est allé à l'assaut de la résidence de Gbagbo ou que c'est l'ONU qui a réquisitionné l'intervention des troupes françaises. Il est en effet

clair que sans la présence des troupes françaises Ouattara ne serait d'aucune efficacité militaire, ni ne penserait probablement même à agir militairement. De leur côté, les troupes de l'ONU apparaissent peu motivées pour agir, preuve en est d'ailleurs l'intervention française. On retrouve à peu près la même situation en Libye ou l'action de l'insurrection se révèle de plus en plus être totalement dépendante de l'intervention étrangère.

Dans les deux cas, en Libye, comme en Côte d'Ivoire, les forces étrangères, et leurs alliés locaux, reprochent aux troupes d'El Gueddafi comme à celle de Gbagbo «d'utiliser les populations civiles comme bouclier humains». On fait appel ainsi à des valeurs chevaleresques contre un adversaire qu'on attaque sans risques, du haut du ciel, par hélicoptère en Côte d'Ivoire, et par avions de chasse et missiles en Libye, et qu'on préférerait évidemment avoir à sa merci, en rase campagne. Les médias, désormais simples instruments de propagande, matraquent de tels arguments. Elles oublient un simple détail, c'est qu'El Gueddafi et Gbagbo sont eux dans leur pays, quoi qu'on puisse penser d'eux. Comment peut-on s'arroger le droit d'occuper le pays des autres. Et pourquoi ce droit est-il celui de certains pays, toujours les mêmes...

En tout cas, face à l'intervention étrangère, Gbagbo comme El Gueddafi, auront réussi à donner à leur action le sens d'un acte de résistance nationale. Les deux hommes, dans des contextes différents, font preuve d'une fierté et d'un courage physique qui deviennent eux mêmes un élément du rapport de forces et qui ne semblent pas avoir été prévus par les forces d'intervention. Les déclarations du ministre des affaires étrangères français exigeant de Laurent Gbagbo l'humiliation de signer un document reconnaissant la victoire de Ouattara, et déclarant le 7 mars qu'il ne tardera pas dans quelques heures à se rendre, trahissent des relents de mépris colonial et éclaircissent, mieux que toute analyse, l'esprit réel et les buts cachés de l'intervention. La France a voulu essayer de sauver les apparences en déclarant qu'elle n'interviendrait pas dans l'assaut final contre Gbagbo. Il a bien fallu qu'elle le fasse, révélant du même coup qu'Ouattara n'était rien sans elle. L'insistance des autorités françaises à dire qu'elles n'ont pas procédé, elles, à l'arrestation de Gbagbo, est significative. Elle trahit la crainte d'une réaction de l'opinion ivoirienne. C'est donc l'aveu même du caractère immoral de l'intervention militaire.

Laurent Gbagbo, par sa résistance acharnée et têtue, malgré l'énorme déséquilibre du rapport de forces militaires, aura eu un mérite: celui de mettre à nu à la fois les véritables objectifs de l'ingérence et ses conséquences prévisibles sur l'indépendance de son pays. Du même coup, cette résistance entre dans l'Histoire de la Côte d'Ivoire. La victoire française n'aura rien réglé. C'est une victoire à la Pyrrhus. Elle n'aura d'autre résultat que de ternir l'image de la France en Côte d'Ivoire et en Afrique et d'unifier toujours plus les Ivoiriens dans leur longue lutte nationale. Elle rendra très difficile à l'ex Directeur général adjoint du FMI,

Mr Ouattara la gestion du pays, faute d'autorité morale. Elle risque alors, comme pour certains de ces prédécesseurs de la «Franceafrique», de le pousser, quels que soient ses intentions, vers une dictature. Tout sera alors à refaire.

AU NOM  
DE LA DEMOCRATIE

Le troisième point, et non le moindre, commun aux interventions en Côte d'Ivoire et en Libye, est qu'elles se font au nom de la démocratie. En Libye, c'est l'absence de démocratie, en Côte d'Ivoire c'est le non respect du résultat du suffrage populaire, qui en ont été les justifications. Démocratie que de crimes, on commet en ton nom...

On pourrait penser que c'est un progrès si l'ingérence se réclame désormais de la défense de la démocratie. Certes, dans un certain sens, et c'est déjà le signe d'un changement d'époque. En effet, les interventions militaires se faisaient naguère pour sauver des régimes dictatoriaux et corrompus en Afrique. Par exemple, les interventions françaises sur le Gabon en 1964, au Zaïre, pour sauver le dictateur Mobutu en 1978 et 1996, au Tchad en 1983, au Rwanda en 1994. Mais à y regarder de près, on peut se demander si ce n'est pas seulement une opération visant à mieux vendre le même produit. Ouattara est désormais pour toujours un président installé par l'étranger, et qui plus est par l'ancienne (et toujours présente) puissance coloniale. Les insurgés libyens ne pourront jamais légitimer leur recours à l'étranger par l'objectif atteint du renversement ou de l'éviction de El Gueddafi, au cas où cela se fait. On ne fait pas faire sa révolution par les autres. Dans les deux cas, ceux qui auront eu recours à de tels moyens, n'auront donné au mieux à eux et à leurs peuples que de nouveaux maîtres.

Ceci rappelle l'illusion, au début du 20ème siècle, d'une certaine bourgeoisie éclairée arabe au Moyen Orient, fascinée par l'Occident, qui croyait que celui-ci allait la libérer de la domination turque et lui apporter la démocratie. On sait ce qu'il en advint. De même, aujourd'hui, aussi bien au Machrek qu'au Maghreb, qu'en Afrique, ceux qui attendent de l'intervention militaire occidentale, qu'elle leur apporte la démocratie, ressemblent comme une goutte d'eau, par une sorte de filiation historique, à ceux qui attendaient du colonialisme la modernité et la civilisation. On ne peut dominer une société sans avoir des relais en son sein. Ceux qui avaient servi de relai au colonialisme y voyaient des aspects positifs, leur descendance, génétique ou spirituelle, voient aujourd'hui dans l'ingérence étrangère des aspects positifs pour la démocratie.

Au fond, l'Histoire se répète toujours et en même temps ne se répète jamais, car on retrouve à chaque fois les mêmes questions mais dans un contexte toujours différent. Les rapports entre la question de la démocratie et la question nationale ont toujours été étroits. En 1789, en France, l'idée de la démocratie a été inséparable de celle de la nation. De même, pour la naissance de la nation américaine. En Algérie, pendant longtemps le mouvement national a cru qu'il pourrait obtenir l'indépendance pacifiquement, par la

démocratie. C'est en fait, la France qui a créé, en Algérie, la méthode de manipulation du résultat des urnes, avec ce qu'on a appelé les élections à la Naegelen (socialiste français, gouverneur de l'Algérie de 1948 à 1951, resté célèbre pour son organisation de la fraude électorale massive). Peu après éclatait la révolution armée et la démocratie a été sacrifiée aux nécessités de la libération nationale. C'est peut être là l'une des raisons de la sous-estimation de la démocratie au profit du nationalisme longtemps après l'indépendance.

L'Histoire donc se répète dans le sens ou aujourd'hui l'ingérence étrangère, loin de faciliter la transition démocratique au contraire la bloque, en obligeant les peuples agressés à mobiliser leurs forces pour obtenir ou défendre en priorité leur indépendance. Peut être est ce là le but des ingérences et des interventions militaires, celui d'empêcher une véritable démocratie.

On en vient ainsi à une question particulièrement intéressante, qui mériterait réflexion. Comment s'est diffusée la démocratie dans les nations européennes. Pourquoi les nations européennes, à part la tentative d'exporter la révolution française par Napoléon qui s'est soldé par un désastre, n'ont-elles jamais connu depuis de situation où une force étrangère vient régler par les armes un conflit concernant l'application des règles de la démocratie. Pourtant ces conflits sont inhérents à la vie démocratique. Il n'y a pas si longtemps, par exemple, lors de sa première élection, le président Gorges. W. Bush a, c'est connu, été «très mal» élu. Pourtant tout le monde aux Etats unis a accepté la décision de la Cour suprême. La cohésion nationale a été jugée par tous plus importante que le différend autour du résultat des élections. Pourquoi la décision de la Cour constitutionnelle, en faveur de Gbagbo en Côte d'Ivoire n'aurait-elle pas du avoir la même autorité. Certes, on peut douter, et à raison, de son impartialité. Mais Gbagbo, de son côté, pouvait estimer lui aussi à juste titre, que la présence des forces françaises faussait le résultat des élections et que l'ONU et la France était à la fois juges et parties.

Que ce soit sous la forme du soutien apporté aux régimes antidémocratiques et corrompus, ou de l'intervention militaire au nom de la démocratie, l'ingérence occidentale peut être légitimement soupçonnée de viser depuis toujours les mêmes buts, puisqu'elle aboutit au même résultat: celui de paralyser les capacités internes de chaque société à régler ses conflits et donc de les exacerber suivant le vieux principe de «diviser pour régner».

A la fin des années 1980, en même temps que basculait le rapport de forces dans le monde au profit des principales puissances occidentales, le «droit d'ingérence» a été brandi comme un devoir des nations les plus fortes. Atténué au départ par le mot «humanitaire», il a fini par produire «des bombardements humanitaires». Qualifié au départ de «devoir d'ingérence», il est devenu peu à peu, par glissement successifs, un «droit d'ingérence» tout court avec comme mission nouvelle d'exporter la démocratie. Le bilan de ce droit d'ingérence est très lourd en termes de souffrances pour les peuples et de tensions internationales. Les faits sont là: il n'a été qu'un instrument pour servir des desseins de domination. Il n'a nulle part aidé à la démocratie, aussi bien au niveau des rapports internationaux qu'au niveau national.

**EXCLUSIF**

# Le Royal Hotel Oran

*Vous Invite à Découvrir La Cuisine de*

## Michel Portos

Chef du St. James à Bordeaux.  
Salué par la critique comme l'un des Chefs les plus talentueux de France.

**DU 17 AU 21 AVRIL 2011  
AU RESTAURANT LES "AMBASSADEURS"**

*Chef "singulier", Michel Portos propose une cuisine ouverte sur le monde avec des saveurs empruntée tantôt à l'Asie, beaucoup au Bassin Méditerranéen et désormais au Terroir bordelais dans un parfait dosage des goûts.*

*Des plats tout en relief délicatement parfumés d'épices et d'herbes qui étonnent, surprennent et séduisent.*

*"Je travaille dans la spontanéité, je suis mon instinct et j'ai surtout un véritable respect pour les produits qui composent mes plats. Ma source d'inspiration : les voyages."*




**MERCI DE BIEN VOULOIR RÉSERVER AU 041 98 10 00 - POSTE 4034**

République Algérienne Démocratique et Populaire

Office Algérien Interprofessionnel des Céréales  
**UNION DES COOPERATIVES DE CEREALES "UCC"**  
05 Rue SADEK Abdelkader (Sananès) ORAN  
Tél./Fax : (041) 36.46.18

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Relatif à l'avis d'appel d'offres National n° 02/2011 du 27/02/2011 portant fourniture de Fongicide des semences des céréales pour un traitement équivalant à 2 500 000 Qt.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du Décret présidentiel n° 10-236 du 07 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ci-dessus, publié dans les quotidiens : "EL KHABAR", "LE QUOTIDIEN D'ORAN", "EL WATAN" et le BOMOP, qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

Entreprise	Produit	Quantité	Montant marché / DA HT	Délais / livraison	Total Note technique / financière	Observation
SARL A.C.I.	ACIL 60FS	125.000 L	116.250.000.00	30 Juin 2011	100	Moins-disant

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés UCC, dans les dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux, ceci en application de l'article 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 7 Octobre 2010 portant réglementation des marchés publics.



### L'ENERGIE DU FUTUR

Importation-Etudes & Réalisations des systèmes photovoltaïques et thermiques

- Kit d'éclairage Public
- Kit d'éclairage Individuel
- Panneau solaire, Brique solaire
- Lampadaire décoratif solaire
- Lampe solaire de signalisation routière
- Afficheur à Led (Diverses dimensions)

led display

Pour tous renseignements, n'hésiter pas à nous contacter au:  
Siège: 20 Cité 216 lots section G 02 Cité BEREZGA AEK-RELIZANE  
Tel : 046 92 55 62 046 92 50 40 Email : minasolar48@yahoo.com

### ENTREPRISE PRIVÉE DES TP ET HYDRAULIQUE, DANS LE CADRE DE SON DÉVELOPPEMENT RECRUTE:

- \* 02 - Techniciens supérieurs en VRD (Maîtrisant la topographie)
- \* 01 - Ingénieur en VRD
- \* 01 Secrétaire de Direction (Maîtrise l'outil informatique)
- \* 01 Mécanicien d'engins
- \* 01 Chef de parc
- \* 01 Electromécanicien
- \* 10 Conducteurs de camion
- \* 02 Conducteurs de niveleuse
- \* 02 Conducteurs de fraiseuse
- \* 02 Conducteurs finisher
- \* 02 Conducteurs de chargeur
- \* 01 Comptable

**Faxer CV au 041 39 35 75**

SOCIETE DE GESTION DES PARTICIPATIONS DE L'ETAT  
"TOURISME ET HOTELLERIE"  
**GESTOUR**  
ENTREPRISE DE GESTION TOURISTIQUE DE TLEMCCEN  
**E.G.T.T.**

### AVIS DE RECRUTEMENT

La Station Thermale de Bou-Hanifia (Wilaya de Mascara)  
Recrute :

**\* 01 CHEF DE DÉPARTEMENT  
ADMINISTRATION ET MOYENS**

**Conditions de recrutement:**

- Licence en sciences administratives et juridiques ou licence en sciences sociales (sociologie du travail ou psychologie du travail)
- Expérience minimum 05 ans dans un poste similaire
- Age maximum 45 ans
- Excellente maîtrise de l'outil informatique
- Bonne maîtrise du Français

**Avantages:**

- Cadre de travail agréable

• Salaire selon grille  
Les candidats intéressés doivent déposer leurs dossiers de candidature auprès de la Direction de la Station Thermale de Bou-Hanifia dans un délai de (15) Quinze jours, à compter de la date de parution du présent avis.

**Les dossiers de candidature doivent comporter:**

- Curriculum vitae + Photo
- Lettre de motivation
- Diplômes et certificats de travail

Il ne sera répondu qu'aux candidats remplissant les conditions de recrutement exigées.

Le Directeur

VECTA, représentant de SAF-FRO en Algérie, met à votre disposition une large gamme de postes à souder de marque SAF ( France) et de groupes de soudure MILLER.




**BUFFALO 500X**  
garantie 3 ans  
Groupe électrogène

• Spécialement conçu pour le soudage dans les conditions les plus difficiles

**Dar El Beida** Cité SNTP groupe M N°03 D.E.B Alger.  
Tél : 0661.53.71.69 / Fax : 021.81.55.33

**Rouiba** 79, Avenue du 1er Novembre - Alger  
Tél : 021.81.44.33 / 0661.53.71.69 / Fax : 021.81.55.33

**Blida** Cité El yasmine N°16 Beni Merad  
Tél/Fax : 025.42.57.99

vecta.export@yahoo.fr

### La PHARMACIE Kamel BELDJILALI SAIDA 20000

dégage toute responsabilité quant à l'utilisation frauduleuse de tout document ou pièce émanant de Mr. ALLEM Abdelkader ex-Vendeur en pharmacie.  
Le sieur désigné ne fait pas partie du personnel.

### ANNIVERSAIRE

**BENABBOU Mohamed Hichem.**

14 Avril 2011. C'est aujourd'hui que tu vas avoir ta première année. Ainsi toutes les familles BENABBOU et LHADJ HACENE te souhaitent bonne année 2011. Connaissant par avance les bénédictions de tes grands-parents envers tes parents, ces bénédictions s'accroissent davantage pour les parents. L'arbre possède des racines et que ces racines s'élèveront droit. Dans le verset du Coran - Sourat El Okmane et Isra ou Mirrage, Le Bon Dieu a ordonné un testament pour les enfants envers leurs parents. En outre si tes parents ont pris leurs parents toi aussi tu prendras tes parents un jour. C'est de génération à génération. Cher petit-fils, je n'ai qu'à te dire que Le Bon Dieu te garde et à tes 100 ans INCHA'ALLAH. Tes tantes et oncles Wassila, Sabrina, Samira, Med et Abdelkrim te souhaitent bonne année.



## JE CONTINUERAI À RÉUSSIR

Yasmine, Stagiaire, 23 ans

“ J’effectue mon stage de fin d’étude au sein du département technique. Cette passerelle entre mon université et Djazzy me permet de mettre en pratique mes connaissances en recherche opérationnelle.

Aujourd’hui, je suis considérée comme un membre d’une équipe talentueuse.

Demain, j’aspire à aller encore plus loin. ”



Les partenariats de Djazzy avec les universités algériennes sont au service du développement professionnel et de la réussite individuelle.

L'Algérie تعيش

[www.djazzy.com](http://www.djazzy.com)

# L'Afrique n'est pas encore indépendante

PAR AHMED CHENIKI

Que de tragédies connaît de puis les «indépendances» ce continent tant convoité, restant encore la chasse gardée des puissances coloniales, provoquant des guerres civiles sans fin dans un continent trop marqué par des indépendances trop formelles. Dans le conflit opposant Ouattara et Gbagbo, la France a pris fait et cause pour l'ancien Premier ministre de Houphouët-Boigny, prétextant une sorte d'intervention ayant pour objectif «la protection des populations», devenue, avec l'instrumentation du système des nations unies, les différents groupes des droits de l'homme et les médias, une véritable machine de guerre, engendrant des massacres sans fin. La dictature de la «communauté internationale» fait le reste. Des centaines de morts ponctuent, chaque fois, des interventions militaires répétitives et compliquent davantage les conflits. L'arrestation par les troupes françaises de Gbagbo et l'assassinat de son ministre de l'intérieur posent sérieusement problème, comme d'ailleurs les violences qui ont accompagné cette opération ayant conduit à l'arrestation de Gbagbo et sa femme agressée, au même titre que d'autres proches du président ivoirien, sans que les organisations des droits de l'homme ne s'en émeuvent. Il y eut déjà les précédents du couple Ceausescu, de Noriega, de Saddam Hussein et de ses deux fils qui ont été exposés aux caméras alors que ce type de choses ne devrait pas être autorisé. Les Africains commencent ainsi à penser que le retour à la colonisation directe n'est pas à exclure dans le contexte actuel de dérèglement des relations internationales, compte-tenu de l'absence d'un contre-pouvoir à une «communauté internationale» incarnée par l'«Occident». La démocratie, comme le soutenait l'ancien président français, Georges Pompidou, est ainsi menacée par la présence de relents fascistes. Les conditions de l'arrestation de Gbagbo et l'épisode ivoirien donnent à lire des pratiques trop peu démocratiques. La loi de la jungle exclut toute attitude démocratique et légitime tous les excès.

L'épisode électoral ivoirien de ces derniers temps met en lumière la fragilité des expériences démocratiques en Afrique Noire et révèle les pesanteurs ethnocentriques, les relents xénophobes marquant le territoire politique et le déficit d'indépendances des territoires africains. Les choses ne sont pas simples. Ainsi, la parenthèse sénégalaise qui a vu le longiligne Abdou Diouf, prendre gentiment la porte de sortie sans grand bruit et en félicitant, à contrecœur évidemment le vainqueur, est tout simplement singulière dans un continent où les espaces claniques et ethniques déterminent toutes les fantaisies politiques.

Mais ce qui se passe en Côte d'Ivoire, un pays longtemps dirigé par Félix Houphouët Boigny qui a même eu le culot de déplacer la capitale du pays dans son village, Yamassoukro, est symptomatique de la réalité des pouvoirs militaires et civils d'après les «indépendances», des jeux politiques malsains et de la grande implication des Français dans la gestion des affaires de leurs colonies. Le passage de la colonisation aux indépendances en 1960 après le fameux référendum de 1958 a succédé à l'élimination des partis patriotiques dont les dirigeants avaient été forcés à l'exil. Quand le général Robert Guei a renversé l'ancien président de l'Assemblée Nationale de Houphouët-Boigny, tous les opposants l'avaient soutenu, lui qui avait une revanche à prendre sur les civils, d'autant plus qu'il avait été révoqué en janvier 1997 par Henri Konan Bédié, alors président de la république, de son poste de chef d'état-major de l'armée pour avoir refusé d'intervenir pour arrêter le «boycottage actif» des élections présidentielles d'octobre 1995, décidé par les partis d'opposition, notamment des chefs charismatiques connus comme l'ancien Premier ministre, Alassane Ouattara et Laurent Gbagbo, secrétaire du

**L'Afrique ne semble pas avoir pris le départ. Elle végète dans ses contradictions, ses conflits internes et ses guerres sans fin, à l'exemple de l'intervention éthiopienne en Somalie, de la tragédie congolaise, burundaise et rwandaise, du dernier épisode ivoirien et de différents conflits interethniques.**



Front Populaire Ivoirien, proche des socialistes français qui ont tout fait tout pour qu'il accède à la magistrature suprême.

Aujourd'hui, ce qui se passe en Côte d'Ivoire où la fièvre xénophobe, avec l'intronisation d'Alassane Ouattara dans des conditions équivoques, risquerait d'atteindre des degrés inimaginables, n'est qu'un éternel recommencement d'une Afrique qui a été mal décolonisée. Robert Guei, en bon militaire africain, ne peut facilement abandonner les délices du fauteuil présidentiel à cet ancien opposant, Laurent Gbagbo, patron du Front Populaire Ivoirien, membre de l'Internationale socialiste qui a remporté cette élection après avoir, comme le sénégalais Abdoulaye Wade, longtemps attendu son tour. Certes, le général Guei a tout essayé pour remporter cette élection, tout d'abord en éliminant deux adversaires sérieux de la course, Ouattara et Bédié, en confectionnant un code électoral sur mesure, comme d'ailleurs Bédié et en cherchant ensuite à faire pression sur les électeurs qui ne se sont pas déplacés massivement. Frantz Fanon qui a eu le temps d'observer le processus de décolonisation de 1960 en Afrique ne se faisait nullement d'illusions sur l'Afrique des indépendances de pays traversés par une certaine malédiction et une corruption généralisée encouragée par les anciens collaborateurs de la colonisation métamorphosés en dirigeants de l'Afrique «indépendante». Il écrivait déjà dans «Les damnés de la terre» ces propos prophétiques: «Disons-le, nous croyons que l'effort colossal auquel sont conviés les peuples sous-développés ne donnera pas les résultats escomptés». Paroles, certes, prémonitoires, mais résultats d'une fine analyse de la situation des mouvements de décolonisation en Afrique, en passant par une violente critique de la négritude et de l'Europe.

Mais quels que soient les événements opérés en Afrique sous la pression des transformations internationales, des organisations financières internationales (FMI et Banque Mondiale) et de certains pays occidentaux, enclins aujourd'hui à exiger un certain «vernissage» démocratique, les choses sérieuses, trop têtues, ne semblent pas évoluer dans le bon sens. Jusqu'à présent, les anciennes puissances coloniales font et défont les politiques africaines. Tout le monde connaît l'extraordinaire influence d'une société française, Elf, dans le fonctionnement des «institutions» de ces pays. Combien de coups d'Etat avaient été fomentés à partir de Paris, de Bruxelles et de Londres? Aujourd'hui, les révélations se font trop insistantes. On

sait, par exemple, que c'est le gouvernement belge qui a été à l'origine de l'assassinat de Patrice Lumumba, ancien Premier ministre du Congo, remplacé par Mobutu qui, était devenu non fréquentable pour les chancelleries occidentales, décidant enfin de mettre un terme à son règne. Les tensions interethniques sont souvent encouragées dans des périodes de crise et de conflits par les capitales européennes qui défendent tout simplement leurs intérêts au détriment d'une Afrique qui n'est jamais partie, contrairement à ce titre d'un ouvrage de René Dumont, «l'Afrique Noire est mal partie», écrit vers le début des années soixante.

Une légère virée dans l'Histoire récente de cette région de l'Afrique nous renseignerait sur les échecs des derniers changements «démocratiques» dictés par un mythe du désir d'imiter le modèle occidental. Ce mimétisme aberrant traverse les élites africaines qui, souvent, ont subi les pires brimades de dictateurs installés à la tête de ces pays après les fausses indépendances octroyées après la mascarade du référendum de 1958 mise en scène par Charles De Gaulle qui voulait lier éternellement l'Afrique à la France. Seule la Guinée de Sékou Touré avait refusé ce statut d'assisté permanent. Les territoires d'outre-mer (T.O.M), issus de la Constitution de 1946 étaient pourvus d'assemblées territoriales marquées par l'existence d'un double collège où, paradoxalement, les Africains étaient minoritaires. C'est d'ailleurs dans ce vivier que vont être recrutés les nouveaux dirigeants africains qui vont sévir dans leurs pays en emprisonnant et en liquidant les opposants, en instituant le système du parti unique et en verrouillant toute possibilité d'expression, avec le soutien de la puissance coloniale. Ainsi, allaient se mettre en œuvre deux groupes de pays, l'un emprunta un jargon «socialiste» (Mali, Guinée, Bénin, Congo, Madagascar...) et l'autre un vocabulaire «libéral» (Sénégal, Cameroun, Côte d'Ivoire...). Mais il reste qu'ici et là, aucune ouverture démocratique n'était permise. Ce qui ne dérangeait nullement l'«Occident», sourd aux nombreux appels de certains intellectuels africains peu enclins à collaborer avec des dictateurs qui n'arrêtaient pas de stigmatiser les pouvoirs en place trop corrompus et incompétents. Mais les affaires sont les affaires.

Ni Senghor, Ahidjo ou Houphouët-Boigny ne pouvaient tolérer une quelconque contestation. L'exil devenait l'espace privilégié de certaines élites qui se mettaient, à partir de l'étranger, à vilipender les dirigeants et le néo-colonialisme et à dénoncer le parti unique et la corruption. Ainsi, de nombreux écri-

vains comme Sembene Ousmane, Mongo Béti, Sony Labou Tansi, Ahmadou Kourouma et bien d'autres se retrouvèrent installés en France.

Déjà dès les indépendances de 1960, les dés étaient jetés. Les anciennes puissances coloniales ne pouvaient accepter l'instauration de régimes démocratiques risquant de constituer de sérieux dangers pour leurs intérêts. Que ce soit dans les pays anglophones ou francophones, la réalité était presque la même. Au Nigéria, au Ghana ou au Kenya ou dans les autres pays francophones, les choses étaient relativement similaires. Certes, quelques dirigeants comme Nkrumah, Kenyatta, Lumumba ou Modibo Keita, développaient un projet national ou une perspective africaine, mais ils furent vite chassés du pouvoir. Les expériences démocratiques n'ont, jusqu'à présent, pas permis l'émergence d'un sentiment national qui mettrait fin aux solidarités claniques et aux très forts liens ethniques. La communauté ethnique tient le haut du pavé.

Ces dernières années, les anciennes puissances coloniales ont senti la nécessité d'imposer un certain vernis démocratique à des dictatures qui commençaient à être trop impopulaires. C'est ainsi que fut décidée la mise à la retraite de Mobutu, devenu trop gênant. La revendication démocratique se faisait trop pressante dans un continent où plus d'une vingtaine de régimes sont issus de coups d'Etat militaires. Le texte du sommet réuni à Alger, il y a quelques années, où il était question de ne plus tolérer les coups d'Etat ne semble pas opératoire dans des territoires où l'armée, souvent marquée par des lézardes ethniques, est maîtresse du terrain. Aujourd'hui, la fiction démocratique devient une véritable mode qui, parfois, emporte sur sa lancée quelques dirigeants peu présentables.

Ce sont les problèmes économiques et sociaux et les conditions du FMI et de la Banque Mondiale qui ont poussé de nombreux pays africains, trop pauvres à emprunter les sentiers de la gestion «démocratique», mais souvent les expériences tentées jusqu'à présent, ont lamentablement échoué. Les exemples de Côte d'Ivoire, du Niger, du Mali et du Nigéria par exemple sont frappants. Ces pays lourdement endettés ont engagé de très importantes opérations de privatisation. C'est ainsi que la Côte d'Ivoire qui a une dette extérieure de plus de 24 milliards de dollars a privatisé plus de 90% de ses entreprises publiques. Ce territoire se trouve aujourd'hui piégé par la chute des cours du café et du cacao, les deux richesses de ce pays détenues en grande partie par la famille Houphouët-Boigny. La

Côte d'Ivoire qui produit 40% de la production mondiale est le premier fournisseur de cacao. France Télécom détient 51% du marché des télécommunications dans ce pays. Les autres pays d'Afrique ne sont pas aussi riches que la Côte d'Ivoire.

Cette volonté de mettre en œuvre un édifice démocratique a permis l'organisation de conférences nationales où participaient partis, syndicats et associations. Ce sont de véritables états généraux du pays. Plusieurs pays africains ont connu cette expérience entamée par le Bénin : Congo, Gabon, Comores, Togo, Mali, Niger... Ces conférences qui sonnent le glas du parti unique, disparu à la suite de l'effondrement de l'Union Soviétique et des inextricables problèmes économiques, ont favorisé la création d'une multitude de micro-partis qui sont souvent l'expression de groupes ethniques et claniques, l'installation de régimes parlementaires traversés par les solidarités ethniques et l'engendrement simultané de la république, certes, quelque peu singulière. Le parlement devient le lieu où se cristallisent les conflits et les places communautaires dans un continent où le sentiment national est encore prisonnier des liens ethniques. La projection sur un espace parcellisé, rural d'un modèle européen désormais unique espace de légitimation des pouvoirs en place n'a pas mis fin à cette mentalité putschiste et absolutiste caractérisant le pouvoir en Afrique. Quand Bédié a pris le pouvoir après le décès de Houphouët Boigny en 1993, il a tout simplement confectionné des lois sur mesure pour barrer la route à des adversaires sérieux comme Ouattara ou en emprisonnant des leaders d'opposition qui comptent comme Laurent Gbagbo.

Dans tout ce continent, se pose le problème de la constitution de partis sérieux, chose impossible dans des pays où le sentiment groupal exclut les données sociales et convoque l'appartenance familiale ou clanique, marquée par une mentalité rurale des plus rétrogrades. C'est pour cette raison que trop souvent, les partis sont dépourvus de programmes politiques et idéologiques cohérents et clairs. Les conflits communautaires désagrègent l'appareil d'Etat et rendent toute gestion démocratique sérieuse peu probable. Le président fonctionne tout simplement comme un chef de clan. C'est ce qui renforce et aggrave le sentiment xénophobe des populations africaines frappées par la famine, l'analphabétisme, les guerres civiles, les épidémies et la misère. Ainsi, ces populations, souvent analphabètes, observent impuissantes, des expériences «démocratiques» se mettre en place, imposées par les Européens et les Américains qui conditionnent l'octroi de toute aide financière à la mise en place d'institutions «démocratiques». Cette aide va souvent dans des caisses personnelles dans des territoires dont une partie est souvent contrôlée par le banditisme et le gang. Des constitutions pluralistes arriveront-elles à résoudre les vrais problèmes de l'Afrique qui sont essentiellement économiques? Pour le moment, les choses ne semblent pas évoluer positivement. Certes, le système du parti unique a disparu, mais il n'a pas encore réglé la question des programmes et des projets de société, trop souvent réduits à la lecture redondante de préceptes moraux : intégrité, transparence...

Mais cette poussée «démocratique», malgré ses trop nombreuses limites, a permis l'émergence d'une presse relativement libre, mais souvent aux prises avec de très sérieux problèmes économiques et financiers freinant toute ambition. Des journalistes sont toujours emprisonnés dans des pays africains. Mais, les journalistes découvrent enfin après de longues années de plomb la libre expression. Ce qui se passe actuellement dans de nombreux pays d'Afrique n'est nullement surprenant. Mais il reste que tous ces pays sont extrêmement fragiles, menacés par le spectre de la guerre civile et par leurs relations incestueuses avec l'ancien occupant, obsessionnellement présent.



## Libye : piétinements militaires, hésitations diplomatiques

Bombardements ou négociations ? Londres et Paris demandent l'intensification de l'intervention militaire. L'Union africaine propose sa médiation.

Par Pierre Morville

Lundi 11 avril : une délégation de l'Union africaine, envoyée en médiation à Tripoli, a annoncé que Mouammar Kadhafi avait accepté la «feuille de route» susceptible de trouver une issue pacifique au conflit en Libye. Ce dernier avait reçu sous sa tente ses invités du jour, les présidents Jacob Zuma (Afrique du Sud), Amadou Toumani Touré (Mali), Mohamed Ould Abdel Aziz (Mauritanie) et Denis Sassou Nguesso (Congo), ainsi que le ministre ougandais des Affaires étrangères, Henry Oryem Okello. Les hommes se connaissent bien. Mouammar Kadhafi n'a-t-il pas été l'un des principaux artisans de l'Union africaine en 2002 et président l'organisme international en 2009 ? La «feuille de route» de l'UA prévoit un cessez-le-feu immédiat, l'acheminement de l'aide humanitaire, la protection des étrangers, le dialogue entre toutes les parties libyennes et la mise en place d'une période de transition, avec pour objectif l'adoption et la mise en place des réformes politiques nécessaires. Aucune mention n'a été faite au départ du «Guide de la révolution», au pouvoir depuis 1969.

Quelques heures plus tard, la rébellion a, de ce fait, rejeté la médiation de l'UA : «L'initiative qui a été présentée aujourd'hui est dépassée. Le peuple réclame le départ de Mouammar Kadhafi et de ses fils», a déclaré le chef des insurgés, Moustapha Abdeljalil. Cette position de principe, compréhensible de la part des opposants du «guide de la révolution libyenne», semble pourtant en contradiction avec la proposition même d'une médiation avec les pro-kadhafistes. Peut-on négocier avec quelqu'un dont on demande la tête ?

Le dictateur libyen, de son côté, fait de son maintien au pouvoir ou tout au moins de la conservation de ce pouvoir dans les mains de son clan, le point préalable à toute ouverture de discussions.

### LA MENACE D'UN ENLISEMENT

Kadhafi est conforté par le fait que, sur le plan strictement militaire, la situation semble figée près d'un mois après le début des frappes aériennes de la Coalition sur la Libye. Certes, les forces de l'Otan ont très rapidement conquis la totale maîtrise du ciel, bloqué les offensives des troupes loyalistes, empêché définitivement la prise de Benghazi et bloqué la menace d'un écrasement sanglant de la «révolution libyenne». Mais c'est tout. C'est donc beaucoup, mais on est loin de l'effondrement du régime que les stratèges occidentaux voyaient s'écrouler comme un château de cartes après quelques démonstrations de force aériennes.

La défection de certains régiments, le passage dans l'opposition de dignitaires du régime, l'ampleur des manifestations populaires pouvaient en effet laisser espérer le départ à la sauvette et en catimini du dictateur, à l'image des fuites précipitées de Ben Ali et Mubarak.

Kadhafi a perdu des hommes et des chars mais il continue à contrôler l'essentiel du pays, à l'exception de la Cyrénaïque, grande région à l'est de la Libye. Ses troupes continuent de harceler l'enclave libérée de Misrata, à 200 km de Tripoli, et de menacer la ville-verrou d'Ajdabiya, qui contrôle l'accès à Benghazi.

Les frappes occidentales ne suffisent pas et les troupes montées à la hâte par les forces d'opposition manquent d'expérience face aux régiments loyalistes et aux très nombreux miliciens recrutés



au Mali, au Soudan ou au Niger.

Pour gagner plus d'efficacité, les bombardiers de la Coalition doivent disposer d'observateurs au sol. Les Etats-majors occidentaux savent très bien que cela constituerait la 1<sup>re</sup> étape d'une guerre véritablement terrestre. L'arrivée de contingents en Libye est, malgré les positions officielles, réclamée avec insistance par Paris et Londres qui y voient le seul moyen pour tabler sur une fin rapide des combats. Mais cette hypothèse rencontre jusqu'à présent l'opposition de principe de Barack Obama. Une radicalisation du conflit éroderait également l'unité entre tous les membres de l'actuelle coalition.

Une intervention de troupes terrestres occidentales entrerait en effet en totale contradiction avec la résolution 1973 adoptée par l'ONU. Celle-ci était limitée «à la protection des populations civiles et à un cessez-le-feu». La coalition a d'emblée été au-delà de ce mandat, plaidant l'ambiguïté des termes et l'urgence sécuritaire.

Après la Conférence de Londres, le sens de l'intervention occidentale semble avoir changé de sens : de la protection des populations, on est passé au «nécessaire» changement de régime. En fixant comme objectif premier le départ de Kadhafi, la Coalition voit ses troupes engagées passer de forces d'interposition à cobelligérants. Le consensus du vote onusien et l'adoption d'une résolution ambiguë, le nombre important de pays acceptant de participer à la Coalition et au groupe de contact, tout cela reposait sur l'espoir d'une chute rapide du dictateur. L'hypothèse d'une désagrégation rapide du pouvoir libyen semble avoir vécu. Et les Occidentaux craignent dorénavant d'être entraînés dans un engagement prolongé aux conséquences imprévisibles qui pourraient, dans un premier temps, mettre à mal le consensus international jusqu'alors réalisé tant bien que mal, notamment sur les positions très offensives

défendues par Paris et Londres.

### L'INITIATIVE DE L'UA : QUELS DÉBOUCHÉS ?

Le Danois Anders Fogh Rasmussen, le secrétaire général de l'Otan, a d'ailleurs précisé qu'il n'y avait pas, selon lui, «de solution militaire» au conflit en Libye. «Nous avons besoin d'une solution politique et c'est l'affaire du peuple libyen d'œuvrer dans ce sens», a-t-il déclaré au Spiegel. L'heure est donc revenue à la diplomatie. Les propositions de médiation abondent. La Turquie et le Venezuela sont partis en premier. Les Italiens ont quelques idées. La Russie pourrait même proposer à l'Allemagne (qui s'est abstenue de voter la résolution onusienne) de jouer ensemble les intermédiaires, éventuellement avec l'Inde, la Chine et le Brésil.

«La Russie et l'Allemagne pourraient jouer un rôle de médiateurs, note un officiel russe dans Novosti, nous ne souhaitons pas la désintégration de la Libye». «La Russie et l'Allemagne pourraient œuvrer pour la réconciliation entre les parties en conflit et empêcher l'application de doubles standards consistant à soutenir une dictature à Bahreïn et à réaliser une opération militaire en Libye» répond en écho Clemens Rönnefeldt, un expert allemand.

Dans un contexte plus régional, l'initiative de l'Union africaine est pleinement légitime. Très prudente, voire inaudible au début des événements, l'UA a là saisi la bonne occasion. Jean Ping, le président de la commission de l'UA, avait boudé le sommet de Paris du 10 mars sur la Libye, puis celui de Londres dix jours plus tard, les puissances occidentales n'ayant pas daigné consulter l'Union avant les frappes aériennes.

La solution militaire marquant le pas, «l'UA a quelques chances d'accélérer le processus de réflexion menant à un processus politique, note Didier Billon, chercheur à l'IRIS : tout le monde constate un risque d'enlèvement.

Il est aujourd'hui temps d'arrêter les bombardements et d'entrer dans la phase politique». Jean Ping peut compter sur le soutien de nombreux pays africains, même si les avis de leurs dirigeants sont extrêmement partagés sur la personnalité de Kadhafi.

L'Algérie elle-même, après avoir présenté son plan de médiation en sept points avec notamment un mécanisme d'observation du cessez-le-feu demandé, approuve l'initiative appelant l'UA et la Ligue arabe à une meilleure concertation. Cette semaine a été d'ailleurs marquée par un important ballet diplomatique : réunion lundi des ministres des Affaires étrangères de l'UE, qui ont rencontré le Conseil national de transition réunissant l'opposition libyenne ; mardi, celle des pays membres du «groupe de contact» au Qatar ; hier et aujourd'hui celle des ministres des Affaires étrangères de l'Otan, à Berlin.

L'heure est encore à la plus grande unité parmi les membres de la Coalition, mais les différences d'appréciation pourront croître sur quelques questions clés : faut-il intensifier la pression militaire ? Comment les opinions publiques nationales réagiraient en cas d'enlèvement dans un conflit classique avec les dérapages et pertes habituels ? Faut-il exiger en préalable le départ de Kadhafi (pour Alain Juppé, par exemple, «la question qui se pose aujourd'hui est de savoir dans quelles conditions Kadhafi va partir, et non pas comment il va pouvoir se maintenir au pouvoir») ? Ou faut-il au contraire négocier avec lui ? Les deux camps libyens peuvent-ils se retrouver autour d'une table de négociation ? Dans un pays aux structures étatiques faibles malgré l'autoritarisme du «Guide», et aux fortes traditions tribales, ne va-t-on pas inéluctablement vers une partition, par exemple entre la Cyrénaïque et Benghazi d'une part, la Tripolitaine et le Fezzan d'autre part ? De surcroît, pour maintenir leur unité

et la cohérence de leurs justifications internationales, les partenaires de la Coalition, les puissances occidentales (dont les USA, la France, la Grande-Bretagne...), les pays arabes (Qatar, Jordanie, Maroc...), l'ONU, l'Otan, la Ligue arabe doivent tenir compte de la résolution 1973 et des limites de son interprétation extensive. La tâche n'est pas aisée. D'où la multiplication des réunions, sommets et autres conclaves...

### LES RISQUES D'UNE DÉSTABILISATION DE LA ZONE SAHARO-SAHÉLIENNE

Une évolution de type somalien, où le pays serait proprement laissé à l'abandon et à une guerre civile continue, est peu probable du fait des enjeux pétroliers. Mais une déstabilisation durable de la Libye peut accroître fortement les facteurs de tensions et d'incertitudes dans toute la zone «saharo-sahélienne», une vaste étendue de terres désertiques et faiblement peuplées qui traverse de nombreux pays, de la Mauritanie au Soudan. Les frontières séparant les Etats nationaux sont récentes ou contestées. Des régions (Sahara espagnol, Darfour...) réclament leur indépendance. Les populations, souvent nomades, partagent pour la plupart une grande pauvreté malgré des ressources minières très importantes. Zone de passage, la région saharo-sahélienne est un lieu de transit des émigrations Sud/Nord, mais elle connaît également un essor de trafics en tous genres, avec récemment le transit de la cocaïne sud-américaine vers l'Afrique noire.

Il était donc évident que cette zone difficilement contrôlable attire l'attention du terrorisme islamique. L'Aqmi et d'autres groupes de la même mouvance s'y sont implantés depuis les années 90.

Dans la même période, Mouammar Kadhafi avait négocié la «normalisation» de son pays, en renonçant publiquement à l'arme nucléaire (et celles de destruction massive) et en proposant ses services tant dans le contrôle de l'immigration en direction du nord de la Méditerranée que de la lutte antiterroriste. Les pays voisins de la Libye, qu'ils connaissent ou non des mouvements de transition démocratique, considèrent donc avec inquiétude la déstabilisation actuelle de ce pays. L'Algérie s'est émue du pillage d'arsenaux libyens attribués à l'Aqmi. La Tunisie craint un afflux massif de réfugiés. L'Egypte, qui exerce pourtant une influence culturelle et de proximité sur la Cyrénaïque, s'est gardée de prendre des positions trop tranchées sur les débats internes de la Libye, même si l'armée aurait favorisé la livraison d'armes aux insurgés. Le Niger et le Mali savent qu'un certain nombre de leurs ressortissants rejoignent les troupes de mercenaires qui protègent Kadhafi. L'affaire se complique encore par les récentes découvertes de gisements miniers et énergétiques dans cette zone.

Les prospections réalisées dans le bassin de Taoudéni, d'une surface de 1,5 million de km<sup>2</sup>, partagé entre le Mali, l'Algérie, la Mauritanie et le Niger, suscitent l'intérêt des grandes compagnies. Total et la Sonatrach font ainsi état de nouveaux et mirifiques projets, le représentant de Total évoquant même «un nouvel Eldorado».

# Tlemcen, Capitale de la Culture Islamique 2011



Djezzy félicite Tlemcen d'être la Capitale de la Culture Islamique

L'Algérie تعيش  
www.djezzy.com



## Khenteur Composants Automobile

Engagés Pour la Qualité

KCA

KCA-spa Vous Présente Ses Produits >

Visitez notre stand  
au salon « EquipAuto »  
Alger Du 18 - 21 Avril



### Cherchons Distributeurs ... Contactez-nous

KCA-spa Zone Industrielle - B.P. 135 RP 22000 Sidi-Bel-Abbes ALGERIE  
Fax: 048 56 84 32 -  Service Client +213(0)40 41 10 38

 [www.akhenteur.com](http://www.akhenteur.com)  
 [Info@akhenteur.com](mailto:Info@akhenteur.com)

## De Zarzis à Lampedusa : «Moi, Bilal, clandestin»

**LE FIGARO**

La troisième tentative aura été la bonne. À 23 ans, Bilal Zairi a finalement réussi à quitter Zarzis, ce petit port tunisien sur la Méditerranée, face à l'île de Djerba, où il est né et où il a grandi sous l'étouffant régime de Ben Ali. Il est aujourd'hui sur le sol européen. Chaque fois qu'il trouvait un peu d'argent pour son passage, un bateau, un passeur, son obsession grandissait. Il répétait les mêmes formules: "Je sens l'air de l'Italie", "Je sens la France". Bilal dilatait ses narines, écarquillait les yeux, respirait profondément. Il mimait ce qu'il avait éprouvé les deux premières fois où il avait frôlé les eaux italiennes, presque arrivé à l'île de Lampedusa, l'actuelle porte d'entrée en Europe des clandestins tunisiens.

Une jeune femme vient de lui remettre son "billet" avec son nom et son numéro de téléphone.

Fils unique demeuré avec sa mère divorcée, Bilal s'est jeté à corps perdu dans la révolution de jasmin. Sur la place de la Jeunesse, au centre-ville de Zarzis, comme tous ses copains qui ont, depuis, pris le large, il a défié et insulté la police qui assurait l'ordre du dictateur tunisien. "Les premiers soirs, raconte-t-il, je regardais s'il n'y avait pas de policiers qui m'attendaient quand je rentrais chez moi. Après, on est allés chez eux, on est entrés dans leurs appartements." Ces cerbères, qui contrôlaient la population, et donc l'émigration, ont fui et ne sont toujours pas revenus dans les rues de Zarzis. La voie maritime pour l'Europe s'est ouverte, béante.

Aux premiers jours de février, un mois où quelque 5000 Tunisiens sont arrivés à Lampedusa, Bilal a une première fois embarqué pour l'île italienne. C'était la cohue sur la jetée au bout du port de Zarzis.

Les gardes-côtes sont restés sur leur navire. "De toute façon, ils ont un seul bateau pour surveiller 160 kilomètres de rivage!", s'exclame Ahmed Faouzi Khenissi, le maire de la ville. Les militaires, seuls dépositaires de l'autorité publique, ont préféré organiser les départs, plutôt que de s'y opposer. "À l'époque, on voulait éviter les affrontements avec la population", rappelle l'élue. "Trop de monde voulait quitter Zarzis, se souvient Bilal. Mais les militaires ne laissaient partir que les bateaux en bon état. Moi, je leur ai donné mon nom. Il était sur la liste: ils ont contrôlé, et ils m'ont laissé passer."

Le chalutier sur lequel avait pris place Bilal s'est cependant fait rattraper dans les eaux internationales par un navire de guerre tunisien. Retour à Sfax, puis à Zarzis. Bilal a récupéré la plus grande partie des 2000 dinars (un peu moins de 1000 euros) qu'il avait donnés pour son passage. C'est l'usage. Il a aussitôt retenté sa chance. Le 11 février dernier, il était sur l'embarcation heurtée et coulée par le navire de guerre tunisien "Horria 302". "Ils l'ont fait exprès, assure Bilal. Ils ont reculé, et ils ont coupé notre bateau en deux. Heureusement, un hélicoptère italien est arrivé. Sinon, on serait tous morts. Les militaires ne voulaient pas nous sauver."

Cette affaire dramatique, dans laquelle une trentaine de clandestins ont sans doute péri, a fait grand bruit à Zarzis et dans toute la Tunisie. "Mais c'est comme avant, le pouvoir dit n'importe quoi, on se moque des gens", s'insurge Farouk Lehiba, qui a perdu son fils de 17 ans et se bat pour que la vérité éclate. Ce naufrage n'a porté aucun coup à l'émigra-

D'une rive à l'autre de la Méditerranée,  
Le Figaro Magazine  
a suivi un jeune Tunisien qui a fui son pays.



tion. Le sentiment d'injustice aurait plutôt renforcé la détermination des candidats au départ. "Non, j'ai pas peur. Tous mes copains sont déjà partis", répète Bilal, qui ne voit pas ce qui pourrait le retenir. Dans les hôtels et clubs de vacances où il a travaillé, à Zarzis et à Djerba, il gagnait 350 dinars par mois. "Qu'est-ce que tu veux faire avec?", questionne le jeune homme, qui préfère évoquer ces touristes françaises, généralement plus âgées, qu'il a séduites. Parmi toutes ses conquêtes, seule Christine trouve grâce à ses yeux. Il s'est promis de lui rendre prochainement visite dans la région parisienne.

### 100 CLANDESTINS PAYANT CHACUN 2000 DINARS

En voyant tous ces jeunes fuir leur ville, plusieurs internautes, sur la page Facebook "Zarzis TV" qui a participé à la mobilisation contre le régime de Ben Ali, ont critiqué ces "traîtres" à la révolution de jasmin. "Ce sont plutôt des victimes", corrige Walid Fellah, responsable de ce site. Il fait observer que les nouveaux émigrés ne sont pas des étudiants, mais des jeunes sans formation, comme Bilal, qui ne veulent pas attendre l'instauration d'une Tunisie démocratique pour commencer à vivre.

5h du matin, Bilal saute dans une arque qui attend les fugitifs sur une plage de Zarzis pour rejoindre le bateau au large.

Pour l'instant, le parfum de la liberté européenne est plus entêtant que les promesses de la révolution. À Zarzis, nombre de garçons entre 17 et 25 ans sont déjà partis. Mais il reste des candidats au départ à Tataouine, Medenine et Tunis, où les passeurs vont désormais démarcher leur clientèle. Si le trafic baisse demain, ce ne sera que par manque de bateaux !

L'Italie détruit toutes les embarcations transportant des clandestins. "Un pêcheur peut vendre son bateau 100000dinars à un passeur", explique Mohamed, qui gère quatre navires pour le compte d'un patron invisible. L'homme poursuit : "Un filet pour le thon, ça vaut 70000dinars. Le pêcheur retire tout ce qu'il y a sur son bateau. Il le déclare volé. Après, il peut s'en racheter un autre." Le passeur aura, lui, entassé sur le chalutier plus de 100 clandestins ayant chacun payé 2 000 dinars. Sur les 100 000 dinars gagnés, il faudra payer le capitaine, les ra-

batteurs, les chauffeurs... Dans la maison où Bilal a finalement atterri, ce dimanche soir vers 21 heures, ils sont plus d'une cinquantaine à attendre, comme lui, le signal du départ. Ils sont autant dans une maison étonnante, près de la plage, derrière le club Sangho, où jadis étaient invités les hôtes du régime. Deux trentenaires originaires de Zarzis, mais vivant désormais en Europe, dirigent les opérations. Une femme ramasse l'argent. Elle donne à chaque jeune un ticket, où est inscrit son nom et son numéro de téléphone. Elle garde le double sur la souche de son carnet. Ce billet garantit d'être en partie remboursé si le passage vers Lampedusa échoue.

Autour de Bilal, ils sont peu à parler français. Nombre d'entre eux sont mineurs. Ils viennent de loin, de Tunis parfois. Ils fument quasiment tous du haschisch, pour tromper l'attente, se donner du courage. Certains montrent sur leurs épaules et leurs dos des impacts de balles, souvenirs de la révolution de jasmin. Bilal dit qu'il a déjà participé à deux voyages pour Lampedusa. Il y a un jeune de Tataouine qui, plusieurs fois renvoyé du sol européen, en est à sa sixième tentative !

Le signal du départ est finalement donné à 5 heures du matin. Par groupe de sept, ils sortent de la maison, montent dans des voitures jusqu'à la plage. Une dizaine d'hommes, certains munis de hachoirs à viande, surveillent les manœuvres. Des bateaux à moteur font l'aller et retour jusqu'au navire au large, qui donne par intermittence des coups de phares dans la nuit, au loin sur la mer.

### SERRÉS FLANC CONTRE FLANC, ASSOUDIS PAR LE MARTÈLEMENT DES PISTONS

Dans les barcasses de pêche, transis de froid, les clandestins guettent les vedettes des gardes-côtes italiens, qui signifient le salut. A bord, les bonnes places sont rares. Le bateau a embarqué 112 candidats à l'exil. Plus de 120 passages avaient été vendus mais une dizaine ont été renvoyés à terre : le "chargement" était trop lourd. Bilal connaît les coins à éviter : la proue, où l'on reçoit des paquets de mer, et le bastingage, que la gîte peut rendre dangereux. En deux tentatives avortées, il a appris à se protéger. Il file vers la cale et s'installe à côté du moteur. "Ça pue le gasoil, il fait chaud et ça fait du

bruit, dit-il. Mais tu es bien à l'abri." Ils sont une douzaine, serrés flanc contre flanc, dans les entrailles du bateau, assourdis par le martèlement des pistons. Ils s'éclaircissent à la lampe de poche. Avec quelques fruits secs et une petite bouteille d'eau en plastique glissés dans sa veste de cuir noir, Bilal va tromper sa faim et sa soif.

Ce matin-là, la Méditerranée accorde sa clémence aux jeunes Tunisiens. Le coup de sirocco de la veille, qui avait gonflé les vagues du canal de Sicile et noyé 35 clandestins naufragés, s'est arrêté comme par miracle. Le bateau glisse doucement d'un creux à l'autre vers la terre promise de Lampedusa. Bilal est rassuré. D'autant que celui qui tient la barre a déjà effectué le voyage plusieurs fois - "un bon marin", juge Bilal. Sous un soleil au zénith, les heures s'écoulent. La traversée s'éternise. A bord, un diabétique commence à se sentir mal : il manque de sucre. A l'arrière du bateau, un autre clandestin s'agite. Celui-là souffre d'une maladie mentale. "Vous me voulez du mal, crie le gars. Vous êtes tous mes ennemis!" Son compagnon de voyage a le plus grand mal à le calmer. Il explique que la "pilule" qu'il prend chaque jour ne fait plus effet...

Vers 19 heures, un bourdonnement lointain sort tout le monde de la torpeur. Un hélicoptère des gardes-côtes italiens approche. Ça y est : les clandestins comprennent que le salut n'est plus très loin. L'équipage va signaler leur position à la capitainerie de Lampedusa, qui dépêchera une vedette à leur secours. A bord du bateau, l'ambiance se détend. On entend le bruit de canettes de bière décapulées. Ils vont bientôt fouler le sol italien.

Quatre heures plus tard, la silhouette grise d'un navire de la guardia di finanza - les douanes italiennes - surgit de la pénombre. Le faisceau d'un puissant projecteur balaie le pont du bateau de pêche tunisien. Il jette une lumière crue sur les visages fatigués des clandestins. Sur le journal de bord de la vedette, l'embarcation bleue devient "numéro 4", la quatrième barcasse chargée de Tunisiens répertoriée ce jour-là par les gabelous de Lampedusa - le chiffre montera à 22. Remorqué vers le port, le rafiote est conduit jusqu'au môle, où une bonne dizaine de bateaux de Zarzis sont déjà amarrés les uns contre les autres. Bientôt, ils finiront tous sur le terrain vague qui joux-

te le stade de football local. Un véritable cimetière marin.

La traversée s'achève sur le quai, où les policiers font aligner les jeunes gens en colonne par deux pour les compter. Bilal remarque à peine la froideur professionnelle de l'accueil. "Les gens de la Croix-Rouge nous ont donné du café et des couvertures pour nous réchauffer. Et ils se sont occupés des malades."

### LE NOMBRE DE RÉFUGIÉS DÉPASSE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL

Des cars franchissent ensuite le portail du port pour emmener les clandestins vers leur premier domicile italien : le centre de secours et d'accueil. Située dans un vallon au cœur de la petite île Pélage, la structure gérée par le ministère italien de l'Intérieur déborde déjà. Elle héberge plus de 1 500 immigrés clandestins pour 850 places. L'afflux de Tunisiens qui ont profité de la chute de Ben Ali pour filer à submergé cette structure conçue comme un lieu de transit. En plus des dortoirs, la direction a réquisitionné salles de réunion et salles communes pour y installer des matelas. Arrivés au milieu de la nuit, Bilal et ses compagnons s'affalent sur les bancs en ciment d'un préau. Le lendemain, il retrouve ses copains de Zarzis et s'ajoute à leur chambre. Ils sont déjà... 130.

Accoudé au bar d'un café de Lampedusa, Bilal savoure ses premières heures en Europe. Rigolard, il a réussi à tromper la vigilance des carabinieri qui verrouillent les alentours du centre d'accueil pour gagner le village. "Les Italiens sont gentils, dit-il. Ils nous donnent des spaghettis et des cigarettes." Grâce à une pratique très correcte de la langue, il est déjà à son aise sur le confetti le plus méridional d'Italie, même quand certains le regardent de travers. Optimiste en diable, il envisage une suite sans encombre à son voyage. "Dès qu'ils auront pris mes empreintes digitales, ils vont m'emmener sur le continent italien. Et après, la France." Voilà des semaines qu'ils ont échafaudé le scénario entre copains, à Zarzis. "A la frontière avec la France, tu prends le petit train local. Mais seulement le samedi ou le dimanche, quand il y a moins de policiers. C'est sûr à 100%!" Et après ? "Après, je rejoindrai ma tante, qui vit dans l'Essonne. A Morangis!" Bilal donne même rendez-vous sous la tour Eiffel. "Pour une dernière photo."

# Diplômés chômeurs: fonctionnaires à tout prix

TELQUEL

Après des années de sit-in, de bastonnades et autres manifestations, des milliers de diplômés chômeurs sont en passe de rejoindre la fonction publique. Les détails d'une mesure extraordinaire.

24 février 2011. La date restera dans les annales du mouvement des diplômés chômeurs. Ce jour-là, le gouvernement leur ouvre grandes les portes de la fonction publique. Au lendemain des manifestations du 20 février, le Conseil de gouvernement a adopté un décret autorisant les administrations et autres ministères à recruter, sans concours, les diplômés chômeurs. Un décret en totale contradiction avec le nouveau statut de la fonction publique, voté il y a quelques semaines à la deuxième chambre, et qui fait du concours un passage obligé pour tout recrutement dans le secteur public. Une victoire donc pour les 12 groupes de diplômés chômeurs qui campaient chaque semaine devant le parlement, au point de se fondre dans le décor urbain de la capitale. Et ce n'est qu'un début...

## LES 4400, OU PRESQUE

Six jours après cette première annonce, l'Etat, qui emploie chaque année quelque 1100 fonctionnaires, décide de quadrupler son effort avec l'annonce de la création de 4304 postes budgétaires. Mieux encore, ces nouveaux emplois tombés du ciel sont dédiés aux diplômés chômeurs et permettent d'accéder directement à l'échelle 11. Du jamais vu ! Coût estimé pour le contribuable : quelque 600 millions de dirhams par an au bas mot. Mais c'est aussi le prix de la paix sociale en cette période de haute tension. "L'intégration des 4304 diplômés chômeurs signifie la fin du mouvement de protestation. L'Etat a même promis l'intégration de jeunes qui n'ont jamais manifesté dans la rue. Et c'est tant mieux !", nous assure un membre de la Coordination nationale des diplômés chômeurs, organe qui représente les différents groupes et qui a mené les négociations avec le gouvernement.



Mais un autre combat reste à livrer, celui des affectations. "L'Etat nous a promis ces postes avant le 15 mars. Jusque-là, il n'y a rien encore. Nous ne serons apaisés qu'à partir du jour où nous serons dans nos bureaux", témoigne cet autre membre de la coordination. Le gouvernement, de son côté, se veut rassurant : "La promotion 2010 des diplômés, qui compte quelque 1400 personnes, a été affectée le 23 mars dans les différents départements du ministère de l'Education et de l'Enseignement supérieur", assure Abdesslam Bekkari, conseiller à la primature. Pour le reste, "les affectations sont prévues le lundi 30 mars au plus tard", ajoute-t-il. En attendant, nos jeunes diplômés chômeurs restent méfiants et n'hésitent pas à brandir la menace d'un "retour aux manifs si l'Etat ne tient pas ses engagements".

## LE CHOIX DU POSTE

Titulaire d'un master en philosophie de la communication, Badreddine Fattouchi, 28 ans, est au chômage depuis 2008. Après une brève expérience dans un lycée privé où il officiait en tant qu'enseignant, il a décidé de monter avec des amis le groupe Annidal pour revendiquer leur droit à la fonction publique. "Le travail dans le privé est très précaire. Je percevais 35 dirhams de l'heure, ça me faisait tout au plus 900 dirhams par mois", précise-t-il. Le groupe de Badreddine faisait partie des 12 groupes super-actifs qui ont décidé d'investir la rue pour revendiquer le droit au travail. Après trois ans de lutte, de bastonnades et autres assauts des forces de l'ordre, l'heure est aujourd'hui à l'apaisement. L'échelle 11 lui garantira automatiquement un salaire mensuel de 7 000 à 8 000 dirhams, sans compter les primes trimestrielles et annuelles, qui varient selon les ministères.

Mais, comme lui, les 4304 futurs fonctionnaires ne savent pas encore dans quel département ils vont atterrir. Super-diplômés, ils sont issus de plusieurs branches : biologie, chimie, droit, mathématiques, littérature... Et chacun aspire à travailler dans son propre domaine. Mais les ministères les plus prisés restent sans conteste les Finances, pour les généreuses primes et autres avantages sociaux, l'Education nationale, l'Intérieur, la Justice ou encore les Affaires étrangères. "Les affectations ne se font pas de manière arbitraire. Elles sont basées sur les besoins en ressources de chaque département. Pour l'instant, tous les ministères sont concernés, en plus de pas moins de 50 établissements publics", signale le conseiller de Abbas El Fassi. Mais peut importe la fonction, certains diplômés

ne demandent qu'à être employés. "Nous n'allons pas faire la fine bouche. Nous sommes avant tout de hauts cadres, et une simple formation peut nous permettre de maîtriser n'importe quel boulot", nous confie Badreddine, qui admet toutefois avoir une nette préférence pour l'enseignement de sa matière de prédilection : la philo.

## LE VETO DU PATRONAT

Le dossier des diplômés chômeurs est-il donc clos ? "Non", répond notre conseiller à la primature : "Nous avons liquidé une bonne partie du passif. Mais nous continuons toujours de recevoir les dossiers de nouveaux groupes de diplômés chômeurs. Le dialogue reste donc ouvert...". Mais la nouvelle ne fait pas que des heureux. Pour plusieurs observateurs, l'intégration des 4304 diplômés chômeurs est une simple "mesure cosmétique", qui a pour seul objectif de "calmer les ardeurs de la rue" et qui "ne résout nullement le problème structurel de la précarité des jeunes diplômés".

"Nous sommes bien sûr contents pour ces jeunes diplômés qui ont souffert des années durant de la hogra. Mais nous sommes contre l'approche du gouvernement, s'alarme cet économiste ultra-libéral. Au lieu de lancer des mesures aspirines, l'Etat doit plutôt s'attaquer au fond du problème : réunir les conditions nécessaires à la croissance économique, seule caution durable pour la création d'emplois productifs". Le patronat épouse également ce point de vue, et n'hésite pas à l'exprimer publiquement : "L'emploi ne se décrète pas. Et c'est aux entreprises de le créer, pas à l'Etat", explique le président de la CGEM, Mohamed Horani, qui appelle aujourd'hui le gouvernement à "accélérer le rythme de projets comme l'indemnité pour perte d'emploi, la flexibilité du travail, l'assainissement du climat des affaires...". "C'est comme ça qu'on peut véritablement favoriser la création de richesse et donc de l'emploi", conclut le patron des patrons.

# Enseignement : une salle de classe sans prof

En Floride, une nouvelle loi vise à réduire le nombre d'élèves par classe. Et certaines écoles ont opté pour une alternative : une salle sans prof. Les élèves planchent donc devant un ordinateur, écrit The New York Times.



Le premier jour de son année de terminale au lycée de North Miami Beach, Naomi Baptiste, qui s'attendait à être accueillie par un enseignant, fut surprise. "Dans la classe, il n'y avait que des ordinateurs", raconte Naomi, qui a rejoint ses camarades médusés. "On a découvert que pendant l'été, on nous avait inscrits à ces cours." Naomi, avec quelque 7 000 élèves de l'enseignement public du comté de Miami-Dade, participe à un programme où les matières du tronc commun sont enseignées à l'aide d'ordinateurs, dans une classe sans professeur. Un "assistant" se trouve dans la salle pour s'assurer des progrès des élèves et pour régler aussi les éventuels problèmes techniques. Ces classes virtuelles, baptisées "labos d'apprentissage électronique", ont été mises en place à l'automne dernier, dans le cadre d'un amendement [à la Constitution de Floride] portant sur la réduction du nombre d'élèves par classe. Les effectifs des labos virtuels ne sont pas concernés par cet amendement.

Si la plupart des écoles ont organisé une réunion d'information sur ce nouveau programme, certains élèves et parents ont dit ne pas avoir été avertis de la nouvelle structure des classes. D'autres ont affirmé qu'on ne leur avait pas du tout donné le choix, et ils ont émis des doutes quant à l'efficacité du programme.

Les cours en ligne sont assurés par l'Ecole virtuelle de Floride, un établissement proposé quelque temps de façon optionnelle dans l'enseignement public de cet Etat. L'Ecole virtuelle dispense des cours en ligne destinés à des élèves qui effectuent leur scolarité par correspondance ou qui, tout en suivant une scolarité traditionnelle, sou-

haitent prendre des cours supplémentaires. Quelque cinquante-quatre établissements participent au programme d'enseignement électronique du comté de Miami-Dade.

Les élèves se connectent sur un site Internet pour accéder aux enseignements proposés - principalement des textes accompagnés de quelques éléments graphiques -, puis ils peuvent demander de l'aide à des professeurs, que ce soit par téléphone, par mail ou par SMS. Theresa Sutter, membre de l'Association parent-enseignant-élève du lycée de Miami Beach, pensait que sa fille Kelly en avait fini avec les cours virtuels, ayant bouclé une formation en espagnol l'année précédente depuis chez elle. Quand Kelly lui a annoncé qu'elle avait été placée dans un labo virtuel, Mme Sutter se souvient d'être restée "bouche bée". Ni l'une ni l'autre ne savaient que Kelly vivrait cette expérience. "Ça n'a rien à voir avec l'enseignement en classe, c'est quelque chose de complètement différent", poursuit Mme Sutter.

Conformément à l'amendement sur la réduction des effectifs, les classes de lycée ne peuvent dépasser la limite de vingt-cinq élèves dans les matières fondamentales comme l'anglais ou les mathématiques. Les classes de collège ne peuvent pas compter plus de vingt-deux élèves, et celles de maternelle et de primaire plus de dix-huit.

A 15 ans, Alix Braun fréquente le lycée de Miami Beach depuis deux ans. Elle a choisi d'assister au labo virtuel, contrairement à la plupart de ses camarades. "Aucun ne veut y aller, dit-elle, et pour l'enseignement virtuel, il faut vraiment être motivé. C'est vraiment terrible de devoir s'y rendre alors qu'on ne l'a pas choisi."

Les responsables d'établissement expliquent qu'il leur fallait trouver un moyen de satisfaire aux limites en termes d'effectifs. Jodi Robins, principale adjointe au lycée de



Miami Beach, affirme que même si les élèves peinent dans certaines matières, les labos virtuels sont nécessaires parce qu'il "n'y a aucun autre moyen de répondre aux exigences en matière d'effectifs".

Certains enseignants ne cachent pas leurs doutes quant à l'efficacité du programme. "La façon qu'a notre Etat de gérer la question des effectifs est presque criminelle", s'emporte Chris Kirchner, professeur d'anglais au lycée de Coral Reef, à Miami. "Ils procèdent à une standardisation de la pire

des façons, et c'est manifeste dans les cours virtuels." Michael G. Moore, spécialiste de l'enseignement à l'université de l'Etat de Pennsylvanie, pense toutefois que les programmes associant cours virtuels et réels pourraient avoir un impact bénéfique. C'est ce que l'on appelle le "concept d'apprentissage combiné". En dépit de plaintes liées à la méthode de l'enseignement virtuel, les responsables d'établissements maintiennent que les labos d'apprentissage électronique ne vont pas disparaître.

# Dubaï, un palmier à tuile

**Fleuron du géant immobilier Nakheel, Palm Jumeirah, l'île symbole de la démesure de l'émirat, est devenue celui de son déclin. Et une galère pour ses habitants.**



Quand il a emménagé sur la palme, Néjib Zbiri était le tout premier habitant de son quartier. Allée K, numéro 30. Une villa de deux étages, sol en marbre, près de 700 m<sup>2</sup>, terrain compris. La plage est à moins de 20 mètres, mais il y a une piscine privée. Dès le début, il y a eu un hic : "Lorsque j'allumais la lumière dans ma chambre, c'étaient les toilettes qui s'éclairaient." Puis il y a eu plein d'autres hics. Certains pas très graves, juste agaçants : "Les commerces promis n'ont jamais ouvert. Pour acheter quoi que ce soit, il faut prendre sa voiture et retourner sur la terre ferme, à 7 km." D'autres nettement plus inquiétants, comme le balcon d'un voisin qui s'est écroulé après de fortes pluies l'hiver dernier. "Quand il s'est plaint auprès du promoteur, on l'a renvoyé sur la société de construction... qui avait fait faillite entre-temps. Il en a été de sa poche."

Palm Jumeirah, une île artificielle en forme de palme doublée d'une "gated community" (ensemble de résidences privées), est mondialement célèbre, au point d'être devenue le symbole de Dubaï : luxe, démesure, audace technique et une bonne dose de marketing. C'est aussi le fleuron de Nakheel, l'un des deux géants immobiliers de l'émirat. Confié dès sa fondation à un intime de l'émir, Nakheel résume la grandeur et la décadence de Dubaï, en proie à une quasi-banqueroute depuis la fin 2009. C'est la folie des grands de Dubaï World, l'un des deux grands holdings de l'émirat fondé par le cheikh Mohamed ben Rached al-Maktoum en personne. Nakheel était un trompe-l'œil, et les habitants - envieux - de la palme le découvrent jour après jour.

Néjib Zbiri, 46 ans, belle gueule, dents longues et carrière de rugbyman amateur, décide de quitter l'Europe à la fin des années 90. Deux choses lui font horreur : les impôts et le racisme latent, qui limite son envie d'ascension sociale. L'ingénieur en informatique de la région nantaise, reconverti dans les affaires, cherche un endroit où pratiquer l'islam sans être regardé de travers et en vivant à l'occidentale. Comme beaucoup de cadres français d'origine arabe, il choisit Dubaï, où il débarque en 2000, à temps pour assister au décollage de la fusée. En 2003, quand le projet de Palm Jumeirah est ouvert à la vente publique, Néjib Zbiri est parmi les premiers à verser des arrhes. "C'était une bonne affaire, se souvient-il. Pour lancer la machine, Nakheel avait calibré ses prix trop bas." Pour la première fois, un pays du Golfe permettait à des étrangers d'acquérir du foncier. Et promettait en sus un visa de résidence aux acquéreurs. La villa de Néjib Zbiri lui a coûté 2,5 millions de dirhams (environ 500 000 euros). Une bonne affaire par rapport à ceux qui ont acheté au plus fort de la spéculation immobilière, fin 2007-début 2008. "A l'époque, une villa comme la mienne se négociait à 18 millions [3,6 millions d'euros, ndr]", calcule-t-il. Parfois, il se demande s'il n'aurait pas dû vendre à ce moment-là...

## "TOUT EST CHINOIS LÀ-DEDANS"

Pour rentrer dans ses frais, le promoteur s'est rattrapé sur les finitions. "Tout est chinois là-dedans, s'empourte Zbiri. L'électricité, la plomberie, le carrelage... Vu le standing, c'est cheap." La plupart des propriétaires ont dû refaire l'électricité. Moins de deux ans après avoir emménagé, ils en sont à remplacer les carreaux de la piscine. Autre source d'économies du promoteur : les espaces verts. Par rapport aux maquettes exposées dans le showroom de Nakheel, les villas sont collées les unes aux autres. "Ils ont supprimé tous les espaces verts", s'énerve l'homme d'affaires français, qui goûte assez peu les fiestas données par son voisin britannique récemment divorcé. Heureusement, la rue compte aussi des "gens très bien" : le directeur des Postes, un Emirati marié à une fille Habtoor - l'une des plus grandes fortunes immobilières locales -, un manager libanais, un homme d'affaires allemand. Une réserve pour happy few où chacun serait jeune, riche et bronzé, quelles que soient ses origines ou ses croyances : magnats russes, banquiers occidentaux, héritiers du Golfe, fortunes d'Asie... "On est entre nous, ça se passe très bien", confirme une habitante, une consultante anglaise qui travaille à domicile. Mais plus bas, sur la "branche" de la palme, les immeubles sont aussi serrés et disgracieux que dans la banlieue de Pékin. Pourtant, il suffit d'observer les balcons pour deviner un taux d'occupation inférieur à 10%, malgré la baisse des prix, qui attire de nouveaux propriétaires, moins fortunés. Résultat : le centre commercial destiné aux dizaines de milliers d'habitants attendus est resté à l'état de terrain vague, masqué par des palissades, le marché s'est retourné.

Depuis peu, un nouveau hic énerve Néjib Zbiri. En hiver, l'Atlantis, le gigantesque hôtel de 1 500 chambres situé au bout de la palme, organise de grandes fêtes techno sur ses plages. "Avec le vent et la mer qui font écho, le bruit est presque pire que chez eux. Certains soirs, le lit et les murs tremblent carrément." Il est en discussion avec le directeur de l'établissement, mais si rien n'est fait, il est prêt, avec sa compagne, une avocate allemande, à aller au tribunal. L'Atlantis est la cerise sur la palme. Cet énorme hôtel rose bonbon ressemble au château de Barbie, une pièce montée avec un trou au milieu en forme de cœur inversé. Son inauguration, en novembre 2008, a donné lieu à un feu d'artifice, visible, paraît-il, depuis la lune - c'est l'échelle réglementaire à Dubaï. Vingt millions de dollars (14,8 millions d'euros), dit-on, craqués en pétards et fusées. "Ça a duré plus de deux heures, se souvient Zbiri. C'était comme la guerre, les enfants étaient terrifiés." Le groupe sud-africain Kerzner, qui gère l'Atlantis, a construit bien plus de chambres que prévu et casse les prix pour rentabiliser son investissement. Résultat, l'autre grand hôtel qui devait ouvrir sur la palme, le Kempisky, a été mis en stand-by.

Après avoir vendu du rêve, Dubaï découvre les dures réalités du service après-vente. Ainsi, les heureux propriétaires



d'une villa sur Palm Jumeirah doivent payer une redevance à Nakheel pour l'ensemble des services : entretien, ramassage des ordures, gardiennage, etc. Comme des charges de copropriété. "Le problème, c'est qu'on paye aussi une redevance à la municipalité, à peu près du même montant, pour les ordures, la voirie, la police, et qu'on ne sait pas du tout qui fait quoi", explique Zbiri. Ce dernier, en cherchant à faire assurer sa villa, a découvert qu'aucune compagnie n'acceptait de prendre en charge des habitations sur la palme. Il a aussi appris qu'il n'avait pas le droit de planter quoi que ce soit dans son jardin sans l'aval de Nakheel, à cause de la consommation d'eau induite. "On s'en fiche, désormais chacun fait ce qu'il veut dans son coin", assure un habitant. Pire, en décembre dernier, une étude scientifique révélait que la palme s'enfonçait d'un demi-centimètre par an. Panique chez le promoteur Nakheel, qui a aussitôt démenti, études à l'appui. A quoi bon ? Bien plus vite que sa palme, c'est Nakheel qui est en train de sombrer sous le poids des dettes et des litiges...

Le promoteur avait programmé deux autres palmes encore plus grandes. La première, après le port de Jebel Ali, reste à l'état de chantier. L'autre, à l'extrémité opposée de Dubaï, devait faire trois fois la taille de Jumeirah : elle ne verra pas le jour. Il y a aussi The World, un chapelet d'îles artificielles formant un planisphère. Rod Stewart aurait proposé 20 millions de dollars pour l'Angleterre. Là aussi, les îlots sont restés nus et, faute d'entretien, se désagrègent. L'ensemble devait être entouré de grandes îles modestement intitulées The Universe. Il y avait aussi, sur la terre ferme, Dubailand, un ensemble de parcs d'attraction qui devait faire six fois la taille de Disneyworld, ainsi que Waterfront, une marina que Nakheel voulait plus grande que Hongkong et qui était censée accueillir la plus haute tour du monde. La ville nouvelle devait être ceinturée par un canal de 80 km de long et desservie par un aéroport international en cours de construction. Pour fêter son association avec le magnat Donald Trump, Nakheel avait donné une fête mémorable sur Park Avenue, à New York.

## DÉFAUT DE PAIEMENT

"Au pic de la folie immobilière, Nakheel annonçait un mégaprojet par mois", se souvient un consultant. Sans compter les autres géants : Emaar, Damac, Habtoor, Limiteless... Plus personne ne savait ce qui était commencé, fini, en construction, à l'état de dessin ou de simple idée. Peu importe, il fallait acheter avant qu'il n'y en ait plus. Les touristes repartaient avec un appartement acheté à crédit. "Ils se faisaient alpaguer par de jeunes agents immobiliers pleins de bagout, installés dans des kiosques au milieu des shopping malls." Il suffisait de verser 5% d'apport initial. Le rêve pour la classe moyenne supérieure indienne, pakistanaise ou iraniennne, à la recherche d'un havre de paix en cas de problèmes au pays. Un endroit où s'amuser pour les ressortissants des rigoristes pays du Golfe. Une retraite au soleil, voire un placement sans équivalent, pour les épargnants occidentaux. En revendant avant même le premier coup de pioche, on était sûr d'empocher une substantielle plus-value. Jusqu'au krach de l'automne 2008. "Chacun alors s'est retourné, et il n'y avait plus personne." Tout le monde a joué. Nakheel le premier, qui a vu trop grand, trop vite, gageant les terrains pour émettre d'énormes emprunts à court terme. Les entretises de construction, au lieu d'acheter le ciment nécessaire aux travaux, ont préféré spéculer sur les matières premières. "A la fin, tout le monde est resté collé", résume le consultant.

Aujourd'hui, Nakheel se débat dans des litiges judiciaires sans fin, aux prises avec des propriétaires mécontents qui ne seront jamais livrés et veulent être remboursés plutôt que se voir proposer un bien au rabais. Mais Nakheel n'a pas de cash. Son défaut de paiement d'un emprunt obligatoire islamique en décembre dernier a précipité Dubai World et tout l'émirat dans la crise. Une deuxième échéance est prévue en mai. D'ici là, les autorités ont promis de restructurer la holding, triant le bon grain (les activités portuaires et maritimes) de l'ivraie (l'immobilier). "What next ?" proclament les affiches publicitaires de Nakheel le long de l'autoroute qui mène à Abou Dhabi. Un grand ménage : déjà, le PDG Sultan ben Sulayem, ami de l'émir, a été débarqué.



## La caravane aérienne du roi Abdallah

Il fut un temps où le voyage entre le Maroc et la péninsule arabe prenait des mois. C'était l'époque des caravanes composées de vaillants dromadaires, chargés comme des mulets. On repense à ces temps lointains avec un brin de nostalgie. Pour la monarchie saoudienne, point de nostalgie, il faut vivre avec son temps, ... et surtout ses pétrodollars.

Quand on a de l'argent, on ne compte pas. Le dicton s'applique parfaitement à la délégation royale saoudienne en visite officielle au Maroc. Merouane, un serveur de café avec qui je discutais a rajouté au dicton : "Eux ils ont de l'argent et ils ne savent pas compter, c'est le pétro-analphabétisme". Ces coups de griffe du garçon de café, licencié en littérature française, étaient la résultante du scoop que je lui révélais 10 minutes plutôt. La délégation royale saoudienne, arrivée le 17 Mai au Maroc, a pris la forme d'une caravane des temps modernes. Fini les dromadaires, place aux avions de la Saudi Airlines. A la queue leu leu, se suivaient 4 Boeings. Pour respecter la tradition, la compagnie aérienne a tout de même mis à disposition les modèles avec une bosse. Hommage aux dromadaires oblige! Quatre avions géants pour un roi, ça fait quand même cher le trip marocain... même pour une monarchie pétrolière. Alors qu'une carlingue aux formes généreuses aurait suffi amplement, nos dirigeants arabes préfèrent la polygamie aéronautique. Que voulez-vous, la rationalité a échappé aux peuples arabes depuis de longs siècles. Et même si une cour des comptes -si tant est qu'elle existe- venait à clouer au pilori ce gaspillage des deniers public de l'Etat saoudien, des oulémas auront toujours la formidable idée de nous sortir une de leurs fatwas légendaires du style : "Comme pour nos femmes, Allah nous a donné droit à 4 avions".

Après tout ce n'est pas à moi, simple fellah jebli de critiquer le train de vie des dirigeants saoudiens. J'ai déjà beaucoup à faire avec la sécheresse qui sévit cette année au Maroc. Mon pétrole à moi c'est l'huile d'olive; mes derricks, la sabba (pioche); mes barils, des tonneaux; ma raffinerie, une bonne vieille ma3assra (presseur traditionnel). J'espère juste pour le Maroc que notre roi étendra la nouvelle Moudawana aussi aux avions. "La polygamie aéronautique est permise, mais les conditions pour y parvenir sont telles qu'elle devient impossible." La fidélité à un seul avion permettra d'économiser beaucoup de notre argent public.

Message personnel : "D'ailleurs s'il reste un peu de cet argent public, il faudrait nous en donner un peu à nous les petits fellahs ruinés par la sécheresse."

UGCAA

## Une grève se profile chez les taxis

**Le recours à la grève n'est pas écarté et la décision sera prise, lors de l'assemblée générale qui se tiendra incessamment, a déclaré hier, le secrétaire général de la section des taxis affiliée à l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA).**

K. Assia

Le marasme qui secoue le secteur et les promesses non respectées des responsables est la goutte qui a fait déborder le vase chez la corporation. Sous pression depuis plusieurs jours, les chauffeurs de taxis disent avoir trop attendu la concrétisation des revendications formulées depuis 2007, a indiqué M. Kandsi. Les professionnels reprochent aux décideurs d'avoir négligé leurs doléances, notamment les promesses écrites données par l'ex directeur des Transports d'Oran.

C'est, en effet, le cas du gel des sociétés de taxis où après la grève de deux jours, observée en mars 2010, l'ex responsable avait promis, par écrit, de geler ces sociétés. Même si la corporation n'est pas contre le projet en lui-même, elle demande néanmoins le gel provi-

soire de la création de ces sociétés compte tenu, de la saturation que connaît Oran en l'absence d'un plan de circulation, définissant les besoins de la ville. Mais le vrai problème qui perdure et qui pénalise les chauffeurs de taxis est bien celui de l'attribution des 600 licences, souligne le même responsable. La surenchère pratiquée sur ce document a grimpé pour atteindre les 10.000 DA, chose qui irrite le syndicat après les promesses qui lui ont été données par l'ex wali d'Oran. «Nous n'allons pas arnaquer l'Etat du fait que nous avons demandé clairement de nous délivrer un agrément administratif, lequel définira le montant qui sera versé directement au Trésor public», indique notre interlocuteur. Et d'ajouter : «Avec une demande qui dépasse l'offre, notamment après le chômage technique de plus de 400 chauffeurs de taxis à Oran, en rai-

son de la spéculation sur les prix de location des licences et le nombre de jeunes formés dans le créneau, le problème d'attribution des licences ne peut être résolu que par le wali d'Oran. En effet, seul ce dernier est habilité à donner son aval pour débloquer la délivrance de ces autorisations d'exploitation et résoudre définitivement ce problème qui malheureusement ne se pose qu'à Oran». D'autre part, le porte-parole du syndicat des taxis a rappelé l'autre problème lié à la fiscalité, rappelant que plusieurs démarches ont été entreprises aux niveaux local et national dont la rencontre tenue, en mars dernier, avec le DG des Impôts et où une suggestion a été faite pour revoir à la baisse l'impôt forfaitaire unique fixée actuellement à 5.000 DA. Les chauffeurs de taxis, par le biais de leur syndicat, demandent une baisse qui fixera cet impôt à 2.500 DA.

## L'association des optométristes dénonce

Djamel B.

Les responsables de l'Association des optométristes algériens viennent d'adresser une correspondance au ministre de la Santé, dans laquelle ils dénoncent ce qu'ils qualifient de «faits graves touchant à la profession d'optométriste et à tous les professionnels qui oeuvrent contre la malvoyance dans notre pays». Selon les responsables de l'association, des étudiants titulaires d'un DEUA en physique, décerné par le département de physique de l'université d'Oran sont recrutés par des institutions sanitaires, ainsi que certaines unités du secteur sanitaire. Ces diplômés, précisent les mêmes sources, sont recrutés par le biais du pré-emploi dans un premier temps, puis titularisés et exercent en qualité d'optométristes, sous prétexte que leur cursus universitaire contient un module concernant certains aspects de la branche Optométrie. Les rédacteurs de la correspondance indiquent que ces études de DEUA en physique ne peuvent, en aucune manière, se substituer à la formation d'un

optométriste titulaire d'un DES en Optométrie et qui est le seul habilité à exercer cette profession. «Des écoles privées décernent des diplômes d'opticien suite à une formation de deux ans. Certains de ces diplômés sont recrutés par des institutions sanitaires et exercent en tant qu'optométristes, faisant fi de la déontologie et de tous les risques encourus, suite à l'exercice illégal de la profession d'optométriste», soulignent les responsables de l'association.

Ces derniers soulignent au passage que certains diplômés en DEUA et les brevetés d'opticien ouvrent illégalement des officines d'opticien, exerçant l'optométrie et utilisent même des cachets et des griffes portant mention Optométriste, malgré la note adressée aux DSP, interdisant l'exercice de la profession aux titulaires de DEUA physique (note n° 247 MSPRH / DDS / SD.SEH/2009, du 14 mars 2009). L'association rappelle au ministre que ces faits constituent, une grave atteinte à la Santé publique et au corps des optométristes. «De ce fait et pour dégager notre responsabilité, nous vous informons et

vous demandons de bien prendre les mesures nécessaires pour mettre fin à ces dysfonctionnements et irrégularités», soulignent les représentants des optométristes authentiques. D'autre part, ces derniers ont interpellé le ministre de tutelle pour la révision du statut particulier du corps d'optométristes diplômés d'Etat (DES délivré par l'USTO), datant de 1977, afin, disent-ils «de réparer une grave injustice à notre égard...».

Tout en rappelant les difficultés rencontrées dans l'exercice de ce travail et leur engagement total pour lutter contre la malvoyance, ils sont toujours marginalisés et perçoivent un salaire dérisoire. «...depuis notre recrutement nous sommes figés à la catégorie 14, indice 400. Notre salaire est resté le même et de ce fait prend l'allure de charité par rapport au travail que nous effectuons. Est-ce que nous méritons une telle humiliation ?», s'interrogent les membres de l'association. Ces derniers ont, rappelé-t-on, adressé à la tutelle et aux responsables de la Fonction publique des propositions pour le projet d'un nouveau statut.

## En marge du salon du tourisme Le groupe Eden prévoit la construction de dix nouveaux hôtels



Ph: B. H. Karim

J. Boukraâ

Un dîner a été offert par la chaîne hôtelière Eden aux participants de la 3<sup>ème</sup> édition du salon international du tourisme et des voyages et de transports qui s'est ouvert, avant-hier à Oran. La cérémonie qui a eu lieu à la salle des banquets Bab Ali de l'hôtel Eden Phoenix a été l'occasion pour les responsables de cette chaîne pour présenter les perspectives et les réalisations du groupe. Le président directeur général du groupe Eden, Karim Cherif, a déclaré que le projet hôtelier lancé

dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès est en bonne voie et sera prochainement suivi par d'autres projets dans les wilayas d'Alger et Béjaïa, pour arriver à 10 hôtels à horizon 2015. Actuellement, le groupe dispose de cinq (05) hôtels d'une capacité de 870 lits employant 775 personnes dont 75 cadres, 280 techniciens et 420 agents. Le groupe compte créer une académie avec un institut de formation pour la formation du personnel hôtelier. L'orateur a aussi évoqué les problèmes liés au foncier qui gênent l'aboutissement des investissements dans ce secteur.

Boufatis

## Des bénéficiaires de lots de terrain protestent

Une vingtaine de citoyens bénéficiaires de lots de terrain, dans la commune de Boufatis, dans le cadre de l'auto-construction, protestent quant à la révision du prix du mètre carré et interpellent les services concernés pour maintenir les anciens prix. Dans une lettre adressée à l'agence foncière, dont une copie nous a été remise, les concernés qui avaient bénéficié, en 1995, de lots de terrain d'une superficie de 217 m<sup>2</sup>, attribués par l'agence foncière communale de Oued Tlélat, à raison de 330 dinars le m<sup>2</sup>, déclarent que l'agence foncière leur a exigé de payer plus de 400.000 DA de taxe

sur leurs terrains. Ces derniers, qui avaient sollicité l'obtention des actes de propriété de leurs biens fonciers, cette année, ont été surpris par les dernières révisions à la hausse, ayant touché l'estimation financière de leurs biens, entreprises par l'agence foncière.

Les habitants de la cité des 203 logements à Boufatis sont tenus donc de verser 2.000 DA à l'agence foncière de wilaya, au titre des taxes de la valeur ajoutée, TVA, imposée sur le mètre carré. Les citoyens concernés lancent un appel au directeur de l'agence foncière pour se pencher sur le problème.

J. B.

Mers El Hadjadj

## Un cadre de la société Daewoo arrêté pour corruption

Un chef de service, employé à la société coréenne Daewoo, sise à Mers El Hadjadj, vient d'être arrêté pour corruption. C'est à la suite d'une plainte déposée auprès des services de sécurité qu'une enquête a été ouverte, laquelle a permis l'arrestation en flagrant délit, du responsable, un ressortissant chinois en possession de billets de 40.000 DA que la victime lui a versés en contrepartie d'un recrutement au sein de la société. Les premières données des recherches ont révélé qu'une somme de 10 millions de centimes a été exigée au jeune qui malheureusement n'a pu réunir que 4

millions de centimes. Le mis en cause sera présenté aujourd'hui, au tribunal d'Arzew pour corruption. Quelques mois auparavant, c'est une autre affaire d'escroquerie qui a été mise à nue par les services de la gendarmerie de Mers El Hadjadj, après qu'un employé ait procédé au recrutement de huit jeunes moyennant d'importantes sommes d'argent et ce, après leur avoir délivré des attestations de travail et des cartes d'accès. Mais une fois à l'entrée, ces jeunes ont été empêchés d'accéder car ils ne faisaient pas partie du personnel de l'entreprise.

K. A.

### ILS NOUS ONT QUITTES HIER

**Bouatouch Bouadallah**, 75 ans, 04 rue Emir Khaled Eckmuhl, Oran.  
**Koudjiti Mohamed**, 35 ans, 43 rue Bouguendoura, Choupot, Oran.  
**Belhouari Kheïra**, 69 ans, 17 rue Benouis Kada Gambetta, Oran.  
**Bendjennat Mostefa**, 89 ans, 11 cité des 26 villas, Les Castors familiaux, Maraval, Oran.

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

10 jomada el aouel 1432

El Fedjr 05h02	Dohr 13h03	Assar 16h45	Maghreb 19h39	Icha 21h01
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



## Tranche de Vie

Par El-Guellil

### La porte !



du mot porte. Surtout que chez nous, la première chose qu'on renforce, qu'on blinde, c'est la porte. Oui mais est-ce que vous avez remarqué qu'à l'entrée de toutes les villes, nos responsables installent une porte. C'est le cas de la ville nouvelle à Oran. La place Roux se refait une beauté. On est en train d'y construire une porte qui ne mène nulle part. Non, faut pas faire la mauvaise langue. A partir du sud de la ville, elle donne sur le boulevard Zabana et le Palais de justice. Dans l'autre sens vous aboutissez sur l'hôpital garnison et la prison. C'est vous dire son utilité. Qui en a été le concepteur ? Sûrement un enfant des «bozar» du bazar mental. Un enfant qui ne sait pas qu'à Oran, il y avait une dizaine de portes qu'on a laissées tomber en ruine et qui ne se rappelle que de «bab el jira» qui fait qu'à chaque événement on badigeonne de jir blanc, les trottoirs, les arbres et les mauvais souvenirs

El bab elli idekkel ikharrej, c'est ce que dit le diction populaire. El bab, la porte du latin «porta» est l'ouverture assurant le passage pour entrer dans l'édifice ou pour circuler dans ses pièces, passage pouvant être fermé par un élément d'hubrisserie menuisée que l'on fait pivoter (le battant) ou glisser sur le côté (le coulissant).

Une porte est une ouverture dans les remparts de ceinture du centre (ou ses vestiges) dans une ville. Cela peut être aussi un monument bâti à l'entrée de la cité ou aux abords du centre-ville, pour marquer un fait historique ou un personnage considéré comme glorieux. Par extension, ce terme en géographie urbaine, désigne la zone d'entrée d'une grande voie de circulation routière (avec échangeur d'autoroute) pénétrant dans la périphérie d'une ville importante. Mais pourquoi, se sent-il obligé de nous donner la définition

BÉNI SAF

## Les «Classes spéciales» de la pêche reviennent

Mohamed Bensafi

Une bonne nouvelle pour les marins-pêcheurs qui souhaitent suivre une formation professionnelle et régulariser leur situation professionnelle avec l'administration maritime. Les sessions de formation intitulées «Classes spéciales», dont l'échéance était venue à terme il y a quelques semaines, vont se poursuivre. Un arrêté ministériel vient de voir le jour portant notamment prorogation de la durée de la formation à la classe spéciale pour la filière «marin qualifié» et «électromotiste». Le même texte fait acte aussi de création des classes spéciales pour les filières «patron à la pêche» et «capacitaire à la pêche». Beaucoup d'avantages sont réunis dans les conditions et modalités d'accès à ces types de formation. L'âge et la durée sont désormais plus souples. A titre d'exemple, l'âge requis pour la formation de matelot qualifié est repoussé à 38 ans au lieu précédemment 35 ans (minimum 18). La

durée ou plutôt le volume horaire de la même formation a été allégé sauf pour celle de matelot qualifié maintenue à 200 heures. Pour accéder à cette formation de matelot qualifié, le candidat doit désormais être simplement un inscrit maritime et de justifier l'acquisition d'une barque dans le cadre des dispositifs d'aide aux jeunes. Le niveau d'études n'est plus pris en compte. Sinon pour le candidat non inscrit maritime, il devra néanmoins présenter une attestation justifiant la pratique d'un métier lié à la pêche, document délivré par la DPRH. Des avantages similaires touchent les autres filières notamment pour patron à la pêche et capacitaire à la pêche dont l'âge requis est désormais fixé à 25 ans et plus. Ces sessions de formation «Classes spéciales» sont ouvertes, selon l'article 5 de l'arrêté, pour une durée de 81 mois à compter du 15 mars 2011 soit jusqu'au 15 décembre 2018. Cette mesure s'aligne fort logiquement à la convention STCW signée par l'Algérie lors de son ad-

hésion à l'OMI (Organisation maritime internationale), et qui passe d'abord par la mise à niveau de tous les marins incités à apprendre et à connaître toutes les techniques nouvelles et lois de navigation. L'aubaine est de taille pour tous les gens de mer qui veulent décrocher un diplôme. Car il sera pratiquement interdit, à un marin sans un titre de qualification, de prendre la mer. Pour mettre en exécution ce texte portant sur la prorogation des classes spéciales et la création de nouvelles classes spéciales, une réunion technique a eu lieu la semaine passée à l'EFTPA de Béni Saf, elle a réuni tous les partenaires sociaux (DPRH, Chambre de pêche, associations et EFTPA). Pour rappel, cette école (EFTPA) de Béni Saf forme en moyenne 200 stagiaires par année (y compris les 2 sites de formation ouverts l'un à Ghazaouet et l'autre à Bouzedjar). Et avec une extension de 5 classes pédagogiques en plus d'un atelier mécanique et d'un parc naval, le nombre devrait passer à 300 formés.

TLEMCEM

## Parade de la garde républicaine

Allal Bekkai

C'est une véritable ruche que nous avons découverte lors de la visite guidée organisée par l'ONCIC via le CIP à l'intention de la presse le mardi dernier. Il s'agit du chantier situé au sein de l'ENTC dans la zone industrielle (Chetouane) où une armada d'artistes travaillaient d'arrachepied pour achever les différentes maquettes destinées au défilé de chars prévu à l'occasion de l'ouverture officielle de la manifestation de «Tlemcen 2011». Une ambiance des plus fébriles voire industrielles régnait sous les hangars. Une véritable course contre la montre était engagée pour être au rendez-vous au jour J. Cette opération aura nécessité la mobilisation de 510 artistes (sculpteurs, décorateurs, plasticiens, maquetteurs...) dont 59 Egyptiens qui sont à l'ouvrage depuis deux mois (certains seront requis pour la figuration ou l'animation sur les chars). Les matériaux utilisés vont du polyester au bois avec le recours à la technique de l'impression (autocollants). Un artiste était en train de finir un mannequin (statue) d'un blanc immaculé représentant le président de la République saluant avec la main droite. La faune était symboliquement «incarnée» pour la circonstance par l'éléphant (de Ra'), le chameau (de Ibn Batouta) et le cheval de Oqba Ibnou Nafa'. Un disque géant affiche les pays membres de l'UNESCO. Les 99 sublimes noms d'Allah sont gravés sur un grand panneau. Dans ce décor féérique, figurent aussi la pittoresque coupole d'Aqsa, la Kaaba, la mangana du Mechouar, l'astro-

labe d'El Habbak, le bimaristan de Baghdad, le légendaire Abbas Ibn Fernas (en plein envol), le bateau du célèbre conquérant... Notons l'omission de l'illustre Zyriab. A sa place, une scène pour un orchestre andalou (en chair et en os)... Il faut savoir que c'est l'unité industrielle Bouhala «DOUMA», spécialisée notamment dans la signalisation routière, qui est le maître d'œuvre (maquettes et hangars) alors que la logistique (camions) est fournie par l'ANP. Fort de 22 chars, le défilé sera mené par El Haras El Djoumhour (cavalerie et fanfare). Aux côtés de 25 troupes folkloriques nationales et venant de pays arabes qui participeront à cette caravane artistique. Quant au coût, c'est le black-out, pas même une traînée estimation (approximative). La parade est organisée suivant un agencement thématique: Tlemcen, carte du monde islamique, noms sublimes de Dieu, Kaaba, El Qods, mosquée, armement et cavalerie, kheïma, architecture, jardins et norias, algèbre et géométrie, astronomie, médecine, inventions, savants, artisanat, musique, inspiration, habillement, calligraphie et sculpture, navigation et (curieusement en queue) Tariq Ibnou Ziad... La parade «Tlemcen 2011» se déroulera en extra-muros, en l'occurrence à Imama (commune de Mansourah), (contrairement à celle du Mawlid Ennabaoui signée KTM qui sillonna le centre-ville), sur un parcours de près de 2 km. Le nouveau palais de justice (qui sera inauguré officiellement par le président de la République), devant lequel sera érigée une tribune officielle, sera le point de départ du défilé qui attein-

dra la place Imama via la place de la Libération et la rue 18 Février. La population de Tlemcen est conviée à assister à ce spectacle populaire de haute facture le vendredi 15 avril à partir de 20 heures... Des navettes (bus de nuit) devraient être programmées à cette occasion par l'ETUT au profit du Grand Tlemcen (chef-lieu et Chetouane notamment). Il convient de signaler que la visite (programmée a priori en réponse à notre article paru la veille mentionnant «l'accès interdit aux journalistes») était menée en tandem par M. Nazih Berramdane, représentant de l'ONCIC, et Mme Lucia (une décoratrice italienne), directrice technique de la parade. Par ailleurs, le spectacle qui sera donné par le ballet national à Lalla Setti lors de l'ouverture officielle de ladite manifestation (samedi 16 avril) en présence du président de la République Abdelaziz Bouteflika est signé par le célèbre chorégraphe libanais Abdelhalim Caracalla...

On ignore si les deux spectacles seront retransmis en direct par la télévision algérienne. Toutefois, le programme artistique du samedi dédié en l'honneur du chef de l'Etat et ses illustres hôtes sera réédité pour le grand public, selon le représentant de l'ONCIC. Au fait, quelle sera la destination finale de cette «caravane» de Mansourah ainsi que du chapiteau de Lalla Setti une fois les lampions des deux spectacles éteints ? Les maquettes et les mannequins seront-ils orientés vers un musée de la ville et la gigantesque tentée versée à la «SAFEX» ? Pour l'heure, leur sort ne serait pas encore fixé, croit-on savoir.

SAÏDA

## Le commerce prépare ses assises

Ali Kherbache

La direction du Commerce de la wilaya de Saïda prépare activement les assises nationales du commerce décidées par les pouvoirs publics. Ainsi, lundi et mardi derniers, quatre ateliers se sont penchés sur les thèmes arrêtés par la tutelle ayant retenu quatre théma-

tiques, à savoir la régulation commerciale, l'encadrement du commerce extérieur, le contrôle économique, les ressources humaines et la communication. Le siège de la DCW a abrité deux ateliers et la chambre de commerce, ayant pris en charge les participants, deux autres. Les débats ont permis d'énumérer les contraintes, mais

surtout «avancer des propositions concrètes pour réhabiliter la pratique commerciale dans son ensemble et favoriser l'essor économique escompté.» Les ateliers, ayant rédigé leurs rapports, se rencontreront jeudi pour une séance plénière pour synthétiser la réflexion et améliorer le rapport final à transmettre au ministère.

MOSTAGANEM

## Les assises locales en attendant les nationales

Ayache Djamel

La chambre du commerce et de l'industrie Dahra abrite, et ce pendant 4 jours, les ateliers préparatoires pour les assises locales du commerce qui auront lieu à Mostaganem à partir du 25 avril en cours. A cet effet, et sous l'égide de la direction du Commerce avec la participation de plusieurs administrations locales, chambre de commerce, douanes, associations professionnelles, agents économiques et universitaires, plusieurs ateliers ont été installés pour faire l'état des lieux et aussi des propositions. Le premier atelier installé s'est penché sur la régulation commerciale, réflexion sur l'organisation du marché, circuit de distribution, réglementation des prix et des transactions commerciales. Le deuxième atelier a eu à débattre de l'encadre-

ment du commerce extérieur ainsi que les opérations d'importation et aussi la valorisation du potentiel de l'export. Quant au troisième atelier, il étudiera plusieurs thèmes dont le contrôle des pratiques commerciales et la conformité des services au marché et aux frontières et la coordination intersectorielle. Enfin le dernier thème débattu par le 4e atelier concerne les ressources humaines, la communication, recrutement et gestion des carrières, formation, recyclage, perfectionnement et communication vers l'extérieur. A noter que les assises régionales du commerce auront lieu à partir de mai, les assises nationales se dérouleront, quant à elles, au cours du mois de juin de l'année en cours, selon le chargé de communication à la direction du Commerce de la wilaya de Mostaganem.

BÉCHAR

## Artisanat, créativité et talent



Les activités d'artisanat d'art et de décoration dans la wilaya de Béchar sont devenues un véritable secteur de créativité et de talent, répondant aux besoins des touristes et amateurs de produits artisanaux de décoration. Ces activités, auxquelles s'adonnent 314 artisans inscrits au registre de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM), commencent à occuper une place importante dans le développement de ce secteur à travers la wilaya. Elles sont devenues un pôle économique florissant, au regard du nombre de magasins, une quarantaine, ouverts à travers les villes de Béchar, Taghit et de Béni Abbès. Les objets de décoration, à travers la diversité des œuvres réalisées, à savoir l'art du sablage mettant en valeur des paysages sahariens ou oasiens ou des thèmes liés à la vie quotidienne des nomades, des cadres en cuivre pour miroir, des salons traditionnels, en plus de la sculpture sur bois de différents objets décoratifs, de la broderie, constituent des produits prisés par la clientèle locale ou les touristes de passage dans la région. En plus de ces produits, il y a la fabrication d'instruments de musique traditionnels, notamment le Goumbri, instru-

ment de base de la musique Diwane, que fabriquent de nombreux jeunes à Béchar et Taghit. Il s'agit en fait de l'un des produits de l'artisanat d'art les plus demandés par les touristes et autres amoureux du Diwane, explique Salah Boungab, l'un des maîtres-artisans spécialisés dans la fabrication de cet instrument à Taghit. Le travail du cuivre, malgré sa cherté sur le marché, a gagné, avec le développement de l'artisanat d'art, de nouveaux modèles de façonnage, notamment les cadres pour miroir, tables, chaises et autres motifs de décoration. Aidé par l'émergence, ces trois dernières années, d'un circuit de distribution que représentent les mêmes magasins, des jeunes se sont spécialisés dans plusieurs autres domaines de l'artisanat d'art, à l'exemple de la sculpture sur bois issu des troncs de palmier, démontrant par-là un savoir-faire et une dextérité avérés. L'éloignement des grands centres de distribution des matières premières demeure toutefois la seule contrainte majeure rencontrée par ces artisans pour qui l'artisanat d'art est le reflet d'une culture ancestrale et un moyen pour la sauvegarde du patrimoine matériel de la région de Béchar.

BLIDA

## UNPEF: la grève pointe à l'horizon

Tahar Mansour

Durant deux jours, avant-hier et hier, les syndicalistes de l'Union nationale des personnels de l'Education et de la Formation (UNPEF) ont tenu leur 27<sup>ème</sup> conseil national, au lycée Ibn Teftifa de Blida, en présence du secrétaire général du ministère de l'Education nationale, M. Abou Bakr Khaldia. A l'ouverture des travaux, le représentant du ministère a tenté de désamorcer la crise latente entre la tutelle et les enseignants concernant certaines revendications non encore prises en charge. Il rappela aux syndicalistes que le premier responsable du ministère préconise un travail commun avec l'UNPEF afin de trouver une solution aux problèmes encore en suspens, d'autant plus que la bonne relation existant entre les deux parties a déjà permis, par le passé, d'aplanir maintes difficultés qui étaient apparues. Il déclara aussi que la reconfiguration du paysage syndical du secteur était à l'étude au ministère, ce qui devrait permettre à trois ou quatre syndicats représentatifs d'être les seuls interlocuteurs des pouvoirs publics. Revenant sur les points encore en suspens comme les



œuvres sociales, le régime indemnitaire ou encore le statut particulier, le SG du ministère de l'Education déclara qu'à un certain moment les discussions auraient pu aboutir mais la grève observée par les enseignants a freiné les pourparlers car: «le secteur compte plus de 555.000 travailleurs, ce qui nécessite un examen minutieux pour chaque frange du personnel» a-t-il précisé. Prenant la suite, le président de l'UNPEF a affirmé que la plupart des corpora-

tions connaissent un regain d'activité syndical avant de répondre aux propos du SG en lui rappelant que le personnel de l'Education nationale traverse une étape très difficile même si, pour le grand public, beaucoup de ses problèmes semblent avoir été réglés. Enfin, après ces deux jours de discussion à huis-clos, il est attendu pour aujourd'hui, la promulgation des résolutions dont la plus importante concerne un éventuel préavis de grève.

## Il vole les vaches de son voisin et se retrouve en prison

Un éleveur de bovins, demeurant à Béni Méréd avait pris l'habitude de laisser son petit troupeau constitué de trois vaches et deux veaux, paître dans les prés des alentours, à longueur de journée. Mais, il y a de cela trois jours, il fut surpris de ne pas voir ses bêtes là où il devait les retrouver. Il les chercha ailleurs, mais en vain. Il finit donc, par se rendre à l'évidence et se dirigea vers la brigade de gendarmerie locale pour déposer plainte. Les gendarmes se rendirent sur-le-champ

sur les lieux du vol et entamèrent des recherches dans la région, jusqu'à ce qu'ils entendent le meuglement des vaches. Ils se dirigèrent vers le lieu d'où provenaient ces meuglements et se rendirent compte que des bêtes se trouvaient dans un garage, non loin de là. Ils découvrirent le propriétaire de ce garage, un jeune âgé de 19 ans qui nia que des bêtes puissent se trouver dans son hangar jusqu'à ce que les gendarmes les y découvrent effectivement. Ne pouvant plus men-

tir, il reconnut qu'il avait découvert le troupeau seul et qu'il l'avait conduit là en attendant de trouver son propriétaire. Il y a lieu de noter que la valeur de ces bêtes dépasserait les 120 millions de centimes. Présentés au parquet de Blida, l'apprenti voleur a été placé en détention préventive en attendant sa comparution devant la justice. T. M.

## Un magasin prend feu

Un important incendie s'est déclaré, avant-hier matin, aux environs de quatre heures, dans un magasin d'alimentation générale situé en plein centre de la ville de Béni Tamou. L'intervention rapide des éléments de l'unité principale de la protection civile a permis de circonscrire le sinistre et d'empêcher le feu d'atteindre le premier étage du bâtiment au bas duquel se trouve le magasin. Une enquête a été diligentée par les services concernés afin de déterminer les causes exactes de cet incendie. T. M.

## Un enfant décède dans un accident

L'unité de la protection civile de L'Arba a eu à intervenir avant-hier, pour secourir 4 membres de la même famille victime d'un accident de la circulation sur la RN8, à Techt dans la commune de Sohane. En effet, la voiture de marque Chevrolet dans laquelle se trouvaient le père, la mère et leurs deux enfants a dérapé sur la chaussée avant de se retrouver au fond d'un ravin d'une trentaine de mètres de

profondeur. Les éléments de la protection civile ont secouru les accidentés en les dégageant de la voiture devenue un tas de ferraille pour les remonter jusqu'à la route. Après avoir reçu les premiers soins sur place, ils ont été évacués vers la polyclinique de L'Arba où ils ont été pris en charge mais, malgré toutes les tentatives, l'un des enfants, âgé de quatre, est décédé.

T. M.

ANNABA

## Un homme poignardé

A. Ouelaa

Un drame d'une rare bestialité et frisant le ridicule a eu lieu, le matin d'avant-hier, peu avant 8h, sur une route de la double voie de la pénétrante ouest, à la sortie de la ville de Annaba, du côté de la cité Plaine Ouest. Selon des témoins oculaires, A.K., âgé de 30 ans et ingénieur de son état, en charge d'une mission de travail sur cette route située en face du siège de la

direction régionale de Sonelgaz, «a été pris à partie par un automobiliste descendu d'une voiture et sans hésitation aucune, lui a porté un coup de couteau qui lui a été fatal». La victime a été transportée à l'hôpital Ibn Roch et des recherches sont en cours pour arrêter l'assassin qui a pris la fuite. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes et les circonstances exactes de ce drame et identifier l'auteur de ce crime.

ILLIZI

## Des soins pour les populations nomades

Plus de 2.000 consultations ont été effectuées par des équipes médicales mobiles au profit des populations nomades des localités reculées de la commune d'Illizi, durant le premier trimestre de cette année, selon un bilan de l'Etablissement public de santé de proximité (EPSP) d'Illizi.

Constituées de médecins généralistes, de chirurgiens-dentistes et de paramédicaux, ces unités mobiles assurent ces consultations médicales dans le cadre de la médecine de proximité et la prévention gé-

nérale (programme élargie de vaccination), a-t-on indiqué. La plupart des localités éloignées de la commune d'Illizi (Tarat, Imihrou, Ifni, Oued Semen, Afra, Tamajert et Aharhar) ont reçu la visite de ces équipes itinérantes, a-t-on précisé, en signalant que d'autres localités rurales et enclavées, relevant de la même commune, telles que Ifernikène, Tiguemar et Tourset, ainsi que les nomades en transhumance dans la région d'Illizi bénéficieront aussi de ces visites dans les prochains jours. Les déplacements de

ces équipes médicales mobiles à travers les zones reculées permettent d'assurer une meilleure prise en charge des populations nomades ciblées qui sont confrontées à des difficultés de déplacements vers les établissements de santé de proximité d'Illizi, au regard de leur éloignement et du manque de moyens de transport, a-t-on ajouté. Une quarantaine d'évacuations sanitaires de populations nomades vers les établissements publics hospitaliers d'Illizi ont été effectuées durant cette période, selon la même source

SKIKDA

## Une étoile pour «Barik 21»

A. Boudrouma

L'association «Barik 21» pour la promotion des énergies renouvelables et du développement durable dont le siège est à Skikda, a marqué de sa présence le 3<sup>ème</sup> colloque de l'appel de Paris, qui s'est tenu dans la capitale française du 12 au 13 avril 2011. Ce colloque, placé sous le thème «l'enfance face à la pollution de notre environnement» s'est tenu à la maison de l'UNESCO et a regroupé d'éminents spécialistes en environnement, aux côtés de praticiens de renom. A ce titre l'OMS et l'AAE (Agence européenne pour l'environnement) sont partie prenante de l'évènement organisé à l'initiative conjointe de l'ARTAC (Association pour la recherche thérapeutique Anti-cancéreuse) et l'ISDE (International Society Of Doctors For Environment) au côté de HEAL (Health Environment Alliance). «Barik 21» qui s'est illustrée par de nombreuses manifestations à caractère scientifique, d'information

de vulgarisation de méthode de lutte contre l'avancée du phénomène de la pollution tout autant que la promotion de certaines méthodes peu consommatrice en énergie, s'est forgée une solide réputation qui lui a valu le respect d'organisations internationales qui la convient cycliquement à participer à des rencontres ou autres manifestations. Pour le colloque de Paris, M. Tebbouche Mohamed, Président de «Barik 21» affirme qu'une ouverture a été enclenchée en direction d'autres partenaires et que 2 médecins à savoir le Dr. Boumoud Farouk (pédiatre) et Aissani Mohamed (anatomie pathologie) ont été choisis pour bénéficier de la formation en médecine environnementale qui aura lieu juste après le colloque. Les cours traiteront de thèmes: «Cancer et environnement», «L'enfance en danger: origine environnementale des fléaux de santé publique», «Santé des enfants dans les pays en voie de développement.»

TIZI OUZOU

## 1.000 enseignants contractuels concernés par la régularisation

Naït Ali H.

Près de 1.000 enseignants sont concernés par la mesure de régularisation des contractuels à Tizi Ouzou, apprend-on avant-hier auprès du directeur local de l'Education M.Nourredine Khaldi, en marge d'une journée thématique sur le secteur, organisée par l'Assemblée populaire de wilaya. Et selon les indications fournies par notre interlocuteur, les dossiers de régularisation sont en cours de dépôt auprès de la commission mixte composée de l'inspection académique, du contrôleur financier et de la fonction publique qui devrait s'atteler à leur étude. Sur un autre chapitre le même responsable a indiqué que sur les plus de 41.000 situations financières des travailleurs, déposées à la trésorerie de wilaya, 24.000 ont été finalisées et pour lesquelles les intéressés ont perçu leurs dus alors que pour le reste des situations, les mêmes services ont pris l'engagement de les terminer, d'ici la fin du mois. En ce qui concerne les logements de fonction indûment occupés, M. Nourredine Khaldi a rappelé la complexi-

té du problème notamment pour les logements situés dans les écoles primaires du fait que l'attribution est du ressort des communes et même les actions en justice devraient être faites conjointement par les services concernés, tout en estimant leur nombre à plus de 200 logements. Dans le même sillage, il a précisé que l'assainissement des logements du palier secondaire est en phase d'achèvement tout en révélant qu'actuellement pas moins de 35 décisions d'expulsion prononcées par la justice sont en instance d'exécution. Evoquant le dossier sur le rythme scolaire, initié par le ministère de l'Education nationale, en vue d'étaler l'année scolaire de 32 à 36 semaines, le directeur de l'Education de Tizi Ouzou, a indiqué que la conférence régionale, regroupant les 12 wilayas du Centre, prévue la semaine prochaine, sera précédée ce jeudi, d'une rencontre à l'échelle de la wilaya, en vue de sortir avec des propositions sur le sujet dont le principal est d'alléger la charge quotidienne des écoliers. Une mesure qui attend d'être mise en application, à la rentrée prochaine.

## Près de 1.000 m de câbles téléphoniques volés

Près de 1.000 m de câbles téléphoniques ont été dérobés au courant de la semaine dernière, dans la ville de Tizi Ouzou, apprend-on. En effet les auteurs de ce vol ont ciblé la zone de Medouha, à la sortie est de la «ville des genêts» pour s'emparer, à deux reprises, de cette quantité de câbles dont le cuivre qui les compose est revendu sur le marché noir. Selon toujours nos sources, les malfaiteurs ont volé dans un premier temps 450 m, depuis Medouha jusqu'à la station Chabane, au cours d'une nuit pour revenir le len-

demain, après que les services de Algérie Télécom aient procédé au remplacement des câbles volés. Depuis tous les abonnés de cette zone de la ville de Tizi Ouzou sont restés sans téléphone. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité en vue d'identifier et d'arrêter les auteurs de ce vol qui prolifère dans la région, puisque plusieurs bandes de malfaiteurs qui se sont spécialisées dans ce genre de méfaits, ont été débusquées, ces derniers mois à l'est de la wilaya de Tizi Ouzou.

N. A. H.

## Les postiers poursuivent leur grève

**Les postiers de la wilaya de Constantine, en grève illimitée depuis hier, ont décidé de maintenir la pression et de poursuivre leur mouvement durant la journée d'hier mercredi et ce, «pour entêtement de la tutelle qui refuse de satisfaire leurs revendications légitimes», soulignent-ils.**

A. El Abci

Ainsi au deuxième jour du mouvement de protestation, les guichets des bureaux d'Algérie Poste étaient hier désertés par les préposés aux services habituels, sans qu'un service minimum soit assuré. Les bureaux de poste étaient cependant ouverts, mais seulement pour permettre aux porteurs de CCP d'accéder aux distributeurs automatiques de billets de banque. Il est à signaler que des chaînes interminables se sont formées devant ces appareils dès l'ouverture des bureaux.

Des citoyens coutumiers de la recette principale rencontrés avouent ne pas se résoudre à admettre que cette structure, qu'ils ont de tout temps fréquentée, soit en grève et pour une période illimitée, comme

l'indique d'ailleurs une affiche accrochée à sa façade. Un retraité n'a pas manqué de faire part de ses appréhensions concernant la perception de sa prochaine pension de retraite. En effet, dira-t-il, si l'arrêt de travail se prolonge jusqu'à la fin du mois, «j'aurais certainement beaucoup de problèmes pour retirer l'argent de ma pension, en considération que les chaînes devant les distributeurs automatiques vont s'allonger encore davantage». Les grévistes semblent décidés et résolus à poursuivre le bras de fer avec la tutelle «jusqu'à la satisfaction de toutes nos réclamations», affirment-ils. Par ailleurs, le directeur d'Algérie Poste de la wilaya a tenu à préciser que seules les wilayas de Constantine et de Mila sont concernées par la grève dans l'Est du pays.

## Quatrième jour de débrayage à l'aéroport Boudiaf

La grève des travailleurs de l'Entrepris de gestion des services aéroportuaires (EGSA) de Constantine, en charge de l'aéroport international Mohamed-Boudiaf de Constantine, entre, aujourd'hui jeudi, dans sa quatrième journée, sans que la moindre solution se profile à l'horizon, du fait que les partenaires sociaux restent campés sur leurs positions.

Si les travailleurs qui conduisent la grève sont demeurés injoignables hier, le directeur général de l'entreprise, M. Ighilahriz, par contre, nous a déclaré que «des tentatives de dialogue ont été lancées en direction des grévistes. Malheureusement, a-t-il déploré, toutes les actions de la direction et de l'unité se sont heurtées à l'hostilité des grévistes». Ces derniers, ajoute notre interlocuteur, en l'absence de toute représentation syndicale puisque la totalité des membres de la section syndicale UGTA ont démissionné, «font preu-

ve d'un langage outrancier et n'hésitent pas à proférer des insultes». Et d'ajouter: «Malgré cela, j'ai chargé ce matin mon directeur des ressources humaines de prendre langue avec des interlocuteurs courtois et conscients pour nouer un dialogue constructif pouvant conduire à l'interruption de l'arrêt de travail. Et j'attends les résultats de sa mission pour la fin de la journée». Le directeur général a ajouté qu'il vient d'engager une action en justice pour juger de la légalité de cette grève».

Quant aux conséquences de la grève sur le fonctionnement des services de l'aéroport Mohamed-Boudiaf, ainsi que sur les vols, M. Ighilahriz a déclaré: «Pour l'instant, il n'y a pas de perturbations majeures tant que les prestations essentielles sont assurées par l'entreprise Air Algérie avec son propre matériel de transport de passagers vers le tarmac et de maintenance des bagages».

A. M.

## Le paquet sur la filière lait

En visite, hier, dans la wilaya de Constantine, M. Rachid Benaïssa, ministre de l'Agriculture et du Développement rural a inauguré le salon du lait, organisé à la ferme de Baâraouia, à quelques encablures de la ville d'El Khroub et présidé une rencontre régionale à laquelle ont participé les différents intervenants dans la filière lait: rencontre qui a été consacrée à l'investissement dans ce créneau. Le ministre a indiqué que le taux de production de lait de vache en Algérie avoisine les 30% des besoins nationaux en ajoutant que des efforts considérables sont consentis pour élever ce taux à 50%, au cours des deux prochaines années. Le représentant du gouvernement a écouté ensuite un exposé qui lui a été présenté par les responsables du secteur de l'Agriculture de la wilaya. Il ressort de cet exposé que la wilaya de Constantine compte de 27.000 vaches laitières, avec 1.113 éleveurs intégrés dans le dispositif du soutien de l'Etat à la production laitière, disposant de 10.000 vaches laitières, le reste n'étant pas encore intégré. Elle dispose également de 48 collecteurs agréés et 6 unités de

transformation de lait agréées. Selon ce rapport, la collecte de lait cru est passée de 14 millions de litres en 2008 à 30 millions en 2010. Dans le même temps, le nombre d'éleveurs conventionnés est passé de 298 à 1.122, et ce, suite à une procédure administrative simplifiée comme condition d'adhésion au programme de soutien. Les responsables du secteur ont souligné que l'objectif de la wilaya est d'augmenter la production de la collecte de lait par le peuplement des infrastructures vides et la création d'exploitations au profit des jeunes. Cela permettra l'exploitation de la production laitière d'une part, et l'absorption partielle du chômage des jeunes, en milieu rural. Dans le même cadre, mais sur un autre chapitre, le ministre a été informé que la wilaya de Constantine joue un rôle majeur dans le domaine de la protection sanitaire du cheptel, ovin et bovin, en prenant en charge l'application du programme national de lutte contre les maladies animales et notamment les zoonoses, qui constituent un fléau majeur.

A. M.

### Horaires des prières pour Constantine et ses environs

10 jomada el aouel 1432

El Fedjr 04h32	Dohr 12h34	Assar 16h15	Maghreb 19h10	Icha 20h33
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



### Dissuasion

L'important bouchon qui existe depuis plusieurs semaines sur la voie express reliant les villes de Constantine et d'El Khroub à hauteur de la cité Sissaoui s'est assoupli ces deux derniers jours. Depuis deux jours donc, des motards de la gendarmerie nationale font des rondes fréquentes et la simple présence des motos a dissuadé ceux qui voudraient stationner sur le bas-côté de la chaussée transformée en marché à ciel ouvert. On circule mieux donc, et même les vendeurs rendus prudents n'hésitent plus à décamper sans demander leur reste. Cette mesure était nécessaire dans la mesure où la bretelle qui donne accès à l'autoroute est opérationnelle et beaucoup de véhicules l'utilisent pour se diriger vers Sétif et Alger.

### Des sabots à la rue Si El-Haouès

La rue Si El-Haouès, qui traverse la Casbah sur toute sa longueur, était partiellement libre hier. Ayant eu vent de la présence d'un véhicule de la police immobilisant les voitures à l'aide de sabots, la plupart de ceux qui voulaient stationner ont vite fait de quitter les lieux.

Par contre, une bonne douzaine d'autres n'ont pas eu cette chance et ont aussitôt entrepris les démarches pour payer la contravention et attendre sur place le retour du véhicule de police pour se faire libérer.

### La lutte contre la criminalité à l'ordre du jour

Dans sa prochaine émission hebdomadaire, qui se déroule chaque dimanche, du forum «Cirta», la radio régionale de Constantine se propose d'ouvrir le débat sur un sujet qui intéressera sûrement la population constantinoise. En effet, le thème retenu est «la politique appropriée pour l'application de la lutte contre la criminalité sur le territoire de la wilaya». Comme d'habitude, cette rencontre-débats débutera à partir de 10 heures 30 dans les locaux de la radio à Bab el Kantara.

### Patrimoine culturel et société de proximité

Dans le cadre de l'organisation du mois du patrimoine qui se déroulera à Constantine du 18 avril au 18 mai, la direction de la culture organise, aujourd'hui jeudi 14 avril, une conférence de presse sur le thème «Le patrimoine culturel et la société de proximité». Cette conférence débutera à partir de 10 heures 30, dans la salle des conférences du centre culturel Mohamed El Aid El-Khalifa.

A. C.

### Médicament

## Des producteurs veulent une régulation des importations

A. Mallem

Les producteurs constantinois du secteur de la pharmacie ont réclamé, hier, l'élaboration d'une charte nationale pour la régulation du marché du médicament, tout en recommandant aux autorités de ne pas régulariser le marché informel.

Entre autres propositions faites au cours d'un débat qui s'est déroulé, hier mercredi, à la chambre de Commerce et d'Industrie du Rhumel (CCIR) de Constantine, autour de la production nationale du médicament, les participants ont souhaité que les tarifs de référence des médicaments ne restent pas figés et ils ont appelé à une revalorisation des marges bénéficiaires sur les produits pharmaceutiques, tout en émettant l'idée de revenir à un taux de change fixe. Dans ce cadre, ils ont mis en exergue la nécessité de protéger la production nationale, en contrôlant et en régulant les quotas de médicaments importés.

En matière de législation, le Dr Mahsas Omar, président de l'association des cliniques de l'Est, a re-

commandé une stabilité des textes régissant le secteur et ce, afin de sécuriser les producteurs. «Deux lois de finances par an, c'est vraiment trop, a estimé ce médecin». D'où la nécessité absolue, selon lui, de cesser la pratique des lois de finances complémentaires chaque année, du fait que cette politique bloque les esprits autant que les initiatives novatrices, et il faut penser à une seule loi tous les cinq ans. D'autre part, pense le Dr Mahsas, il est juste que ce soit les concernés eux-mêmes qui fassent des propositions de lois pour être adoptées et revêtir la forme de textes réglementaires qui régiront le secteur de la Santé.

La réunion d'information à la CCIR de Constantine, d'hier, entre dans le cadre des préparatifs, au niveau local, des assises nationales du Commerce, prévues pour le début du mois de juin prochain à Alger. Ce conclave a réuni les producteurs du secteur de la pharmacie et ceux d'autres secteurs, autour du président de la CCIR, du directeur du Commerce et enfin du directeur de cette chambre.

## Zighoud Youcef La décharge de tous les dangers

Des habitants de la ville de Zighoud Youcef se plaignent des odeurs irritantes et répugnantes que dégage la décharge publique d'El-Fedj, où des propriétaires d'abattoirs de poulets déversent par camions entiers les déchets de leur activité.

Ils déplorent qu'ils soient contraints de se cloîtrer chez eux et ainsi «interdits de sortie», pour éviter de respirer ces odeurs. Et d'ajouter que «la destruction de ces amas de restes et d'abats de poulets par le feu et à l'air libre n'arrange pas les choses. En effet, à la fumée opaque qui s'en dégage, s'ajoutent des odeurs insupportables, à telle enseigne que beaucoup de gens se voient, sans exagération aucune, obligés de se munir de masques de protection sur le visage pour pourvoir à leurs courses quotidiennes.

Il en est de même pour ceux qui veulent juste profiter de ces journées de beau temps qui, pour braver ces odeurs incommodes, en portent également.

Nos interlocuteurs signalent aussi les travaux entrepris pour l'enlèvement de ces déchets, qui ont malheureusement pour effet, soulignent-ils, d'exacerber encore plus la situation, en ce sens que les profondes couches de déchets, donc les plus pourries,

sont mises à découvert. Questionné à ce sujet, le maire de Zighoud Youcef, Ali Djezzar, reconnaît les faits relatés mais pense qu'ils sont exagérés.

Ceci en précisant que de toute manière, les services de la commune se sont attelés dès les premières manifestations des odeurs à l'enlèvement des restes de poulets, tout en faisant savoir que l'opération est actuellement terminée. Par ailleurs, souligne le maire, des mises en demeure ont été adressées aux propriétaires des abattoirs, qui ont cependant nié le fait d'être impliqués.

D'un autre côté, il souligne qu'il existe bien un arrêté municipal datant de mars 2009, qui interdit de jeter dans la décharge autre chose que les ordures ménagères. Mais pour éviter de tomber sous le coup de son application, on dépose les cargaisons clandestinement et de nuit. En tout état de cause, dira-t-il, les travaux d'enlèvement par les services de l'APC sont pratiquement terminés. Et tout cela fera partie de lointains souvenirs, surtout après l'achèvement des travaux de construction du centre d'enfouissement technique de Doghra, qui nous permettra d'éliminer l'actuelle décharge.

A. E. A.

## Caravane de sensibilisation contre les feux de forêts

Une caravane de sensibilisation contre les incendies de forêts, particulièrement les feux de récoltes, sillonna hier durant un mois toutes les communes de la wilaya de Constantine, a-t-on appris mardi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

La Conservation des forêts, la Chambre de l'agriculture, la Société de distribution de l'électricité et du gaz (SDE) prendront part à cette démarche en partenariat avec les services de la Protection civile, a précisé le chargé de la communication à la DSA. M. Fouad Bentrada a souligné que cette opération vise à sensibiliser les agriculteurs et les populations rurales des communes contre les risques de départ de feux, notamment durant la période de récolte, propice aux incendies.

Le coup d'envoi de ce programme de sensibilisation, qui s'étalera jusqu'à la fin du mois de mai prochain, sera

donné le 25 avril à partir de la daïra de Zighoud-Youcef, où des rencontres seront organisées en collaboration avec l'Assemblée populaire communale au profit des agriculteurs, qui bénéficieront de nombreux conseils et de recommandations de la part des responsables chargés de ce dossier, selon le même responsable.

«Notre but est de sensibiliser et d'informer les fellahs qui activent au niveau des zones agricoles relevant de la wilaya, quant à la nécessité de mettre en place des dispositifs de prévention et de lutte contre les feux», a souligné M. Bentrada. Les agriculteurs sont «contraints d'être prudents et doivent savoir comment contrecarrer les sinistres qui se déclarent et se propagent généralement dans les champs en été et, du coup, lors de la campagne des moissons», a-t-il ajouté.

Des actions de prévention qui se tra-

duiront par le désherbage des exploitations agricoles limitrophes aux forêts, d'entretien des accotements des routes traversant les massifs forestiers et de nettoyage des tranchés pare-feu qui se trouvent sous les lignes électriques de moyenne et haute tension seront «incessamment» lancées par les services de la direction des travaux publics et ceux de la SDE, notamment dans les régions de Chettaba et de Kef Lakhal, dans la commune de Constantine, ainsi qu'à proximité d'El-Meridj et de Guetta El-Aich, à El-Khroub, a ajouté la même source. Le dispositif de lutte contre les feux de forêts sera consolidé par la mobilisation de brigades mobiles et de camions-citernes destinés à intervenir rapidement en cas de sinistre, tandis qu'une vingtaine de postes de vigie seront opérationnels au niveau des massifs, ont fait savoir les mêmes services.





## Offre d'emploi

Importante **SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE**

Recrute :

- 1) Ingénieur en Génie-Civil
- 2) Technicien en Génie-Civil Travaux Bâtiment
- 3) Secrétaire

Conditions :

- Etre diplômé
- Expérience souhaitée
- Résider à RELIZANE

Envoyer CV et lettre de motivation par :

Fax : 041 39 92 60 ou 046 92 10 08

E-mail : immo.developpement@gmail.com

## PENSÉE

A toi mon cher et regretté fils

**LEKBAD HADJ DEBI**

Ta disparition tragique du 31-08-2004, à l'âge de 59 ans me déchire le cœur, toi mon unique fils, ma raison de vivre. Tu étais mon fils, mon ami, mes yeux, mon homme, le battement de mon cœur.



Ta mère  
**Hadj FATEMA LEKBAD**  
Agée de 90 ans

Toi le généreux, le pieux, le tolérant, le rassembleur.

En te ôtant la vie ils m'ont condamnée.

J'attends avec impatience, si Dieu m'accorde la vie, que les coupables soient enfin punis et que justice soit faite. Repose en paix cher fils, tu resteras toujours vivant dans mon cœur car tu es mort en martyr.

Je demande à tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pieuse pensée à sa mémoire. Repose en paix.

## Diplôme Universitaire d'Echographie Gynécologie Obstétrique

Le Pôle Gynécologie-Obstétrical du C.H.U d'Angers - France

Organise à Alger  
du 02 mai au 06 mai 2011

## Un Diplôme Universitaire d'Echographie Gynécologie-Obstétrique

Pour les inscriptions et renseignements téléphoner au :  
**0696 29 11 18**

## SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE GRANDE DISTRIBUTION

Recrute dans l'immédiat

- 1/ - Responsable Département des ventes
- 2/ - Responsable Marketing

Conditions :

- Formation supérieure dans la spécialité;
- Expérience de 5 ans minimum dans le poste;
- Limite d'âge 30 - 40 ans;
- Résidence Oran-Ville;
- Disponibilité immédiate.

Avantages :

- Salaire fixe plus intéressement;
- Possibilité d'évolution;
- Environnement professionnel de haut niveau.

Envoyez votre CV avec photos par e-mail :  
**Recruterh2011@hotmail.com**

Seules les candidatures répondant aux conditions définies seront sélectionnées



## ذكري

ذكري المرحوم الزوج العزيز الأستاذ

سي العربي محمد

لقد حلت الذكرى العاشرة أيها الكريم الغالي العزيز، وذلك يوم 2001/4/15. ونبقى نذكرك أيها الغالي حتى يجمعنا الله عن قريب في جنة الخلد إن شاء الله. هذا وأطلب من كل من عرفك وأحبك أن يطلب لك الرحمة. زوجتك الوفية

## PARTICULIER

loue pour Entreprises et Sociétés  
**un Camp de toile de 50 tentes équipées, aux Andalouses - ORAN -**

Appeler au 0550 48 89 65

## DÉCÈS

Les familles SELADJI, GAID, CHERIF, BOUALI, NEBIH, CHERRAK, DERGA, KORSO, ont l'immense douleur de vous faire part du décès de

**Monsieur SELADJI Hocine** le 12 Avril 2011.

Une veillée funèbre est prévue le Jeudi 14 Avril à partir de 18 h au domicile du défunt - 30, Bd de l'ALN - Front de Mer - Oran. Que Dieu, Tout-Puissant, accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis "A Dieu nous appartenons et à Lui nous revenons".



## PENSÉE

Il y a un an, le 13 Avril 2010? nous quittait

**Mohamed OUENZAR**

Son épouse, sa fille Imane, son fils Boumediene et toute la famille OUENZAR, parents et alliés demandent à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui.



## PENSÉE

A la mémoire de notre très cher père

**BENDIAF ABDELHAMID.**

Un an s'est déjà écoulé depuis ton départ vers un monde meilleur. Ton dernier regard habite notre âme, ta fille, ton épouse et tes fils. Que Dieu, Le Tout-Puissant, t'accorde Sa Sainte Miséricorde et t'accueille en Son Vaste Paradis.



## DÉCÈS

**KERKEB KHEIRA Vve SAIDI.**

Les familles SAIDI et KERKEB annoncent avec douleur la disparition de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère **KERKEB KHEIRA dite "HADJA KHOUIRA"** survenue le 11 Avril 2011. La famille SAIDI



## SOCIETE PRIVEE MET EN VENTE

- 01 Machine de production de couches bébés
  - 01 Machine de production de lingettes bébés
- hygiene.bb.@gmail.com  
**0555.04.08.00**

## DÉCÈS

La bougie vacillante qui éclairait nos vies s'est éteinte avec le coucher du soleil en ce 12 Avril

**"Ma" Mansouria KHEDRIOUI**

est partie en laissant 03 générations d'orphelins et le souvenir d'un être qui s'est sacrifié pour les autres jusque dans ses dernières prières, source intarissable de bonté et de tendresse. Allah Yerhmk ya "Ma".

Tes enfants



## PENSÉE

Cela fait 6 ans - le 14 Avril 2005 - que nous a quittés notre cher papa

**REMMAS ABDELKADER dit TONTON.**

Depuis ton départ, la douleur est toujours là dans nos cœurs. Tu as laissé derrière toi un vide que nul ne peut combler. Tu resteras toujours dans nos cœurs, nous t'aimons tous et nous pensons toujours à toi. En ce douloureux souvenir, toute la famille et tous ceux qui t'ont connu prient pour toi et demandent une pieuse pensée à toi. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons. Repose en paix. Ton fils Abdelkrim



## PENSÉE

**Mr BABA AHMED Djelloul**

Cher papa, voilà ça fait 20 jours que tu es parti pour un voyage éternel. Notre joie et notre bonheur ne seront jamais complets car tu ne seras pas là avec nous pour les partager. Ta place sera toujours vide et nul ne peut te remplacer. T'as toujours été notre modèle, notre repère et notre protecteur et sans toi on est totalement perdus. Repose en paix cher papa et sache, là où que tu sois, que tu resteras dans nos cœurs pour toujours. Ta femme l'hem et tes enfants qui ne t'oublieront jamais.



## PENSÉE

Triste fut et sera éternellement le 08-04-2010, où nous a quittés à jamais notre chère mère, et grand-mère. **BOUZID FIFI** et à la mémoire de notre cher et regretté père et grand-père. **YEDDER L'HACHEMI** Ni les jours, ni les mois, ni les années ne pourront apaiser notre douleur et chagrin, nos cœurs vous pleurent. Vos filles, vos fils, vos petits-enfants demandent à tous ceux qui vous ont connus d'avoir une pieuse pensée pour vous. Que Dieu Tout-Puissant vous accueille en Son Vaste Paradis. Votre fille qui vous aime Ahlem



Entreprise des Manifestations Economiques et Culturelles Palais des Expositions - ORAN -

**AVIS D'INFRUCTUOSITE DU DEUXIEME AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N° 02/03/2011**

L'Entreprise des Manifestations Economiques et Culturelles - EMEC - ORAN informe les soumissionnaires que l'appel d'offres relatif au "Montage des Stands" a été déclaré infructueux pour offre non conforme au cahier des charges.

La Direction

## RECRUTEMENT

Société multinationale recherche:  
**DES AGENTS COMMERCIAUX POUR VENTE DE PRODUITS COSMETIQUES** pour des postes basés à Oran.

Conditions :

- Expérience exigée: 2 ans minimum
- Bonne présentation
- Permis de conduire exigé

Avantages :

- Salaire motivant
- Voiture de service
- Carte téléphonique

Merci d'envoyer votre CV + photo par Email à:  
**recrutement\_oran@yahoo.fr**

## DÉCÈS

La famille **BENDJENNAT** a la douleur d'annoncer le décès de son cher père, grand-père et oncle

**BENDJENNAT MOSTEFA**

survenu le 12/04/2011 à l'âge de 94 ans. Domicile mortuaire: 11, Cité des 26 villas, Castors Familiaux, Maraval - ORAN. A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons.



## PENSÉE

A la mémoire de notre cher père

**SAHEL Mohamed,**

Ancien Moudjahed. 2 ans qu'il nous a quittés le 13 Avril 2009. Quand j'étais jeune j'avais hâte de grandir pour avoir l'âge de papa. Mais tu nous as quittés avant que je sois totalement un homme en me laissant découvrir la vie tout seul. Maintenant je sais ce qu'est la vie, très vite sans toi. Je pense être un homme bien parce que je suis ton fils et c'est grâce à toi qui m'as donné la vie et l'envie de te ressembler. C'est pourquoi je demande à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour toi. Allah yarahmak papa. Ton fils SAHEL Mustapha



## PENSÉE

Voilà déjà 1 an, le 14-04-2010, que nous a quittés notre cher et regretté papa,

**HADJ HAFFAF BENYOUNES**

en laissant un grand vide derrière lui. En cette journée de mémoire et de recueillement, tes enfants demandent à tous ceux qui t'ont connu par ta simplicité, humilité et gentillesse d'avoir une pieuse pensée pour ton âme. Repose en paix papa.



## Ligue 2

Duel des extrêmes à Merouana,  
grande explication à Oran

M. A.

Cette vingtième journée sera marquée par le choc des extrêmes entre le CSC qui caracole en tête du championnat de la Ligue 2 professionnelle et l'ABM en très mauvaise posture, soit à l'avant-dernière place du classement, ainsi que le derby de l'Ouest entre l'ASMO et l'USMBA qui s'annonce incertain au vu de l'équilibre des forces en présence. Une chose est sûre, les trois points vaudront leur pesant d'or dans ces deux oppositions, où l'erreur est interdite pour les quatre équipes.

## Vendredi (15h00)

Mohammadia:	SAM	-	CRT
Kouba:	RCK	-	MSPB
Oran:	ASMO	-	USMBA
Biskra:	USB	-	NAHD
Batna:	CAB	-	JSMS
Mostaganem:	ESM	-	PAC
Constantine:	MOC	-	OM
Merouana:	ABM	-	CSC

Ce qui est certain, c'est qu'on ne fera pas de cadeaux sur la pelouse du stade Bensaci Abderrahmane de Merouana, et il en sera de même sur la pelouse du stade Ahmed Zabana où l'on s'attend à une affluence des grands jours tant l'enjeu est de taille.

Au même moment, l'un des dauphins du CSC, le CAB sera en position de force à domicile face à un mal classé la JSMS, alors que son alter ego en décrochera à Biskra face à l'USB qui n'a pas encore dit son dernier mot dans la course à l'accession, d'où la difficulté qui attend les protégés

de Heddane. Les autres poursuivants, au nombre de quatre, évolueront sur leurs terres avec comme objectif de faire le plein de points.

A commencer par l'ESM qui accueillera le PAC dans une rencontre qui devrait tourner à l'avantage des protégés de Benchadli, mais attention à l'excès de confiance. Pour sa part, le RCK, qui a vécu une semaine agitée, tentera sur son antre de Benhaddad de faire abstraction des problèmes financiers, de renouer avec la victoire pour rassurer ses fans, mais ce n'est pas gagné d'avance face au MSPB version Mouassa, un prétendant à l'accession. L'autre postulant, l'O Médéa, qui a un match en moins, sera en appel à Constantine face à une équipe du MOC en mal de points pour quitter la zone dangereuse. Enfin, à Mohammadia, malheur au vaincu dans l'opposition SAM-CRT.

## Classement FIFA

L'Algérie remonte à la 40<sup>e</sup> place

La sélection algérienne de football a progressé de quinze places et occupe désormais la quarantième position au classement du mois d'avril de la Fédération internationale de football (FIFA), publié hier par l'instance mondiale sur son site officiel. Cette progression des Verts intervient après notamment la victoire décrochée face au Maroc (1-0) à Annaba, pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée des éliminatoires de la CAN-2012.

Au niveau africain, l'Algérie est à la sixième place, devancée par le Ghana (15e/+1), la Côte d'Ivoire (21e/+4), l'Égypte (36e/-1), Nigeria (38e/+1) et l'Afrique du Sud (39e/+7). Le prochain adversaire des Verts en qualifications de la CAN-2012, le Maroc, pointe à la 71<sup>e</sup> place mondiale (-6). La Tanza-

nie et la République centrafricaine qui se trouvent dans le même groupe que l'Algérie aux éliminatoires de la CAN-2012, sont respectivement 112<sup>ème</sup> (+9) et 114<sup>ème</sup> (-2). Avec une confortable avance, l'Espagne, championne du monde, et les Pays-Bas, finalistes 2010, conservent la tête du Classement mondial FIFA grâce à leurs victoires lors des éliminatoires pour l'Euro 2012. Si ce duo reste indétrônable, la suite du classement se révèle plus mouvementée. Le Brésil (3<sup>ème</sup>, +2) vient ainsi devancer l'Allemagne (4<sup>ème</sup>, -1) et l'Argentine (5<sup>ème</sup>, -1), qui perdent toutes deux du terrain. De son côté, l'Italie (9<sup>ème</sup>, +2) réintègre le Top 10 après sept mois d'absence. Le Top 50 présente lui aussi de nombreux changements. Parmi les nouvelles en-

trées dans le Top 50, quatre équipes réalisent les plus belles progressions du mois: la Belgique (37<sup>ème</sup>, +25), l'Albanie (50<sup>ème</sup>, +23) et l'Algérie (40<sup>ème</sup>, +15). Le Monténégro (24<sup>ème</sup>, +1), l'Albanie, la Libye (58<sup>ème</sup>, +13) et Antigua-et-Barbuda (100<sup>ème</sup>, +1) signent leur meilleur classement depuis l'introduction du Classement mondial FIFA en 1993. Un total de 124 rencontres ont été disputées, un chiffre qui fait donc doubler le nombre total de matches disputés jusqu'à présent en 2011, soit à l'heure actuelle 248. Sur ces 124 rencontres, 50 étaient des matches qualificatifs pour des championnats continentaux (29 pour l'UEFA, 21 pour la CAF) et 74 étaient des matches amicaux. Le prochain classement mondial FIFA sera publié le 18 mai 2011.

## Basket ball - Superdivision poule play-off

## Hydra pôle d'attraction

Fouad B.

Les choses sérieuses commencent demain et tous les regards seront braqués vers la salle de Hydra, théâtre d'une première belle empoignade entre le champion de la pre-

mière phase, le GSP, et le CRB-DB qui nourrit de grandes ambitions. L'autre affiche dans ce groupe A mettra aux prises l'IRBBA, dernier à intégrer cette poule, et le TBBB, un autre postulant au podium. Le NBS tête de série dans le groupe B

sera sur ses gardes en accueillant l'OB.

Les gars de Staouéli sans leur coach Brahimi, sévèrement corrigés par le GSP en finale de la coupe fédérale, tenteront de se refaire une santé, mais ce ne sera guère facile devant une équipe qui tient à marquer sa présence à ce niveau. Le WAB localisé à Raïs Hamidou ne fera aucune concession à son adversaire du jour, le CSMC, pour marquer lui aussi d'entrée son territoire.

## Vendredi (15h00)

Groupe A			
Bordj Bou Arreridj:	IRBBA	-	TBBB
Hydra (16h00):	GSP	-	CRBD
Groupe B			
Staouéli:	NBS	-	OB
Raïs Hamidou:	WAB	-	CSMC

## Coupe d'Algérie

## USMH-ESS et JSK -MCO à l'affiche

L'USM El Harrach-ES Sétif, JS Kabylie-MC Oran sont les deux affiches des demi-finales de la Coupe d'Algérie de football, selon le tirage au sort effectué mardi, lors de l'émission «Saa Riadha» de la télévision algérienne. Ces demi-

finale sont programmées le lundi 18 avril, pour permettre le déroulement des matches de championnat des clubs participants aux compétitions de la CAF. La Coupe d'Algérie 2011 est organisée selon la même réglementation que celle de l'édi-

tion 2010 qui prévoit entre autres la domiciliation à partir des 1/32 de finale de chaque rencontre dans le stade du premier club tiré lors du tirage au sort à condition que le stade ait une capacité de 8000 places assises au minimum.

## MC Saïda - En l'absence de fonds

## Le comité des supporters monte au créneau

Ali Kherbache

La salle des conférences de la maison de la culture Mustapha Khalef a abrité mardi en fin d'après-midi l'assemblée générale extraordinaire de l'association des supporters du MCS. En l'occurrence, cette dernière s'est avérée trop exiguë, ce qui situe l'importance du sujet débattu. « Le Mouloudia est en danger et nous devons nous mobiliser pour le secourir financièrement, car le président du club ne peut, à lui seul, faire face aux charges », dira le président

de l'association des supporters. Des débats passionnés se sont engagés au sein des supporters, qui reprocheront l'absence du président du MCS à cette AGE, ainsi que celle des instances et autres élus. Tour à tour, les intervenants avanceront diverses propositions pour réunir l'argent nécessaire à la sauvegarde du club. Très remonté, un inconditionnel dira « que le MCS dérange certaines personnes, mais profite aux opportunistes présents les jours des matches seulement ». Il fut alors décidé de recontacter les

opérateurs économiques, tels l'EMIS, la SARL, la SFID, la SCIS ainsi que les briqueteries implantées sur le territoire de la wilaya pour apporter leur aide au club. L'organisation d'une tombola au profit du Mouloudia a même été proposée. Mais la décision la plus inattendue fut celle relative à l'organisation d'une contestation pacifique devant l'APW au cas où les autorités mais surtout les élus font la sourde oreille, après avoir promis monts et merveilles pour soutenir la pratique sportive à Saïda.

## Division nationale amateur Centre-Ouest

## Tournant à Oran et Boufarik

M. A.

Cette dix-septième journée s'annonce comme un virage décisif pour le quart de tête dans ce groupe. En effet, nous aurons droit ce vendredi à deux explications au sommet, que ce soit à Oran, au stade Benahmed Lahouari, ou à Boufarik, au stade Mohamed Reggaz, qui nous renseigneront un peu plus sur les ambitions des uns et des autres.

Pour le leader, le CRB Aïn El-Turck, la venue de la JS Saoura constitue une bonne opportunité pour reléguer son hôte du jour la JS Saoura, qui pointe à la quatrième place à dix longueurs. Mais attention, le représentant de Béchar ne se déplacera pas en victime expiatoire. L'autre affiche de ce round mettra aux prises les deux dauphins, le WAB et la JSMC, dans une rencontre qui s'annonce ouverte. A

l'affût à la cinquième place, l'IRB Maghnia, à domicile, semble bien loti pour améliorer son classement avec la réception de l'USR qui reste sur une défaite à Remchi face au leader.

En chute libre, le ZS Aïn Témouchent sera-t-il en mesure de mettre fin au signe indien qui le poursuit depuis belle lurette en accueillant un solide client, la formation de l'USMM Hadjout qui n'a rien à espérer pour la suite de la compétition? Dans les deux dernières rencontres de ce round, l'avantage du terrain risque d'être déterminant pour les locaux du RCR et de l'OMA face respectivement au WAM et au RCBOR.

## Vendredi (15h00)

Arzew:	OMA	-	RCBOR
Relizane:	RCR	-	WAM
Oran:	CRBAET	-	JSS
Boufarik:	WAB	-	JSMC
Aïn Témouchent:	ZSAT	-	USMMH
Maghnia:	IRBM	-	USR

## Centre-Est

## Enjeu à M'sila et Aïn M'lila

M. Benboua

Après avoir remporté son match retard face à l'USMK (0-1), le MO Béjaïa est désormais le nouveau leader du groupe. Ce dernier sera appelé à confirmer sa bonne forme à l'occasion de ce déplacement à M'sila, lors de cette vingt-unième journée.

Il s'agit donc d'une rencontre très incertaine, du fait que le WRM est plus ambitieux que jamais, étant un sérieux candidat dans la course à l'accession. Un autre choc et pas des moindres aura lieu à Aïn M'lila entre l'ASAM et la JSD Jijel, soit deux autres prétendants à la montée. Là aussi, le spectacle sera garan-

ti et bien malin qui pourrait avancer le moindre pronostic. Pour sa part, l'USM Sétif ne devrait pas trembler à domicile face à l'USM Aïn Beïda, en panne de victoire.

Par ailleurs, le NARB Réghaïa et le MC Mekhadma bénéficient des faveurs du pronostic en accueillant respectivement le NC Magra et l'Entente Sour El Ghoulane, des mal classés, tandis que l'E Collo qui semble reprendre progressivement du poil de la bête donnera la réplique à l'USMK. Enfin, le stade Chabou de Annaba abritera une rencontre incertaine entre Hamra et l'Amal Boussaâda.

## Vendredi (15h00)

Sétif:	USMS	-	USMAB
Aïn M'lila:	ASAM	-	JSD
Collo:	EC	-	USMK
Annaba (Chabou):	Hamra	-	ABS
Réghaïa:	NARB	-	NCM
Mekhadma:	MCM	-	ESG
Samedi à 15h00			
M'sila:	WRM	-	MOB

## Hamra Annaba

## Réagir au plus vite

Depuis le début de saison, Hamra est en butte à des problèmes organisationnels outre les querelles intestines qui ont eu des répercussions négatives sur le rendement et les résultats de l'équipe. Après le départ de Biskri remplacé par Khrouf qui céda le témoin à Hami Abdelmadjid, la situation n'a pas évolué. Il est vrai que ce dernier qui a pris le train en marche n'a pu faire mieux que ses prédécesseurs, comme l'attestent les deux

nuls enregistrés devant la JSD Jijel et l'USM Khenchela, qui ont plongé le vieux club de Sidi Brahim au passé prestigieux dans les profondeurs du classement, avant-dernière place. C'est décevant pour une formation qui au début de la compétition s'est fixé comme objectif de jouer les premiers rôles et on comprend la déception de tous ses fans qui continuent à espérer encore pour voir leur équipe sortir de cette situation et faire mieux à

l'avenir. Son président Djamel Ouinez, malgré toutes les contraintes, tente de remettre de l'ordre et sortir l'équipe de la tourmente en faisant appel à un ex-dirigeant, en l'occurrence le docteur Azzouz Mohamed qui connaît bien les rouages de cette équipe. Ce dernier a tenu à battre le rappel de l'ex-coach Hadj Biskri Abdelkader et son adjoint Bounour Abdelhak pour redonner un nouveau souffle à l'équipe.

Tayeb Zgaoula

Football - Ligue 1 - Matches avancés de la 19e journée

**Le MCO, l'USMH et la JSK : le trio gagnant**

M. A.

Le moins que l'on puisse dire à l'issue des quatre matches avancés de la dix-neuvième journée du championnat de la Ligue 1 professionnelle, joués hier, est que l'USMH a pris un ascendant psychologique sur son hôte du jour et dauphin de l'ASO Chlef en prévision de leur rendez-vous de lundi prochain pour le compte des demi-finales de la coupe d'Algérie sur ce même terrain du 1er Novembre de Mohammadia. Et pourtant c'est l'Entente qui a ouvert la marque à trois minutes de la pause par son défenseur central Diss, avant que la forma-

tion harrachie ne renverse la vapeur en seconde période grâce à deux réalisations de Boumechra, à la 53e sur penalty provoqué par Yekhllef qui lui a valu d'ailleurs l'expulsion, alors que le jeune international olympique Touahri donnera la victoire à son équipe à la 77'. Les déboires de l'ESS ne s'arrêtèrent pas là puisque les protégés de Dellacasa terminèrent la rencontre à neuf après l'expulsion de Hadj Aïssa. Avec des succès, l'USMH partage la troisième place à onze points du leader avec le MCO et la JSK. La formation oranaise a réalisé une bonne opération en ramenant une précieuse victoire de son long déplacement au Khroub, tout en enfonçant

l'ASK, et ce grâce à un doublé de son jeune buteur Chérif Hichem. Les Khroubis sauveront l'honneur par Manser.

Pour sa part, dans son ancre du 1er Novembre de Tizi-Ouzou, la formation chère au président Hannachi, la JSK, a dû attendre la 82' pour prendre la mesure du CABBA sur une réalisation de son buteur providentiel Nessakh. Enfin, à Omar Hamadi, le derby algérois entre le MCA et le CRB n'a pas connu de vainqueur, les deux équipes s'étant quittées sur un score de parité, un but partout. C'est Saïbi qui se chargea de donner l'avantage au Chabab, avant que Mokdad n'égalise huit minutes plus tard sur un joli coup franc qui eut raison de Ousserir. En somme, ce résultat n'arrange pas le MCA qui ferme toujours la marche au classement, alors que le CRB rétrograde provisoirement à la sixième place.

Résultats	
ASK .....	1 MCO .....
JSK .....	1 CABBA .....
USMH .....	2 ESS .....
MCA .....	1 CRB .....

**Football - Ligue 1  
Regards**

**tournés vers Saïda et El-Eulma**

M. Benboua

La dix-neuvième journée du championnat de Ligue 1, qui a débuté hier, se poursuivra demain avec le déroulement de quatre rencontres, dont le derby entre le MC Saïda et le WA Tlemcen. Ce face-à-face s'annonce très prometteur dans la mesure où les deux formations ont un impératif de se relancer. Occupant le ventre mou du classement, le MCS entend l'emporter afin de recoller aux basques des équipes de tête,

alors que le WAT qui veut assurer son maintien le plus vite possible, sera appelé à faire preuve d'efficacité pour espérer contrer les Saïdiens, habituellement intraitables à domicile. Pour sa part, le leader du championnat, l'ASO, se rendra à El-Eulma pour affronter le MCEE. Nantis d'une confortable avance, les Chéelifiens à qui rien ne résiste, sont capables de réaliser un bon résultat. Cependant, le Mouloudia d'El-Eulma n'est pas près de céder le moindre point à domicile, d'autant plus qu'il sera soutenu

par ses fidèles supporters. Par ailleurs, l'USMB, toujours «SDF», évoluera à Chlef et aura la lourde tâche de défier l'USM Annaba de l'entraîneur Biskri. Il faut dire que les Bliédiens n'ont pas droit à l'erreur au vu de leur position au classement. Les coéquipiers de Lounès Gaouaoui sont appelés à sortir le grand jeu au risque de retomber dans leurs travers. Un peu plus tard en début de soirée, la JSMB croisera le fer avec l'USMA, qui est en nette panne d'inspiration. Cependant, les usmistes veulent amorcer demain leur vrai départ en championnat, même si cela s'annonce quelque peu difficile devant une formation béjaouie fort désireuse de retrouver sa sérénité.

Demain à 16h00	
Saïda: .....	MCS .....
El-Eulma: .....	MCEE .....
Chlef: .....	USMB .....
Béjaïa (18h): .....	JSMB .....

**Liges 1 et 2  
Réunion des présidents  
pour débattre du cahier des charges**

Kamel Mohamed

Les présidents des clubs des Ligues 1 et 2 du championnat de football professionnel devraient se réunir aujourd'hui afin de débattre du cahier des charges sur le professionnalisme. Cette rencontre intervient une semaine après que ces présidents eurent rencontré le ministre de la Jeunesse et des Sports qui leur a remis le cahier des charges.

Les présidents de club ont eu une semaine pour se concerter et étudier le cahier des char-

ges qu'ils doivent remettre à la tutelle. Toutefois, ils ont signifié leurs «appréhensions» quant à la concrétisation des dispositions prévues dans le cadre de la mise en œuvre du professionnalisme dans le football algérien.

Ils réclament notamment le déblocage des aides de l'Etat prévues dans le cadre de l'instauration du professionnalisme. Ils déplorent le retard pris dans la concrétisation des engagements de l'Etat, sachant qu'ils avaient saisi au préalable, par cor-

respondance, la présidence de la République et le Premier ministre.

Plusieurs présidents affirment qu'ils ont trop attendu et n'excluent pas la radicalisation de leurs protestations, renouvelant leur menace de boycotter la compétition. D'autres présidents privilégient la voie du dialogue, estimant que les choses avancent et le ministère a déjà entamé des procédures auprès des banques pour débloquer les aides de l'Etat et des walis pour dégager des assiettes de terrain.

**Eliminatoires JO-2012**

**Algérie-Zambie au prochain tour**

La sélection algérienne olympique de football affrontera son homologue zambienne pour le compte du troisième tour des éliminatoires des Jeux olympiques de Londres JO-2012, selon le tirage au sort effectué mercredi au

siège de la Confédération africaine de football (CAF) au Caire. Le match aller se jouera à Alger les 3, 4 ou 5 juin 2011, alors que la rencontre retour aura lieu en Zambie les 17, 18 ou 19 juin. L'Algérie s'est qualifiée pour ce tour aux

dépens de Madagascar (3-0, 0-1), tandis que la Zambie a éliminé le Rwanda (1-0, 2-0).

Les huit équipes qualifiées à l'issue de ce tour participeront à un tournoi final qui aura lieu du 2 au 18 décembre 2011 dans un des pays africains qualifiés et qui sera désigné ultérieurement. Les trois premiers de ce tournoi seront qualifiés directement aux JO 2012. L'équipe classée quatrième disputera pour sa part un match d'appui avec une équipe de la zone Asie pour le dernier billet qualificatif, le 12 avril 2012 à Londres.

Résultat du tirage au sort	
Algérie .....	Zambie
Maroc .....	RD Congo
Congo- vainqueur de Côte d'Ivoire-Liberia	
Gabon .....	Mali
Soudan .....	Egypte
Bénin .....	Afrique du Sud
Tunisie .....	Sénégal
Tanzanie .....	Nigeria

**Aït Djoudi (entraîneur de la sélection olympique)**

**« La Zambie, un sacré morceau »**

Le sélectionneur de l'équipe algérienne olympique de football Azzedine Aït Djoudi a estimé hier que la Zambie, prochain adversaire des Verts au troisième tour des éliminatoires des Jeux olympiques Londres-2012, est «un sacré morceau». «On a pas à choisir d'adversaire, c'est un tirage au sort. Je pense qu'à ce niveau de la compétition, la Zambie est l'une des meilleures équipes qualifiées, c'est un sacré morceau. Il faut maintenant se préparer convenablement pour se donner à fond le jour J», a

déclaré Aït Djoudi. La Zambie s'est qualifiée aux dépens du Rwanda grâce à sa victoire 2 à 0 lors du match retour, après avoir perdu la première manche (1-0). «Je pense que la défaite de la Zambie face au Rwanda lors du match aller est un bon indice. Il faut essayer de faire le plein à Alger pour aller disputer le match retour avec plus de chances de passer», a indiqué Aït Djoudi.

En prévision de cette double confrontation décisive, prévue en juin prochain, le coach national compte axer son travail sur les lacunes

constatées contre Madagascar et étudier son adversaire dans le moindre détail. «Le prochain tour est décisif et très important pour nous. Il faut travailler davantage et corriger les lacunes constatées lors des deux derniers matches contre Madagascar. Il faut également garder la sérénité affichée depuis le début de la campagne. Nous allons entamer à partir d'aujourd'hui notre travail en décortiquant l'équipe adverse. Nous allons faire le maximum pour passer pour la phase de poules», a-t-il affirmé.

**Ligue des champions  
Manchester United  
et Barcelone dans le carré final**



Logiquement, Manchester United, vainqueur de Chelsea (2-1), et Barcelone, victorieux du Shakhtar Donetsk (1-0), mardi en quarts de finale retour de la Ligue des champions, sont les premiers qualifiés pour les demi-finales. Manchester qui l'avait emporté à Stamford Bridge 1 à 0 à l'aller ne s'est pas fait prier pour éliminer Chelsea. Le Barça, qui avait fait parler la poudre en Catalogne à l'aller (5-1), a été moins expansif en Ukraine. Car samedi, en Liga, il y aura le clasico retour contre le Real et il fallait garder des forces.

L'entraîneur de Chelsea Carlo Ancelotti va passer des jours difficiles, bien qu'il ait cherché jusqu'ici à dédramatiser l'enjeu d'un tel match. Mais tout le monde connaît l'obsession du propriétaire des Blues, Roman Abramovich, pour la Ligue

des champions. Surtout que les critiques commencent à s'appesantir avec les performances totalement désespérantes de Fernando Torres, recruté à prix d'or (58 millions d'euros) au mercato hivernal et qui n'a toujours pas marqué. Ancelotti avait d'ailleurs choisi mardi soir d'aligner Anelka (muselé par Van der Sar) et Tones au coup d'envoi aux dépens de Drogba. Or l'Ivoirien, entré en seconde période, a marqué le seul but des Londoniens.

Au tour suivant, en demi-finale, Manchester United devrait retrouver Schalke 04, qui a fait le trou au match aller contre l'Inter Milan à la surprise générale (5-2). Le match retour à Gelsenkirchen, mercredi, devrait être largement à la portée de la formation allemande. A l'Inter, les temps sont durs: l'AC Milan, le grand rival et voisin de pa-

lier, est en tête du Calcio. Et pour les Intéristes, l'après-Mourinho se présente difficilement. Le Portugais avait tout gagné (championnat, Ligue des champions, coupe d'Italie). Et cette saison, l'Inter a déjà dû limoger son successeur en cours de saison, Rafael Benitez, pour appeler Leonardo en pompier de service. Quant au Barça, il peut se préparer à croiser en demi-finale le Real Madrid, qui s'est imposé 4 à 0 à Bernabeu en quart de finale aller contre Tottenham et n'a plus qu'à composer son billet pour les demies à Londres mercredi soir. Barça et Real ne vont sans doute plus se quitter, puisque avant de se retrouver en demi-finale de C1, fin avril et début mai, ils se croiseront donc dès samedi pour le clasico retour en Liga, puis en finale de la Coupe d'Espagne !

**Europa League**

**Plus que Braga et Kiev pour tenir l'Europe en haleine**

Braga et Kiev tiendront l'Europe en haleine ce soir lors des quarts de finale retour de l'Europa League même si les Portugais, en ballottage favorable après leur nul en Ukraine (1-1), ont de bonnes chances de rejoindre Porto, Benfica et Villarreal, qui ont cartonné à l'aller. La perspective d'une demi-finale (28 avril et 5 mai) 100% portugaise entre Braga et Benfica, dont le re-

make de la finale de C1 1988 face au PSV a tourné à la démonstration aux Pays-Bas (4-1), reste donc plus que probable.

Porto, nouveau champion national, avait également fait forte impression chez le Spartak Moscou (5-1), Falcao détrônant même Rossi (Villarreal) pour devenir provisoirement le meilleur buteur de la compétition (10) grâce à un triplé en Russie.

Aujourd'hui (20h05)	
(18h00): .....	Spartak Moscou .....
.....	FC Porto .....
.....	PSV Eindhoven .....
.....	Benfica .....
.....	Twente (NED) .....
.....	Villarreal .....
.....	Braga .....
.....	Dynamo Kiev .....

Mais le club espagnol, dernier rescapé des grands championnats d'Europe, n'a pourtant pas tout perdu avec la blessure de son capitaine Gonzalo et la suspension de Nilmar puisqu'il a également tué tout suspens à Twente (5-1). Dans toute l'histoire des compétitions européennes, seules trois équipes ont réussi à se qualifier après s'être inclinées par trois buts d'écart à l'aller.

La débâcle des Néerlandais risque donc bien d'être complète jeudi soir et la finale à Dublin le 18 mai pourrait ensuite opposer deux «clubes de futebol».

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J

CROISÉS N° 4375

**Horizontalement:**

1. Animaux de poche.
2. «Peuple autonome du Nord». Carat.
3. Cours d'histoire. Alphabet des sons. Conjonction.
4. Rameur d'élite. Mauvaise dans les relations.
5. Elles font le tour des tables.
6. Sur la rose. Possessif.
7. Préposition. Combinent.
8. Petit crédit. Lanthanide.
9. S'écrase par prudence. Mode d'emploi.
10. Ont droit au registre. Toquée.

**Verticalement:**

- A. Enzyme d'enzyme. Maghreb avant le Maghreb.
- B. Mis au parfum. Lancée du bâtiment.
- C. A la noix. Notes.
- D. Bleu marine. Fait l'œuf. Vache folle.
- E. Répondant en personne. Fait carrière.
- F. Contraventions.
- G. Lignes. Possessif.
- H. Pronom. Distance.
- I. Extraits. Clef des songes.
- J. Place. Cube de rondins.

**LES SOLUTIONS**

**CROISÉS N° 4374**

A	F	F	C	H	I	S	T	E
P	E	U	R	T	R	O	I	S
A	L	L	A	I	T	I	R	S
T	E	L	N	A	N	E	O	
R	E	V	E	R	S	L	R	
I	P	A	N	D	E	M	I	E
D	O	L	T	E	N	O	R	
E	P	A	T	A	N	T	E	S
S	C	O	M	T	E	S	S	E
V	A	N	E	S	S	E	S	

**FLECHES N° 4374**

D	E	S	T	I	N	E	E
I	L	O	I	V	R	E	
R	E	C	U	L	E	E	V
E	V	I	T	E	E	D	E
C	A	L	E	S	T	O	N
T	I	S	A	G	E	T	
E	S	T	I	R	P	U	
M	R	T	A	B	L	E	
E	T	A	T	D	U	E	L
N	C	R	E	E	U		
T	R	A	I	N	I	R	E
U	S	E	A	N	E	S	

**FOUILLIS N° 4374 MERCREDI (Mère - Creux - Dit)**

**CODÉS N° 4374**

1	M	I	C	5	O	P	7	8	A	9	N	10	S	12	U	13
14	R	V	D	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26			

1	N	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

4	2	14	5	12	6		10	7	3
7	4	5	8	6	7	1	4		6
9		8	5	1	12	9		1	7
8	7	6		12	5	4	4	6	1
1	9	4		7			10		4
7	8	6	5	1	10	2	9	11	
6	12	5	5		6	14	3	5	8
4	6	8		2	4		5	8	5
	8		3	6	4		13	5	
3	2	4		8	5	14	6	4	5
6		3	2		8	5	2		3
5	3	7	9	4	2		1	6	2
10	2	8	10	2	1		10	7	10
8	7	10	7	1	12	5		10	5
5	1		4	2		3	9	2	4

CODÉS N° 4375

**Jeux proposés par Chérifa Benghani**


FLÉCHÉS N° 4375

- ABERRATION - AFFAISSEMENT - BONTE - BOURDONNEMENT - BRUME - CALICE - CANNIBALE - CHAIR - CLOU - COCCINELLE - CONCEPTION - COUDRE - CRIC - DECONVENUE - DESSIN - EFFET - EGALITE - ESTAMPILLE - ETAL - FLACON - FOURRAGE - GROOM - LAME - LARCIN - LITRE - LOGO - MUSEE - NASSE - NATION - ŒILLET - OPACITE - ORAGE - POISSON - POLE - RECTO - RUEE - SALER - SILENCE - TROMBE - VOTER - ZIGZAG.

E	L	L	E	N	I	C	C	O	C	L	O	U	E	T
V	E	T	I	C	A	P	O	A	A	E	P	C	N	N
R	N	N	O	I	T	A	N	R	U	O	N	E	T	E
A	O	E	R	R	N	N	C	N	I	E	M	E	N	M
I	C	R	E	C	I	E	S	L	E	L	L	O	E	
G	A	T	L	B	N	V	S	I	S	L	A	L	I	N
R	L	I	A	A	N	O	S	S	I	T	A	I	T	N
R	F	L	S	O	N	R	I	E	E	M	E	P	P	O
E	E	S	C	E	E	A	O	T	E	D	G	M	E	D
C	E	E	L	T	F	E	G	I	A	U	A	A	C	R
T	D	O	O	F	R	O	A	L	B	R	R	T	N	U
O	P	V	A	D	I	R	Z	A	O	R	R	S	O	O
E	E	S	U	M	A	A	G	G	N	G	U	E	C	B
G	R	O	O	M	H	G	I	E	T	R	O	M	B	E
E	C	I	L	A	C	E	Z	T	E	F	F	E	E	A

FOUILLIS N° 4375

Les 6 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :  
- Mon 1er est adipeux.  
- Mon 2e tourne.  
Mon tout, c'est escalader.

- Bélier 21-03 au 20-04**  
On nourrit en cachette des sentiments pour vous et vous ne le voyez même pas. Pourtant on cherche discrètement à vous le faire savoir.
- Taureau 21-04 au 21-05**  
Forcé-vous à répondre à une invitation qui vous intéresse très peu. Ce n'est pas votre genre d'accepter une rencontre comme celle-ci sans réfléchir, mais cette foi allez-y.
- Gémeaux 22-05 au 21-06**  
Vous aurez une agréable surprise. Tentez votre chance car une de vos connaissances proche semble changer d'attitude avec vous.
- Cancer 22-06 au 22-07**  
Il serait souhaitable que vous vouliez bien adopter une attitude plus modérée face à cette relation inattendue qui se crée avec une personne qui vous apprécie beaucoup.
- Lion 23-07 au 23-08**  
Profitez de l'instant présent pour voguer vers de nouveaux horizons. Vous avez beaucoup trop attendu pour le faire. Vous semblez maintenant disponible pour entreprendre une action brillante à laquelle vous pensez depuis longtemps. Allez-y, les chances sont de votre côté.
- Vierge 24-08 au 23-09**  
Vous aurez l'occasion de résoudre un problème qui vous occupe l'esprit depuis un certain temps. Réfléchissez bien à la meilleure façon dont vous allez pouvoir vous en sortir.
- Balance 24-09 au 23-10**  
Vous aurez une décision à prendre au pied levé et vous aurez la bonne réaction au bon moment lors d'un entretien que vous redoutiez. Vous ferez bonne figure et vous ferez l'objet d'une recommandation auprès d'une personne très influente.
- Scorpion 24-10 au 22-11**  
Vous avez l'opportunité de pouvoir résoudre un certain problème qui vous occupe l'esprit depuis longtemps. Réfléchissez vite à la meilleure manière dont vous allez pouvoir résoudre ce qui vous paraissait une énigme.
- Sagittaire 23-11 au 21-12**  
La chance est de votre côté concernant vos finances et c'est le bon moment pour envisager une affaire ou une association avec quelqu'un proche de vous.
- Capricorne 22-12 au 20-01**  
Il vous faut avoir la grande forme car les choses commencent à vous agacer. Vous avez une envie folle de tout résoudre maintenant. Prenez le temps de faire quelques mouvements de gymnastique avant d'entreprendre votre journée.
- Verseau 21-01 au 18-02**  
Préservez votre moral. Faites contre mauvaise fortune bon cœur. Lorsque des problèmes commencent à vous harceler, faites une pause. Oubliez tout et amusez-vous.
- Poissons 19-02 au 20-03**  
Votre opinion sur une affaire de cœur compliquée compte beaucoup pour quelqu'un qui vous est attaché. Les quelques relations jusque-là trop rares vont très nettement s'améliorer. Votre attitude va surprendre mais les sentiments s'en trouveront intensifiés à votre grande joie.





- 07.00 Journal télévisé
- 07.15 Sabah El Kheir
- 10.00 Dessins animés
- 10.30 Min ghir lih
- 11.30 Documentaire
- 12.05 Dessins animés
- 12.35 Ibtikarat
- 13.00 Journal télévisé
- 13.40 Hayati aadab
- Feuilleton doublé
- 15.00 Azizi al-mouchahid
- 16.30 Dessins animés

- 17.00 Djourouh El Hayat
- Feuilleton algérien
- 17.30 El-Hal El-Moulaima
- Documentaire
- 18.00 Journal télévisé amazigh
- 18.30 Aourak khadhara
- 19.00 Chabab El-Tahadi
- Reportage
- 20.00 Journal télévisé

**20.45**  
**Fi Dairati El-Dhaoue**

- 21.45 Bordj El-Abtal
- 22.45 Assra Moukhabaa
- Documentaire
- 23.30 Concert de chant andalou
- 00.00 Journal télévisé



- 08.35 Amour, gloire et beauté
- 08.55 C'est au programme
- 10.00 Motus
- 10.30 Les Z'amours
- 11.00 Tout le monde veut prendre sa place
- 12.00 Journal
- 13.00 Toute une histoire
- 14.10 Comment ça va bien !
- 15.15 Le Renard
- 16.10 Paris sportifs
- 16.20 En toutes lettres
- 17.00 On n'demande qu'à en rire
- 18.00 Chéri(e), fais les valises
- 18.50 Soyons Claire !
- 18.55 Météo 2
- 19.00 Journal

**19.35 Envoyé spécial**



**Présenté par Françoise Joly, Guislaine Chenu**  
- **BTP : le scandale des décharges illégales**  
Depuis cinq ans, dans le Sud de la France, les déchets du BTP, ferraille, plastique et matières dangereuses, sont stockés en pleine nature. Des propriétaires privés rentabilisent leurs terrains en les mettant à disposition.  
- **Promotion télé**  
En Italie, des femmes qui souhaitent faire carrière passent par la télévision, qui leur réserve le rôle de potiches décoratives. Une façon insolite de se faire connaître.  
21.50 Maurice Papon, itinéraire d'un homme d'ordre  
23.15 Une épuration française  
00.15 Journal de la nuit



- 11.25 12/13 : Journal national
- 12.00 Midi en France
- 12.45 En course sur France 3
- 13.05 Inspecteur Derrick
- 14.05 Les temps modernes
- 15.40 Slam
- 16.10 Un livre, un jour
- 16.20 Des chiffres et des lettres
- 17.00 Questions pour un champion
- 17.40 19/20 : Edition nationale
- 17.58 19/20 : Journal régional
- 19.00 Tout le sport
- 19.10 Plus belle la vie

**19.35 Monsieur Batignole**



**Avec Gérard Jugnot, Jules Sitruk**  
En 1942, à Paris. Edmond Batignole tient une boucherie-charcuterie qu'il essaie tant bien que mal de faire prospérer. Ce commerçant sans histoire adopte une attitude lâche, tant son aspiration à une vie paisible est grande. Il se débrouille pour nourrir sa petite famille, composée de sa femme, de sa fille et de Pierre-Jean, son gendre, un jeune critique littéraire, collaborateur au bras long.  
21.20 Soir 3  
21.50 Ce soir (ou jamais !)  
23.20 Le match des experts  
23.50 Vie privée, vie publique, l'hebdo  
01.00 Soir 3



- 08.05 Les maternelles
- 09.25 L'aventure amazonienne
- 10.20 Les sept seigneurs de la savane
- 11.17 Bienvenue au ranch
- 11.39 Fifi Brindacier
- 12.03 Yakari
- 12.28 Les contes de Tinga Tinga
- 12.50 Le magazine de la santé
- 13.45 Allô, docteurs !
- 14.15 Photographe de la nature
- 14.45 Artisans du changement
- 15.40 Mordus de serpents
- 16.40 C l'info
- 16.45 C à dire ?!
- 17.00 C dans l'air



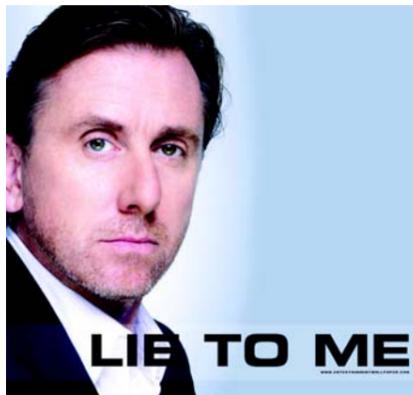
- 18.00 Arte journal
- 18.30 Globalmag
- 18.55 Les petits trains de l'Himalaya
- 19.40 Katyn
- Avec Artur Zmijewski, Andrzej Chyra, Maja Ostaszewska, Danuta Stenka**  
17 septembre 1939. L'URSS envahit la Pologne, conformément au partage des territoires décidé avec les nazis. Parti au front, le capitaine Andrzej n'en reviendra pas. Mais son épouse Anna refuse de croire qu'il ait pu mourir. Avril 1943. L'épouse d'un général apprend le décès de son mari. Les Allemands ont en effet découvert dans la forêt de Katyn des charniers contenant des milliers d'officiers polonais. De son côté, Agnieszka, dont le frère a connu le même sort, ne supporte plus l'hypocrisie qui entoure ce massacre perpétré par la police secrète russe en mars 1940.  
21.40 Sur les traces d'Easy Rider  
22.30 Tracks  
23.25 Lions Love  
01.15 Le dernier témoin  
02.00 Suite noire



TF1 19.45

**SECTION DE RECHERCHES**

- **Coeur de pierre**  
**Avec Xavier Deluc, Virginie Caliar, Chrystelle Labaude, Kamel Belghazi**  
Cinq spéléologues se sont retrouvés coincés sous terre à la suite d'un éboulement. Parmi eux, se trouve Luc. Des traces d'explosifs à l'entrée de la grotte semblent démontrer qu'on a, en réalité, voulu attenter à la vie des cinq hommes. Etaient-ils tous visés ? Ou seulement l'un d'entre eux ? Et par qui ? Enfin, y-a-t-il des survivants ? La présence sous terre d'un membre de la Section de recherches ressemble en effet fort peu à une coïncidence...



M 19.45

**LIE TO ME**

- **Hallucinations**  
**Avec Tim Roth, Kelli Williams, Brendan Hines, Monica Raymund**  
Cal a décidé de se faire interner dans un établissement psychiatrique privé. Il cherche à pouvoir évaluer l'état de santé du père d'une amie d'Emily. Ce dernier, un très riche propriétaire de chevaux, a été diagnostiqué schizophrène. Mais, en cherchant à rendre service à cette amie d'Emily, Cal ne sait pas qu'il va se mettre dans une situation plus que dangereuse. En effet, au cours de son séjour, il va être confronté à ses douleurs du passé. Il va devoir les affronter s'il ne veut pas y perdre sa santé mentale. En entrant dans cet établissement, Cal ignorait qu'il pourrait en devenir l'un des patients...



CANAL+ 19.53

**DESPERATE HOUSEWIVES**

- **On a changé leurs mamans**  
**Avec Teri Hatcher, Eva Longoria, Marcia Cross, Felicity Huffman**  
Alors que Mike envisage de partir travailler sur une plate-forme pétrolière pour renflouer les comptes en banque du couple, Susan fait une drôle de rencontre qui risque de changer pas mal de choses dans sa vie. Pendant ce temps, Lynette nage dans les couches et les biberons et doit en plus s'occuper de l'arrivée d'une de ses très bonnes amies, la plantureuse et très libérée Renee. De son côté, Bree a décidé de refaire la décoration de sa maison et Carlos apprend une terrible nouvelle. Après réflexion, il décide de garder ce secret pour lui et de ne rien dire, pas même à Gaby. Puis le quartier tout entier apprend avec stupéfaction le grand retour de Paul Young...



**22.45 Confessions intimes**



**Présenté par Marion Jollès**  
Des familles et des couples se confient sur leur quotidien. Ils vivent des situations de crise et en témoignent devant un caméscope dont ils ne se séparent plus pendant quelques jours, et qui devient leur confident. Certains des témoins parlent de leur vie de couple conflictuelle, d'autres des difficultés qu'ils ont à s'accepter tels qu'ils sont. Quelle que soit leur histoire, tous ont la volonté de s'en sortir.  
00.40 Reportages



**23.50 Dollhouse**



- **Arcane**  
**Avec Eliza Dushku, Harry Lennix**  
Adelle décide de confiner Echo dans un endroit peu connu de la Dollhouse. Cet espace secret, nommé "le grenier", est censé contenir le danger que la jeune femme représente. Echo réalise bien vite qu'elle n'est pas au bout de ses peines. En effet, toutes les voix dissidentes sont emmagasinées ici et utilisée comme un effroyable instrument de torture psychologique...  
00.45 Turbo



**21.17 Nurse Jackie**



- **Notre besoin de consolation est impossible à rassasier**  
**Avec Edie Falco, Eve Best, Merritt Wever**  
Quelques mois après sa confrontation avec Eddie, Jackie prend un bain de soleil sur une plage avec toute sa famille. Elle a coupé les liens avec Eddie, est déterminée à ne pas replonger et à passer plus de temps avec sa famille. Par ailleurs, elle refuse l'aide financière que lui propose le docteur O'Hara et doit endurer Sam, à la sobriété retrouvée.  
22.12 Mon oncle Charlie  
22.55 Amer  
00.20 Albert Dupontel, la rencontre



- 17.00 TV5MONDE, le journal
- 17.40 Chabotte et fille
- 18.05 En pays de...
- 18.30 Tout le monde veut prendre sa place
- 19.30 Journal (France 2)
- 20.00 Face aux Français... conversations inédites
- 22.15 Journal (TSR)
- 22.45 Questions à la une
- 23.40 Le dessous des cartes
- 23.55 TV5MONDE, le journal Afrique
- 00.10 Le grand ménage



- 07.25 Trop la pêche
- 07.30 Angel
- 09.05 Plus belle la vie
- 11.40 Largo Winch
- 12.30 Tennis
- 14.25 New York 911
- 15.20 Ludo
- 16.10 Plus belle la vie
- 17.05 Largo Winch
- 17.55 JAG
- 19.30 Samantha Oups !
- 19.40 FBI : portés disparus
- 21.40 Touche pas à mon poste
- 23.00 Gala «Ni putes ni soumises»
- 00.45 Main Square 2008



- 08.45 Les enquêtes impossibles
- 10.45 Le destin de Lisa
- 12.04 NT1 actu
- 12.10 Journal
- 12.17 MP1
- 12.20 Les enquêtes impossibles
- 14.05 Le destin de Lisa
- 15.49 MP1
- 15.50 La vie est à nous
- 17.50 Dawson
- 19.40 La dernière légion
- 21.30 Blade
- 23.55 Mutant X
- 01.36 MP1
- 01.40 Jeux actu



**10.05** Dounia e'touyou  
**10.35** Dessins animés  
**11.00** Rawaat el khelq  
**12.00** Journal en français  
**12.30** Nissa'e assr e'nouboua  
**13.30** Prière du vendredi  
**14.00** Manarate islamia

**14.20** Toufik Ben Ghabrit  
**14.40** Le retour  
**16.35** Ard el gharib  
**17.00** Dessins animés  
**17.25** El daredj el mouqana'e  
**18.00** Journal en amazigh  
**18.20** Chafika baada lekae  
**19.00** Journal en français

### 19.30 Visite Aïn Témouchent

**Documentaire**  
**20.00** Journal  
**20.45** Danger route  
**21.10** Habit netzawedj  
**Film algérien**  
**23.30** Kamel El Harrachi  
Concert



**09.55** Motus  
**10.25** Les Z'amours  
**11.00** Tout le monde veut prendre sa place  
**12.00** Journal  
**13.00** Toute une histoire  
**14.10** Comment ça va bien !  
**15.15** Le Renard  
**16.15** En toutes lettres  
**16.55** On n'demande qu'à en rire  
**18.00** Chéri(e), fais les valises  
**18.45** Comprendre la route, c'est pas sorcier  
**18.55** Emissions de solutions  
**18.56** Météo 2  
**19.00** Journal

### 19.35 Les petits meurtres d'Agatha Christie



**- Le flux et le reflux**  
**Avec Antoine Duléry, Marius Colucci**  
*Une jeune fille, jolie et populaire, a décidé d'épouser un millionnaire qui pourrait être son grand-père. Il n'en faut pas plus aux mauvaises langues pour se déchaîner contre la jeune femme et juger ce choix, qu'ils ne comprennent pas, comme un acte purement intéressé. Bientôt, le vieil homme en question trouve la mort dans un incendie criminel.*  
**21.10** Avocats et associés  
**22.10** Semaine critique  
**23.35** Journal de la nuit  
**23.50** Mon Taratata à moi  
**01.25** Toute une histoire



**11.25** 12/13 : Journal national  
**11.55** Météo  
**12.00** Midi en France  
**12.55** Keno  
**13.05** Inspecteur Derrick  
**14.00** Inspecteur Frost  
**15.40** Culturebox  
**15.45** Slam  
**16.15** Un livre, un jour  
**16.25** Des chiffres et des lettres  
**17.00** Questions pour un champion  
**17.40** 19/20 : Edition nationale  
**17.58** 19/20 : Journal régional  
**18.58** Météo  
**19.00** Tout le sport  
**19.10** Plus belle la vie

### 19.35 Thalassa



**Présenté par Georges Pernoud**  
**- New York sur mer**  
*Visite de la Grosse Pomme sous un angle parfaitement méconnu : un New York où les habitants surfent, pêchent, travaillent et vivent sur l'eau, au pied des gratte-ciel de Manhattan.*  
**- Prise de becs dans les Cyclades**  
*Envol en compagnie des pélicans des Cyclades, qui font leur cinéma.*  
**- Mexique : le croisé de la mer des Cortez**  
*Un combattant de la cause animale accompagne l'équipe de l'émission au cours d'une navigation en mer.*  
**21.20** Soir 3  
**21.55** Vie privée, vie publique, l'hebdo  
**23.15** Toute la musique qu'ils aiment  
**01.10** Soir 3



**08.00** Les maternelles  
**09.20** Islande, une éruption programmée  
**10.15** Sur la piste des pandas  
**11.04** Bienvenue au ranch  
**11.25** Fifi Brindacier  
**11.50** Yakari  
**12.15** Les contes de Tinga Tinga  
**12.35** Le magazine de la santé  
**13.30** Allô, docteurs !  
**14.00** Empreintes  
**14.10** Photographe de la nature  
**14.35** L'univers  
**15.30** Dans la bouche du diable  
**16.25** C l'info  
**16.30** C à dire ?!  
**16.45** C dans l'air



**18.00** Arte journal  
**18.30** Globalmag  
**18.55** Les petits trains de l'Himalaya  
**19.40** Vivace  
**Avec Armelle Deutsch, Pierre Ardit, Thomas Jouannet, Claire Nebout**  
*Alex et Pauline Charpentier, un jeune couple passionnément amoureux, s'installent à la campagne, près d'Angoulême. Peu de temps après leur arrivée, ils font la connaissance de leurs voisins : Henri, un peintre, et Mathilde, son épouse et modèle de prédilection, mais aussi Gilles Vasseur, un ingénieur forestier à la retraite. Fêrue de botanique, Pauline trouve en Gilles une oreille attentive et un inspirateur. Un jour, ce dernier lui offre une plante brésilienne d'une incroyable rareté, qui croît d'heure en heure. La vie paisible d'Alex et Pauline va peu à peu basculer dans le cauchemar...*  
**21.15** Lutérus artificiel  
**22.10** Lucy quitte le nid  
**23.40** Court-circuit  
**00.34** Mystères de la nuit



TF1 19.45

### FAMILLES D'EXPLORATEURS

**- Episode 3**  
**Présenté par Denis Brogniart**  
Cette semaine, le "Grand Jeu des Familles" met à l'honneur une valeur de taille : la connaissance des autres. Quelle tribu est vraiment soudée et unie ? Les Appartien, Fiasson, Ferrone, Bouzid et Zorra se connaissent-ils vraiment ? Quelles surprises attendent les candidats ? Les gagnants de cette épreuve partent explorer l'Australie. Ils prennent la direction de Frazer Island, la plus grande île de sable du monde. Un site exceptionnel au coeur du Queensland, inscrit au patrimoine de l'Unesco. Les quatre autres familles, restées dans l'enfer du bush australien, en profitent pour resserrer leurs liens, et pour faire plus ample connaissance.



M6 19.45

### BONES

**- Jalousie**  
**Avec Emily Deschanel, David Boreanaz, Michaela Conlin, TJ Thyne**  
Booth et Brennan se retrouvent sur une scène de crime. Dans un pick-up calciné, la police a retrouvé un squelette, fondu dans le tableau de bord du véhicule. En l'examinant, Brennan remarque que la victime présente une blessure par balle, mais que ni l'incendie ni cette blessure ne sont la cause de la mort. D'autres indices permettent de retrouver l'épouse de la victime, professeur de lycée, et de soupçonner sa relation avec un élève d'être liée au meurtre. Pendant ce temps, Booth organise la première rencontre entre son fils Parker et Hannah, et Sweets réprime son envie d'aider Daisy pour un examen...



CANAL+ 21.22

### PRINCE OF PERSIA : LES SABLES DU TEMPS

**Avec Jake Gyllenhaal, Gemma Arterton, Ben Kingsley, Alfred Molina**  
Dans la Perse ancienne, le jeune Dastan a été recueilli par le roi Sharaman et élevé comme un véritable prince aux côtés des deux fils du souverain, Tus et Garsiv. Quinze ans plus tard, au cours du siège de la forteresse d'Alamut, Dastan s'empare d'une dague permettant de voyager dans le temps. Quand Sharaman est empoisonné, Dastan, soupçonné du crime, doit s'enfuir. Il est accompagné de la princesse Tamina, qui va l'aider à protéger la dague de la convoitise de leur ennemi commun, un noble cruel et ambitieux. Car celui qui possèdera la dague pourra contrôler le temps et conquérir le monde...



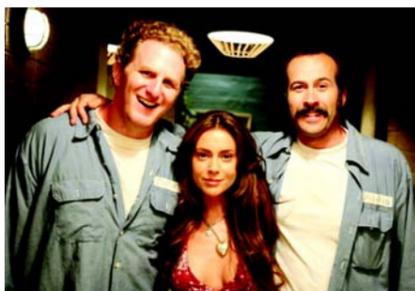
### 21.50 C'est quoi l'amour ?



**Présenté par Carole Rousseau**  
*Autour d'une thématique de société, Carole Rousseau décline des exemples d'anonymes, prêts à témoigner de ce qu'ils vivent au quotidien. Une manière d'approfondir certains sujets, pas toujours drôles certes, mais néanmoins instructifs. La plupart du temps, le magazine s'intéresse aux souffrances de l'existence, solitude, corps abîmés ou esprits malades, offrant des portraits émouvants de personnes confrontées aux difficultés mises en exergue.*  
**00.10** Confessions intimes



### 23.00 Earl



**- L'amour est plus fort**  
**Avec Jason Lee, Ethan Suplee**  
*Earl et Randy décident de se rendre au Mexique afin de ramener Catalina. Earl l'a faite expulser sans vraiment le vouloir et il essaie de rattraper son erreur, ce qui n'est pas chose facile. Pour la première fois de leur vie, les deux compères vont quitter le territoire américain et prendre l'avion...*  
**00.55** M6 Music



### 19.54 Les meilleurs amis du monde



**Avec Marc Lavoine, Léa Drucker**  
*Max et Lucie appellent leurs amis Mathilde et Jean-Claude. Ces derniers sont en route avec leur fils César, dont tout le monde se moque, pour venir passer le week-end chez eux, dans leur nouvelle maison. Max et Lucie viennent de faire fortune en commercialisant des toilettes informatisées. Alors qu'ils croient avoir rattrapé, les nouveaux riches critiquent ouvertement leurs deux amis, qui écoutent toute la conversation.*  
**21.22** Prince of Persia : les sables du temps  
**23.15** L'autre Dumas  
**00.57** Zapsport



**17.00** TV5MONDE, le journal  
**17.40** Chabotte et fille  
**18.05** Mixeur, les goûts et les idées  
**18.30** Tout le monde veut prendre sa place  
**19.30** Journal (France 2)  
**20.00** Le plus grand cabaret du monde  
**22.00** TV5MONDE, le journal  
**22.10** Journal (TSR)  
**22.45** Temps présent  
**23.35** TV5MONDE, le journal Afrique  
**23.50** La commanderie  
**01.45** TV5MONDE, le journal



**09.05** Plus belle la vie  
**10.55** Largo Winch  
**12.30** Tennis  
**14.25** New York 911  
**15.20** Ludo  
**16.10** Plus belle la vie  
**16.05** Largo Winch  
**17.55** JAG  
**18.30** Samantha Oups !  
**19.34** Comprendre la route  
**19.35** Les pilotes de chasse de l'aéronavale  
**20.25** Les pilotes de chasse de l'aéronavale  
**21.20** Pirat@ge  
**22.40** Le clan des divorcées  
**00.25** Doctor Who



**09.40** Les enquêtes impossibles  
**10.40** Le destin de Lisa  
**12.10** MP1  
**12.15** Les enquêtes impossibles  
**13.05** Les enquêtes impossibles  
**13.55** Le destin de Lisa  
**15.43** MP1  
**15.45** La vie est à nous  
**17.50** Dawson  
**19.40** Catch américain : SmackDown  
**21.20** Catch américain : Raw  
**22.55** Man vs Wild : seul face à la nature  
**02.35** MP1

## Les monarchies du Golfe réclament l'annulation du sommet arabe

Les Etats arabes du Golfe ont demandé l'annulation du sommet de la Ligue arabe, prévu le 11 mai en Irak, a affirmé mardi l'agence de presse officielle bahreïnienne BNA, en citant le ministre des Affaires étrangères de Bahreïn, cheikh Khaled bin Ahmad al-Khalifa. «Les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG) ont demandé que le sommet arabe, qui doit se tenir en Irak, soit annulé», a annoncé BNA, sans plus de détails. Le CCG réunit l'Arabie Saoudite, le Qatar, Bahreïn, les Emirats arabes unis, Oman et le Koweït. Le sommet annuel de la Ligue arabe, qui devait se tenir le 29 mars à Bagdad, a été repoussé au 11 mai, en raison des mouvements de contestation touchant différents pays du Moyen-Orient et du Maghreb.

Des tensions sont apparues entre l'Irak et Bahreïn après que le Premier ministre irakien Nouri al-Maliki eut averti le 26 mars que les interventions étrangères pour mettre un terme à la révolte à Bahreïn risquaient de faire plonger la région dans une guerre confessionnelle. Bahreïn, un archipel à majorité chiite dirigé par une dynastie sunnite, a mis un terme, mi-mars, avec un soutien militaire saoudien et émirati, à un mouvement de contestation lancé mi-février.

Lundi, le ministre irakien des Affaires étrangères, Hosyar Zebari, a affirmé que les préparatifs en vue du sommet s'élevaient à 450 millions de dollars. Il a jugé sa tenue «très importante à cause des développements politiques et sécuritaires et de la transformation historique intervenue dans plusieurs pays arabes».

## Sept morts au Yémen dans de nouvelles violences



De nouvelles violences liées à la contestation du régime ont fait sept morts au Yémen, dont cinq lors d'un affrontement entre la police et une unité de l'armée ralliée à l'opposition contre le régime du président Ali Abdallah Saleh. A Amrane, à 170 km au nord de Sanaa, des policiers ont attaqué dans la nuit de mardi à mercredi un barrage de l'armée, tenu par la 1ère division blindée, commandée par le général Ali Mohsen al-Ahmar, qui a rallié le 21 mars la contestation, selon une source militaire. Un officier de l'armée et quatre policiers ont été tués et deux soldats blessés, a précisé cette source. La défection du général Ahmar, qui commande la zone nord-est dont Sanaa, a porté un coup dur au président Saleh, confronté depuis fin janvier à un mouvement de contestation ayant fait une centaine de morts. Mercredi, deux manifestants ont par ailleurs été tués par l'armée à Aden, principale ville du sud du Yémen, selon des sources médicales et des témoins. Selon les témoins, l'armée a ouvert le feu sur des jeunes gens qui plaçaient des barils au milieu de la chaussée dans le quartier de Mansoura pour paralyser la circulation, afin de faire respecter un appel à la grève générale.

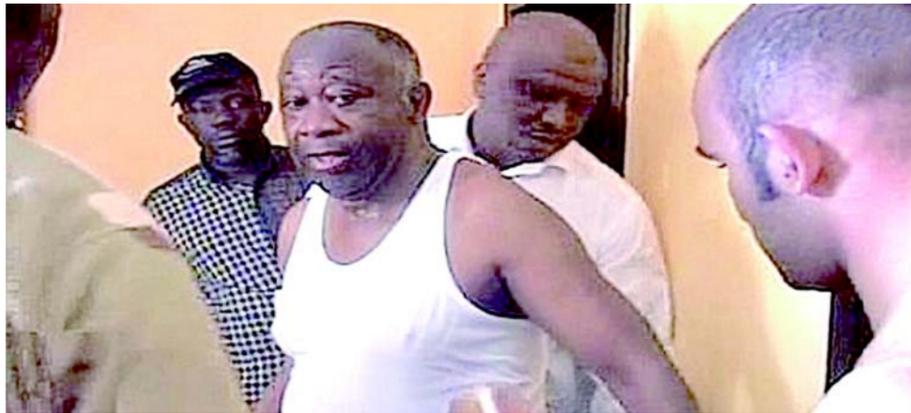
## Tizi Ouzou : 600 millions en fausse monnaie saisis

Sept personnes ont été placées hier sous mandat de dépôt par le procureur de la République près le tribunal de Azazga, dans la wilaya de Tizi Ouzou, pour trafic de fausse monnaie, a-t-il appris de source judiciaire. Un huitième mis en cause dans cette affaire est activement recherché par les services de sécurité. Selon nos sources,

l'enquête a démarré au début de la semaine en cours dans la ville de Azazga suite à une plainte d'un commerçant victime de l'un des membres de ce réseau aux ramifications nationales qui avait réglé ses achats avec un faux billet de 1000 dinars. Ce dernier est passé aux aveux. Après perquisition des domiciles des mis en cause, la

police a mis la main sur le matériel utilisé pour la confection des faux billets, dinars et euros. Nos sources parlent de saisie de faux billets d'une valeur de plus de 600 millions de centimes. Les présumés membres de ce réseau, dont l'âge ne dépasse pas les 25 ans, sont originaires des localités de l'est de la wilaya de Tizi Ouzou. **Naït Ali H.**

## Côte d'Ivoire : un sénateur américain accuse la France de néo-colonialisme



Le sénateur américain James Inhofe a accusé mardi la France de mener une politique néo-colonialiste en Côte d'Ivoire et demandé au département d'Etat que l'exil soit accordé à Laurent Gbagbo dans un «endroit où il ne soit pas assassiné».

«Je renouvelle mon appel pour une audition devant la Commission des Affaires étrangères sur les bombardements et les massacres par les Nations unies, la France et les rebelles de Ouatarra», a déclaré M. Inhofe devant le Sénat.

Le sénateur républicain, un proche du président sortant Laurent Gbagbo et de son épouse Simone, arrêtés lundi à Abidjan, en était à son cinquième discours devant le Sénat sur la Côte d'Ivoire en une semaine pour dénoncer l'action de la France et des Nations unies à Abidjan. «J'ai averti les Nations unies et les Français quatre fois la semaine passée, qu'ils auraient du sang sur les mains s'ils continuaient à soutenir les rebelles d'Alassane Ouatarra», a-t-il dit en montrant des agrandissements de photos de personnes

qui auraient été tuées par les rebelles à Duékoué. «Gbagbo n'est pas le problème, le problème, c'est le retour à l'impérialisme colonial français», a-t-il dit.

Par ailleurs, le sénateur a affirmé que des brutalités auraient été commises contre le couple Gbagbo lors de son arrestation. Il demande au département d'Etat que l'exil soit accordé à M. Gbagbo dans un «endroit où il ne soit pas assassiné», a dit le sénateur à l'AFP, avant de préciser que celui-ci ne devait pas être jugé car cela signifierait pour lui «la prison à vie».

## Appel à de nouvelles manifestations au Maroc

Le Mouvement de jeunes du 20 février, qui revendique des changements politiques «profonds» au Maroc, a appelé sur le réseau social Facebook à de nouvelles manifestations le dimanche 24 avril.

C'est la troisième fois que le Mouvement appelle à des manifestations pacifiques dans plusieurs villes du royaume pour demander des réformes politiques et constitutionnelles.

«Nous appelons à manifester pacifiquement dans toutes les villes pour mettre un terme à la

corruption, à l'injustice et pour une véritable démocratie dans notre pays», dit un jeune Marocain dans un vidéo diffusée sur la page Facebook du Mouvement du 20 février, qui compte plus de 45.000 personnes.

Un autre jeune paraissant sur la même vidéo ajoute, en berbère, que «ces manifestations auront lieu pour revendiquer une monarchie parlementaire et pour dire non à l'exclusion et à la marginalisation».

Des manifestations ont déjà eu lieu le 20 fé-

vrier et le 20 mars dans plusieurs villes du Maroc, à l'appel de jeunes via Facebook, pour réclamer des réformes politiques «urgentes» et une limitation des pouvoirs du roi.

Dans un discours tenu le 9 mars, le roi Mohammed VI a annoncé d'importants changements politiques visant notamment à renforcer l'indépendance de la justice et la séparation des pouvoirs, et mis en place, le lendemain, une commission pour la réforme de la constitution présidée par le juriste Abdelatif Menouni.

## Ben Ali avait ordonné de bombardier la ville de Kasserine



Le président tunisien déchu Zine El Abidine Ben Ali avait donné l'ordre de bombardier un quartier de la ville de Kasserine, dans le centre-ouest de la Tunisie, pour mater la révolution, quelques jours avant sa chute, rapporte la presse mercredi. Cité mercredi par plusieurs quotidiens, le président de la commission d'investigation sur les violations et les abus commis pendant les mouvements de protestations dans le pays, Taoufik Bouderbala, a révélé qu'en voulant faire bombardier la cité Ezzouhour, «l'intention était claire de faire plier la région et de mettre à genoux ses habitants par des meurtres collectifs avec préméditation». La cité Ezzouhour, un quartier surpeuplé de la ville, avait été particulièrement visée par les sbires du régime agonisant en janvier. Vingt-trois personnes ont été tuées dans la ville pendant les affrontements violents entre les habitants et les agents des forces de l'ordre avant la fuite de Ben Ali le 14 janvier pour l'Arabie Saoudite, selon M. Bouderbala. «L'enquête a abouti à la conclusion que les armes à feu ont été utilisées avec l'intention de tuer (...). La majorité des blessures constatées sont au niveau de la tête et du cœur, sans oublier le fait que c'est un travail de groupe. Ce sont des tireurs d'élite faisant partie des brigades de l'ordre public», a-t-il précisé à la presse.

## EDITORIAL

Par K. Selim

### LE SEUL BON DEAL

Une contestation plus combative que jamais est passée par là et les militaires ont dû céder à cette pression révolutionnaire. C'est une page qui est en train de s'écrire en Egypte et donc on ne peut encore préjuger du contenu.

Mais on peut tirer déjà des enseignements de cette fin pour le moins humiliante pour le raïs et sa progéniture. Le premier est que la «légitimité» que peut conférer l'étranger, aussi puissant soit-il, à un pouvoir autoritaire pour des raisons géopolitiques, économiques ou autre n'est pas éternelle. Du point de vue géostratégique, Ben Ali pouvait tomber - seuls les Français ne s'en rendaient pas compte - sans grand problème, mais pas Hosni Mubarak.

C'est ce qui explique que les Américains ont sans cesse couru derrière le mouvement révolutionnaire égyptien pour trouver une sortie «honorable» à leur ami. Mais ils ont fini par le lâcher. Conclusion : les «amis» étrangers cessent d'être des amis au moment décisif, celui de la chute.

Le second enseignement - on l'a vu en

Egypte et on le voit dans d'autres pays - est qu'une réforme qui arrive trop tard n'est plus acceptable. Elle est inutile et ne sert qu'à confirmer aux contestataires comme aux alliés que le régime est aux abois et qu'il manœuvre désespérément pour sa survie.

Pourtant, avant le cataclysme sociopolitique, les régimes disposent de la faculté d'impulser les transformations attendues par la société. L'intelligence politique consiste à accepter l'idée du changement et à organiser les mécanismes de sa mise en œuvre pacifique. Les présidences à vie et les gouvernements perpétuels sont des tentatives aberrantes de bloquer la marche normale des pays.

Le troisième enseignement doit être tiré par les hommes de pouvoir. Aucun deal, explicite ou implicite, conclu avec les puissances étrangères qui prétendent constituer la «communauté internationale», ne vaut un deal transparent et démocratique avec leurs sociétés. Celui d'une gouvernance qui ne s'impose pas à vie et qui admet qu'elle a des comptes à rendre. C'est ce contrat, nécessairement un new deal dans nos sociétés, qui peut préserver les dirigeants de la déchéance des Ben Ali et des Mubarak.